Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 71 (2007)
Heft: 283-284

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Latin et langues romanes. Études de linguistique offertes à József Herman à l'occasion de son 80ème anniversaire. Publiées par Sándor KISS, Luca MONDIN et Giampaolo SALVI, Tübingen, Niemeyer, 2005, XX + 606 pages.

József Herman (né en 1924), le maître incontesté des études sur le latin vulgaire et la diachronie latin-roman, est décédé le 9 octobre 2005, près de Budapest. Sur son chevet il a encore pu feuilleter le présent recueil de Mélanges que ses collègues et amis lui avaient préparé à l'occasion de ses 80 ans. S'il avait pu le lire à fond, il aurait pu constater combien la maîtrise et la persévérance avec lesquelles il a lui-même défendu et illustré sa discipline, ont porté leurs fruits; une discipline qui, pour être une «science d'ancienne noblesse» [IX], ne s'en est pas moins heurtée, pendant longtemps, à un certain dogmatisme condescendant, hostile à l'histoire et donc à la diachronie.

Parmi les 56 contributions au volume (18 en français, 12 en italien – n'oublions pas que le dédicataire a terminé sa carrière académique à l'université de Venise –, 8 en anglais, 6 en allemand, 5 en espagnol et 1 en catalan), bon nombre s'inspirent d'une manière ou d'une autre des voies tracées par le maître, qui a su «maintenir la linguistique dans le sillage de la tradition humaniste, sans proclamation bruyante, avec élégance et sobriété, alliées à la tenace et silencieuse passion du travail» [*ib.*].

Les articles sont précédés de la bibliographie de J. Herman [XI-XX]: neuf pages de titres (ceux qui sont en hongrois, sa langue maternelle, sont traduits en français) signalant autant de travaux solides, jamais superficiels, dont les éclairages successifs et les innovations méthodologiques ont fait gagner la romanistique «en portée générale et en profondeur théorique» et qui ont une fois de plus nourri la linguistique de «l'incomparable expérience de la transition latino-romane» [*ib.*].

Les éditeurs du volume ont essayé de ramener à une certaine unité la grande diversité des contributions des différents auteurs (problèmes théoriques, les latinités, l'évolution, le roman, ou plutôt les romans anciens...) en les répartissant en quatre sections, sans perdre un fil conducteur plus subtil en vertu des préoccupations de J. Herman lui-même.

La première section (Théorie et histoire de la linguistique) comprend deux articles. Lorenzo RENZI (*Tecniche della linguistica storica. Gli etimologi francesi e le «quattuor species»* , [3-14]) se demande dans quelle mesure les étymologistes et les comparatistes français de la Renaissance et des siècles ultérieurs (Jacques Dubois

d'Amiens, Charles Bovelles, etc.) se sont inspirés des «quatre lois de transformation» de la grammaire antique (les *quattuor species* de Consentius, Ve siècle), pour découvrir effectivement une réelle continuité, malgré certaines oppositions. Roman MULLER (*Antike Periodisierungsmodelle des Lateinischen*, [15-23]) examine les tentatives antiques de périodisation du latin et constate que le premier schéma chronologique fixe, celui des quatre latinités d'Isidore de Séville (*prisca, latina, romana, mixta*) n'a été mis en question que récemment à la faveur de la revalorisation de l'Antiquité tardive et donc du latin tardif.

La deuxième section (Indo-européen et latin classique) est déjà plus fournie. Philip BALDI et Pierluigi CUZZOLIN (*Considerazioni etimologiche, areali e tipologiche dei verbi di «avere» nelle lingue indoeuropee*, [27-36]) se penchent sur la «mosaïque» de la genèse et du développement du verbe 'avoir' dans les différents rameaux du proto-indo-européen. Christian LEHMANN (*Sur l'évolution du pronom possessif*, [37-46]) fait voir le passage d'un pronom possessif emphatique au pronom possessif obligatoire dans la chaîne indo-européen – latin archaïque – latin classique – roman. Oswald PANAGL (*Archaisierende Tendenzen in der lateinischen Sprachgeschichte*, [47-56]) présente un éventail d'archaïsmes (du type *voster* pour *vester*, *agundi* pour *agendi*, *optumus* pour *optimus*, *mirarier* pour *mirari*, *respostus* pour *repositus*, etc.) dans le latin classique, spécialement chez Salluste et Fronton.

Avec Harm PINKSTER (*The use of* is *and* ille *in Seneca Rhetor*, [57-64]), le lecteur peut suivre l'élargissement préroman de l'emploi de *ille* dans les *Controversiae* de Sénèque. Anna ORLANDINI, quant à elle (*Polysémie et modalités de l'expression périphrastique avec l'adjectif verbal en* -urus *en latin*, [65-76]) décrit les valeurs modales de cette tournure périphrastique en les comparant avec les valeurs exprimées par d'autres constructions. Le manque de productivité de *-urus sum* en latin tardif, conclut-elle, prélude au triomphe du futur roman en *habeo* + inf. Christian TOURATIER (*Esquisse de l'histoire de la complétive en* quod, [77-86]) revient sur la question cruciale de la concurrence entre la proposition infinitive et la complétive du type dico *quod*, «vulgarisme» ancien mais évité par les auteurs classiques avant d'être ennobli par les écrivains chrétiens sous l'influence à la fois du grec biblique et de leur propre tendance popularisante, l'expressivité ayant ensuite joué en faveur de *quia*, voire de *quoniam*.

Le latin archaïque est à nouveau à l'honneur dans l'analyse linguistique et historique, faite par Anna MARINETTI et Aldo L. PROSDOCIMI (*Le dediche del lucus pesarese CIL I² 378, 379: Appunti di lettura*, [87-96]), de deux inscriptions du *lucus* de Pesaro (*Pisaurum*) qui accusent quelques particularités justifiant l'appellation «latino di Pisaro». Enfin, Luca MONDIN (*Ausonio e il testo di Sallustio*, [97-102]) offre un morceau de critique textuelle subtile, appliquée au *Protrepticus ad nepotem*, vv.45-47, d'Ausone (sur le programme scolaire de son petit-fils), en défendant, contre les éditeurs, l'ordre des vers tel que le transmettent les manuscrits de la famille Y (un ordre plus logique et linéaire, selon l'auteur, que celui de la famille Z).

Avec la troisième section (Latin vulgaire et tardif) et ses 26 contributions, on entre pour ainsi dire dans le vif du sujet, eu égard à la personnalité scientifique du dédicataire. Elle s'ouvre par un article de l'un de nos plus brillants diachroniciens, Michel BANNIARD (*Prérequis de réceptabilité du latin tardif en période de transition*, [105-13]). Tout en se focalisant sur l'Afrique citadine romaine du Ve siècle et sur le

rapport indubitablement inter-dialectal (et non inter-lingual) entre la parole commune et la parole augustinienne, l'étude est riche en réflexions méthodologiques générales d'ordre sociolinguistique (avec cet avertissement à la p. 110: «la difficulté à modéliser un changement de langue est loin d'être surmontée aujourd'hui»). Puisant dans l'ébauche d'un livre jamais publié, Alberto VARVARO (*La latinizzazione delle provincie come processo di lunga durata*, [115-33]) esquisse, en se fondant sur l'épigraphie provinciale, le processus très long et complexe (dans le *melting pot* de la société impériale romaine) de l'acculturation linguistique des provinces. À la fin, le *becoming christian* a prévalu sur le *becoming Roman*, facilitant la chute de l'empire d'Occident mais assurant l'avenir de la *Romanitas* linguistique.

L'article original de Marco MANCINI (*La formazione del «neostandard» tardolatino: il caso delle* differentiae verborum, [135-53]) s'inscrit dans la tendance récente à faire davantage confiance aux grammairiens tardifs (et singulièrement aux listes dites *differentiae verborum*) pour notre connaissance d'une espèce de *sermo municipalis* plus ou moins accepté, intégrant certains éléments du latin parlé vulgaire et préroman (le *neostandard*, différent de celui des anciens rhéteurs et littérateurs). Louis CALLEBAT (*Expressivité familière et création littéraire*, [155-64]) s'intéresse à la mise en œuvre d'un vocabulaire familier expressif dans les Métamorphoses d'Apulée, avec de nombreux exemples et des pistes pour surmonter les écueils méthodologiques.

Gerd HAVERLING (*Sur les fonctions de l'imparfait dans le latin tardif*, [165-76]) décèle, dans les textes tardifs, un déplacement dans le rapport entre le parfait et l'imparfait, le second empiétant sur le territoire du premier. Il lie ce changement à quelques transformations fondamentales du système verbal. Michela CENNAMO, de son côté (*Passive Auxiliaries in Late Latin*, [177-93]), aborde les étapes de la grammaticalisation des verbes lexicaux *fieri*, *venire, devenire* combinés avec le participe passé, aboutissant à des périphrases verbales passives. On reste dans la syntaxe avec un autre article sur les complétives en *quod/quia* et la proposition infinitive, spécialement dans les documents non strictement littéraires (les tablettes de Vindolanda par ex.) et chez Pétrone. On le doit à J.N. ADAMS (*The accusative + infinitive and dependent* quod-/quia-*clauses. The evidence of non-literary Latin and Petronius*, [195-206]), qui souligne la prévalence impressionnante de l'*accusativus cum infinitivo* dans ces textes (deux occurrences de *quia* et une seule de *quod* dans la *Cena Trimalchionis*), tout en ajoutant qu'on sent de sérieuses restrictions de son usage dans «le langage non cultivé».

Les rapports entre la recomposition verbale et l'homonymie font l'objet d'une étude (illustrée de moult exemples) de Benjamín GARCÍA-HERNÁNDEZ (*Recomposición verbal y homonimia en latín vulgar*, [207-18]). Il s'agit notamment de la non-réalisation de l'apophonie pour éviter l'homonymie (par ex. *complacere* au lieu de *complicere//displicere*, à cause de la confusion possible avec certaines formes de *complicare*). Dans la contribution de Sándor KISS (*Évolution des possibilités présentationnelles en syntaxe latine*, [219-25]), c'est de synonymie syntaxique qu'il est question, plus précisément de la manière dont elle participe aux mouvements de la langue latine tardive, où cette sorte de liberté dans le choix de l'expression garantit la continuité chaque fois que le fonctionnement normal du système est troublé (par ex. *dividitur/divisus est/se dividit*). Hannah ROSÉN s'intéresse aux particules et plus spécialement aux «particle clusters» en latin tardif (par ex. *itaque ergo*), dont la

constellation, du point de vue sémantique, est plus complexe que ne le suggère le cliché de la «redondance» (*Particles-Hypercharacterization and status shift in Latin and Romance*, [227-36]).

Avec Johannes KRAMER (*Graecitas togata: coemeterium*, [237-42]), on passe à la lexicologie. Il esquisse l'évolution du «christianisme/grécisme» qui est à la base du mot 'cimetière' et qui, comme dans bien d'autres cas similaires, a si bien troqué le *pallium* contre la *toga* que son origine alloglotte n'est plus reconnaissable en roman. Carmen ARÍAS ABELLÁN, elle, lève ici un coin du voile de son projet de recherche sur le vocabulaire de la couleur dans la poésie épigraphique latine, en l'occurrence le champ sémantique du noir (*ater/niger*) (*Notas sobre el léxico de los* Carmina Latina Epigraphica, [243-52]). En regardant de plus près les tessons inscrits du *Mons Claudianus*, découverts en 1987 dans le désert oriental égyptien (*Le latin des* ostraca *du* Mons Claudianus, [253-56]), Pierre FLOBERT s'est rendu compte du bilinguisme très répandu (et généralement sous-estimé) en Orient dit grec. Si la part du latin proprement dit est très réduite dans cette documentation, des emprunts au latin apparaissent, par contre, dans des centaines d'*ostraca* grecs («le latin en costume grec»).

L'épigraphie est toujours à l'ordre du jour dans l'article de Béla ADAMIK (*"Fehlerhafte" lateinische Inschriften aus Pannonien*, [257-66]), qui montre très utilement combien la méconnaissance des phénomènes du latin vulgaire peut fourvoyer les historiens et les archéologues qui éditent des inscriptions (ici celles de Pannonie). On reste dans la même région avec Alberto ZAMBONI (*Dalmatica quaedam* [*note in margine ad una silloge recente*], [267-82]), qui commente, sur un certain nombre de points relatifs à la latinité balkanique, un recueil de travaux du romaniste croate Žarko Muljačić (*Das Dalmatische. Studien zu einer untergegangenen Sprache*, Cologne, etc., 2000), en confrontant ses vues avec celles de J. Herman. Puis, Heikki SOLIN (*Munitus*, [283-86]) évoque une inscription municipale du nord de la Campanie (*CIL* X 4590), où le participe *munitus* [*sacerdotio*] a déjà le sens de l'italien "munito di", bien que ce dernier semble être un emprunt moderne (indirect, via le français?).

Les études qui suivent ont trait à des textes plus techniques. Thorsten FÖGEN (*The role of verbal and non-verbal communication in ancient medical discourse*, [287-300]) analyse quelques passages de traités médicaux anciens (latins, mais surtout grecs) à la recherche de données sur la communication non verbale, accidentelle ou intentionnelle, du médecin et du patient (gestes, expression faciale, voix, etc.) et sur le rôle important des phénomènes paralinguistiques dans la diagnostique de l'époque. Frédérique BIVILLE (*Une langue sous influences: le latin des traités tardifs adaptés du grec*, [301-11]) cherche à savoir comment la littérature technique d'adaptation (ici, le *De Medicina* de Cassius Felix, 447 apr. J.-C.) se rapporte à son substrat grec direct ou indirect (traductions, calques, emprunts, gloses explicatives, énoncés métalinguistiques, etc.). Il y a constaté une «invasion lexicale grecque», mais en même temps l'influence de l'oralité latine tardive («*quod vulgo dicunt*»). D.R. LANGSLOW (*Linguistic 'highs' and 'lows' in late Latin medical texts*, [313-25]) s'interroge sur la variation linguistique dans les traités médicaux latins (IVe-VIe siècle), souvent 'vulgarisés' (dans leur transmission) ou «polystylistiques». Il s'attarde spécialement sur les usages de la particule *utique* (correspondant souvent à αν) dans les traductions d'Oribase et d'Alexandre de Tralles.

Aux textes techniques succèdent les textes spécifiquement chrétiens, à commencer par l'Écriture dans l'étude de Claude MOUSSY (*Nouveaux préverbés en* com- *dans la Vetus Latina et dans la Vulgate*, [327-36]). Cet auteur a pu établir, dans les traductions bibliques, une liste d'environ quatre-vingt formes nouvelles en *com-* (le préverbe le plus productif en latin), surtout des préverbés à valeur sociative (type *congaudere, condolere* > *conjouir, condoloir* en ancien français). Plusieurs de ces préverbés ont été en concurrence pour rendre un même verbe grec. Michèle FRUYT (*La corrélation et la proposition relative dans* l'Itinerarium d'*Égérie*, [337-52]) étudie les phénomènes de corrélation et, au sein de celle-ci, plus spécialement la proposition relative «dans un texte relativement proche de la langue des gens moyennement cultivés à la fin du IVe siècle». La contribution de Juan GIL (*Sobre la* Expositio totius mundi et gentium, [353-61]) porte elle aussi sur le latin du IVe siècle. Il analyse successivement la phonétique, la graphie, la morphologie (je retiens notamment le neutre pluriel ressenti comme un singulier collectif), la syntaxe, le vocabulaire et les grécismes d'un ouvrage qu'il qualifie de «labyrinthe linguistique» et dont il illustre également, par quelques passages, la transmission textuelle passablement défectueuse. Paolo MASTANDREA (*Vicende di testi fra tarda antichità e alto medioevo: Colombano lettore di Rutilio*, [363-67]) attire l'attention sur un acrostiche attribué à saint Colomban (*Versus ad Hunaldum*), dont il énumère les *loci similes* et notamment un hémistiche d'un poème élégiaque de Rutilius Namatianus.

Songeant à une remarque de J. Herman sur les possibles illusions des hagiographes mérovingiens relatives à l'intelligibilité de leurs textes en communication verticale, j'ai moi-même essayé de montrer, moyennant une analyse linguistique de la *Vita Eucherii* (Marc VAN UYTFANGHE, *Quelques observations sur la langue de la Vie de saint Eucher, évêque d'Orléans [VIIIe siècle]*, [369-82]), que certains de ces récits étaient destinés à la lecture publique devant un auditoire composé aussi d'illettrés, et que d'autres (dont la Vie d'Eucher) visaient avant tout la lecture privée. Piera MOLINELLI (*Livelli di lingua e di cultura nel* Chronicon *di Andrea di Bergamo*, [383-92]) nous mène au IXe siècle. Le plus ancien manuscrit de l'*Adbreviatio de gestis Longobardorum* atteste un latin de communication proche de celui de Grégoire de Tours, «lingua veicolare della cultura et dell'amministrazione», un latin qui n'est plus langue maternelle, mais dont on se demande s'il pouvait encore être compris par le commun des locuteurs en Italie lombarde. Le second manuscrit (XIIIe s.) a normalisé le texte, noyant de la sorte sa «vitalità creativa». Le dernier article de cette section, dû à Bengt LÖFSTEDT (*Sprachliches und Stilistisches zu Juan Mariana*, [393-96]), va déjà au-delà du Moyen Âge. Il signale brièvement quelques particularités langagières des *Historiae de rebus Hispaniae libri* du jésuite espagnol mort en 1624.

La quatrième section (Langues romanes) ajoute encore une vingtaine d'articles. Günter HOLTUS, Anja OVERBECK et Harald VÖLKER (*Ergebnisse des Trierer Urkundensprachenprojektes*, [399-410]) reviennent sur les résultats d'un projet de recherche sur la *scripta* des chartes en ancien français venant du domaine luxembourgeois (vers 1200-1400). S'étant penchés sur la variation diatopique et diastratique de ces documents, sur leur portée communicative et sur les questions éditoriales y afférentes, et tout en insistant sur les problèmes qui restent ouverts, ils minimisent, pour ce qui est de la France du Nord au XIIIe siècle, à la fois l'influence décisive d'une koinè francienne suprarégionale et l'existence d'une *scripta* luxembourgeoise bien circonscrite.

Alberto NOCENTINI (*Du latin aux langues romanes. La contribution de la typologie*, [411-18]) se montre critique sur l'application de la typologie à l'évolution latino-romane (ainsi, l'opposition type synthétique ↔ type analytique ne tient pas compte des formes synthétiques nouvelles en roman, la prétendue sérialisation naturelle phonologie → morphologie → syntaxe dans le changement SOV > SVO est inexacte, une typologie totalisante ou «holistique» Modificateur-Tête > Tête-Modificateur est impossible). Toutefois, «d'une simple formule de résolution», l'auteur admet que la typologie peut encore fournir des réponses satisfaisantes. Il illustre cela en évoquant l'avantage fonctionnel de l'antéposition et l'ordre de base Thème-Rhème.

La phonologie diachronique est au centre de la contribution de Michele LOPORCARO (*La sillabazione di* muta cum liquida *dal latino al romanzo*, [419-30]). Selon ce linguiste, les faits romans confirment la prévalence, en latin tardif, de l'hétérosyllabicité de la *muta cum liquida* (par ex. C + R dans les dialectes de l'Italie méridionale), ce qui n'est qu'un aspect de la «risistemazione» plus générale de la structure syllabique. Martin MAIDEN (*La ridistribuzione paradigmatica degli «aumenti» verbali nelle lingue romanze*, [431-40]) entend orienter le débat sur le sort roman des infixes tels que **-esk/*-isk* (type *finire/finiscere*), mettant en doute l'opinion selon laquelle il s'agirait grosso modo d'une élimination d'allomorphies liées à l'accent et songeant plutôt à «una replicazione di tali allomorfie» [438].

L'expression périphrastique, celle du type *habet invitatum/invitare habet* cette fois-ci, revient sous la plume de Nunzio LA FAUCI (*Il fattore HABEO. Prolegomeni a una nuova considerazione delle genesi del perfetto e del futuro romanzi*, [441-51]), lequel envisage la genèse du nouveau parfait et du nouveau futur comme des épisodes du conflit plus général, à l'issue toujours précaire, entre les morphosyntaxes verbale et nominale dans la manifestation de l'interaction grammaticale. Giampaolo SALVI (*Coordinazioni asimmetriche nelle lingue romanze antiche*, [453-62]) réunit une série d'exemples textuels empruntés à l'italien pour montrer que dans les langues romanes anciennes la possibilité existe de joindre des phrases coordonnées dont la seconde ne partage pas les propriétés de la première (par ex. «non volendole cruciare, ma seguitare la loro volontà»).

Une série d'études porte sur l'ibéro-roman. Roger WRIGHT réévoque la problématique de la rupture conceptuelle entre le latin et le roman et l'apparition, puis la consolidaton des vernaculaires écrits, en se focalisant ici sur le *Descort* (un poème «pluriroman», écrit vers 1199) du troubadour Raimbaut de Vaqueras, et plus particulièrement sur la cinquième *stanza*, plutôt ibéro-romane que portugaise, galicienne, castillane, catalane, etc. (*Romance and Ibero-Romance in the* Descort of *Raimbaut de Vaqueiras*, [463-72]). En fait, les *lenguatces* du poème peuvent facilement être interprétés «as meaning regional variations of the same Romance language rather than separate entire languages» [470]. Gerold HILTY (*La herencia visigótica en el léxico de la Península Ibérica*, [473-80]) consacre son article aux «gothismes» entrés directement dans le protoroman ibérique (qu'ils soient communs aux trois langues ibéro-romanes ou qu'ils ne le soient pas) et essaye d'expliquer leur rareté (quelques dizaines seulement), tout comme l'apparente contradiction avec leur richesse dans l'onomastique (où le système romain était plus déficient).

José A. CORREA (*Aféresis en topónimos latinos hispánicos*, [481-89]) déplore que le phénomène de l'aphérèse dans les (toponymes des) langues romanes pénin-

sulaires (type *Arunda* > *Ronda, Emerita* > *Mérida*) ait souvent été traité comme un fait occasionnel, car, dans le cas des toponymes, on peut parler d'un «certain caractère systématique». Sans exclure totalement d'autres facteurs (par ex. le substrat prélatin), il attribue le phénomène au bilinguisme latin-roman/arabe, qui s'est développé à partir du VIIIe siècle. Antoni M. BADIA I MARGARIT (*Entorn del concepte de «romanització». A propòsit dels orígens de la llengua catalana*, [491-89]) s'occupe de l'origine du catalan et justifie l'évolution de sa propre position là-dessus. Les malentendus et les contradictions apparemment insolubles dans ce domaine proviennent selon lui de la méconnaissance de la distinction entre la romanisation socioculturelle (adoption de la manière de vivre des Romains) et la romanisation sociolinguistique (remplacement de la langue endogène par le latin). Sur la seconde nous sommes toujours moins bien informés que sur la première. En Catalogne, les deux romanisations auraient été quasi simultanées à l'est et au centre, alors qu'au nord-ouest la seconde n'a pas suivi le rythme de la première.

Les éditeurs ont ensuite intercalé une contribution de portée plus générale, celle de Jakob WÜEST (*Linguistique historique et linguistique de la langue*, [499-506]), dont je cite la conclusion: «Tant que la linguistique historique reste une linguistique de la langue, elle sera nécessairement réductionniste. Cependant, les documents qui nous restent ne nous permettent guère de savoir ce qui s'est passé au niveau de la parole. Une linguistique historique qui cherche à tenir compte au moins de certains phénomènes qui relèvent de la parole sera alors forcément très spéculative. C'est peut-être la raison pour laquelle on n'ose pas trop toucher à certains dogmes en linguistique historique» [506]. L'auteur de ces réflexions ne croit plus, aujourd'hui, à l'unité du protoroman à l'époque impériale, suggérée par le latin vulgaire des inscriptions et les reconstructions des romanistes, et défendue notamment par Thomas Krefeld. Les documents écrits peuvent faire illusion, notamment parce qu'ils ne rendent pas compte, pour ce qui est de la phonologie, de la différence entre le niveau phonématique (langue) et le niveau sub-phonématique (parole), ce dernier étant masqué par la graphie (par ex. le changement *f* > *h* en gascon et en espagnol).

Quelques articles ont trait à l'ancien français, voire au français moderne. Celui de Brigitte L.M. BAUER (*Innovation in Old French syntax and its Latin origins*, [507-21]) expose comment certains changements linguistiques (en l'occurrence syntaxiques) majeurs en ancien français s'enracinent dans le latin vulgaire et tardif. L'auteur prête surtout attention à la nominalisation de l'infinitif (par ex. «doubtant *le retourner* de son adversaire») et aux formes en *-ant*, provenant à la fois du gérondif et du participe présent du latin (par ex. «en son dormant»). Partant d'une notule de Pierre Swiggers sur la prononciation variée du pluriel du mot *œuf* (précédé ou non d'un [*z*] de liaison), Jean PERROT (*Existe-t-il en français une marque préfixée z-de pluriel?*, [523-27]) cite un éventail d'exemples subtils pour inviter le lecteur à la prudence: selon lui, en effet, «il est... exceptionnel que [*z*] assume seul le marquage de l'opposition entre singulier et pluriel dans un syntagme nominal» [526].

Le procès de grammaticalisation du pronom sujet dans la diachronie du français intéresse Rosanna SORNICOLA (*Sintassi e stilistica dei pronomi soggetto nel* Saint Alexis, [529-46]). Elle étudie, en la comparant à d'autres textes (avec maintes statistiques à l'appui), la rédaction la plus ancienne du *Saint Alexis* (ms.L, vers 1150 ou au plus tard vers 1123?) et plus spécialement les subordonnées. Sa conclusion est importante: plutôt que la photographie d'un état de langue (a fortiori de la langue

parlée), les résultats de son analyse dévoilent l'existence d'une synchronie linguistique à l'intérieur de laquelle un auteur ou un rédacteur dispose d'une grande liberté de choix stylistique (même à l'intérieur de L, il y a une «disomogeneità»). Lena LÖFSTEDT (*Observations sur la toponymie dans la traduction en ancien français du* Decretum Gratiani, [547-60]) montre comment l'attitude d'un traducteur (ici, un Anglo-Normand écrivant vers 1170) vis-à-vis des noms de lieu ou de peuples (omission, reprise servile, forme vernaculaire correspondante, attestée ailleurs à l'époque ou peu après) peut nous informer sur sa connaissance du monde. Ainsi, pour le traducteur du Décret les *Bulgari* semblent ne pas exister. Ses confusions relatives à la toponymie espagnole relèvent-elles de l'ignorance ou de ses hésitations face à des lieux occupés par les infidèles?

Ricarda LIVER (*Zur Wortgeschichte von bündnerromanisch* tedlar, *hören, horchen*, [561-67]) commente l'évolution lexicologique du verbe rhétoroman *tedlar* ("écouter" ou "écouter attentivement"), dérivé du latin *titulare* ("pourvoir d'un titre, d'une marque, d'un signe"), qui, à un moment donné, en est venu à inverser son sens ("recevoir, capter une marque, un signe"). C'est un cas propre à la latinité rhétique (un territoire plus étendu autrefois qu'aujourd'hui), dont il représente un «sprechsprachliches Register».

Les trois auteurs suivants sont actifs dans le domaine de l'italien. Laura VANELLI (*Avverbi di luogo* [*deittici e anaforici*] *in italiano antico*, [569-80]) présente, d'un point de vue synchronique et diachronique, une analyse détaillée, riche en exemples, des adverbes de lieu déictiques et anaphoriques. Il en résulte que le système binaire de l'italien moderne (*qui, qua/lì, là*) a appauvri le système ternaire de l'italien ancien (avec aussi *costì, costà*), ces systèmes déictiques étant en rapport avec les coordonnées spatiales du locuteur et de l'auditeur. L'italien parlé actuel a aussi perdu les adverbes locatifs à valeur anaphorique *ivi/quivi* et *indi/quindi.* Il est vrai que *quindi* s'est maintenu, mais sa valeur s'est substantiellement modifiée. Paolo BENINCÀ (*Pronomi e complementatori. Sulle grafie* che, ke, que *nelle antiche varietà italiane settentrionali*, [581-92]) a un conseil pour les éditeurs de textes italiens anciens: mieux vaut ne pas uniformiser les variantes de *che* dans les régiolectes de l'Italie du Nord, car les graphies peuvent correspondre à des intuitions grammaticales subtiles (également inconscientes), perdues pour nous.

Max PFISTER (*La contribution de la lexicologie italienne au lexique non attesté du latin vulgaire*, [593-600]) démontre les progrès qu'a apportés son déjà célèbre *Lessico Etimologico Italiano* (*LEI*) par rapport au *REW* de Meyer-Lübke, à l'aide d'étymons commençant par la lettre B. Ainsi, par ex. la forme **baneum* pour *balneum* (bain) était postulée par le REW, mais dans le LEI l'astérisque a disparu, car la forme a été découverte à Pompei. À l'inverse, l'astérisque réapparaît dans le *LEI* pour d'autres lemmes, par ex. **binare* (biner), qui a sûrement existé en latin tardif, mais qui n'est pas attesté, contrairement à ce que laissait entendre le REW.

Le volume s'achève avec une étude de Maria ILIESCU (*Considérations sur l'évolution du lat.* mergere, [601-6]). Elle illustre par un verbe roumain la prototypicalité du vocabulaire de la langue orale courante (celle-ci préfère les mots généraux aux mots spécialisés) et la voie que les idiomes romans différenciés ont suivie pour y parvenir (choix d'un parasynonyme déterminé, dès le latin tardif). Le roumain *a merge* est un verbe neutre ("aller, se déplacer"), qui vient du latin *mergere* ("noyer, plonger dans l'eau, submerger" → "précipiter dans le malheur") via un changement

de construction grammaticale (transitif > intransitif) et un changement dans la configuration sémique ("se jeter dans une embouchure" [*fluvius mergit in...*] → "aboutir à" [*via mergit ad...*]). La dernière étape du cheminement (→ "aller") est plus obscure.

* * *

En signalant brièvement les 56 articles, on ne rend pas justice à la richesse du volume, une richesse accentuée encore par les nombreuses bibliographies. D'un autre côté, le genre même des Mélanges rend difficile d'émettre un jugement critique. En effet, ces contributions varient forcément par leur genèse (recherche faite *ad hoc*, *paper* issu d'une conférence, quelque chose qu'on a dans ses cartons...), leur portée (question de détail, sujet plus vaste...) et leur originalité (reprise de choses connues, apport neuf...). Les remarques qu'on pourrait faire éventuellement sur la subdivision (deux études sur les complétives [Touratier, Adams] ou sur la romanisation [Varvaro, Badia i Margarit] dans deux sections différentes, possibilité d'étoffer la première section par l'étude de Wüest) sont négligeables. On aurait pu souhaiter plus d'échos de débats fondamentaux et toujours en cours sur l'unité du latin (vulgaire) écrit *vs* la diversité romane (voir tout de même Wüest) et sur les chronologies très distantes suivant qu'on part de faits linguistiques présumés ou de témoignages métalinguistiques (voir Banniard, Wright et Wüest). Il est cependant vain de chercher une cohérence d'angles de vue ou un véritable débat dans un tel recueil d'hommages, où tant d'aspects de la linguistique et tant de périodes historiques sont abordés, la seule cohérence résidant dans le vaste champ scientifique défriché par le dédicataire au cours de sa longue carrière. Ce volume, où les linguistes, latinistes, romanistes voire les historiens trouveront une mine de données et de (pistes de) réflexion, est digne de feu József Herman.

Dans mon université (Gand), on déconseille aux jeunes chercheurs de publier dans une *Festschrift* (voire dans des Actes de congrès), car seules les revues les mieux cotées dans le *ranking* international (catégorie A1), c'est-à-dire surtout des revues anglo-saxonnes, peuvent leur garantir une nomination ou promotion. C'est dommage.

Marc VAN UYTFANGHE

Christian TOURATIER (éd.), *Essais de phonologie latine*, Actes de l'Atelier d'Aix-en-Provence 12-13 avril 2002 (Ouvrage publié avec le concours du GDR 2650 *Linguistique latine et du centre Alfred Ernout*), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, 277 pages.

Durante le conferenze dell'undicesimo colloquio di linguistica latina (Amsterdam 2001), si è prospettata la possibilità di dar luogo a un atelier di fonologia latina a Aix-en-Provence. Quest'esigenza è nata in seguito alla constatazione che la fonologia è uno degli aspetti più trascurati nei colloqui internazionali di linguistica latina inaugurati da Harm Pinkster negli anni '80 [5]. L'atelier in questione è stato realizzato poi nello stesso torno di tempo (nel 2002) e ha dato vita a un volume ricco di contributi di fonologia diacronica, incentrati sul latino, che qui si passano brevemente in rassegna.

Appare forse troppo categorico, nella presentazione del volume [5-7], quanto sostenuto dal curatore, secondo il quale la fonologia latina «n'a guère été revivifiée par la linguistique moderne» [5], basti pensare infatti al cospicuo filone di ricerche sviluppatosi intorno al tema dell'accentuazione in latino, fulcro di un dibattito vivace instauratosi in fonologia metrica e in prosodia diacronica (v. *infra*). E neanche vanno dimenticati a questo proposito, nell'ambito di ciò che Christian Touratier definisce, secondo un'abitudine diffusa già negli anni '80, 'nouvelles phonologies', numerosi spunti forniti dalla fonologia moraica, branca della fonologia autosegmentale o multilineare, i quali hanno ugualmente contribuito negli ultimi vent'anni al dibattito in fonologia latina, come si vedrà meglio *infra*.

Nell'articolo a firma di Mario Rossi [11-23], con cui si apre il volume, viene illustrato, in termini di fonologia teorica e con una formula che rende conto della complessità della situazione, il passaggio dal sistema vocalico latino a quello romanzo. È noto, e non c'è bisogno di scendere nei dettagli, che il sistema vocalico del latino basato sull'opposizione quantitativa lunga/breve cede il posto ad un sistema basato sull'opposizione di apertura. Utilizzando un modello di tratti originale, formulato dall'autore stesso negli anni '70, e che rappresenta una delle prime revisioni critiche nei confronti del binarismo, in riferimento alla teoria di Jakobson, Fant e Halle (1951), Rossi si serve nello specifico di tre tratti per definire il sistema vocalico del latino. Oltre al tratto di tensione, associato per esempio alle vocali latine lunghe, e a quello di chiusura, l'autore introduce un terzo tratto chiamato di *clausion*, in riferimento al grado di costrizione faringale delle vocali [18s.]. La vulgata attuale preferisce, invece, articolare nel loro interno i sistemi vocalici aventi più di tre gradi di apertura (e opposizioni di lunghezza) in base ai tratti alto, basso e [± radice della lingua avanzata] (quest'ultimo equivalente a [± teso], nelle formulazioni binariste dei tratti formulate negli anni '70).

In tale contributo, benché non sempre risulti chiara la distinzione tra il tratto definito di *clausion* e quello di tensione (entrambi, infatti, si riferiscono all'attività faringale che condiziona in maniera non secondaria il passaggio del sistema vocalico dal latino al romanzo), particolarmente benvenuta è la proposta esplicativa secondo la quale il tratto di tensione giocherebbe un ruolo nella predizione delle evoluzioni romanze da Ĕ ed Ŏ latine: il tratto rilassato, altrimenti detto non teso, che caratterizza Ĕ ed Ŏ ne determinerebbe in effetti l'apertura. Tale apertura si è realizzata poi completamente in sillaba aperta. Il nostro unico punto di dissenso è il seguente: l'autore definisce quale tratto d'origine fonologica nella prima dittongazione spontanea [eɛ, oɔ/ il tratto di chiusura e quale effetto fonetico il tratto rilassato [23]; noi riteniamo che il tratto rilassato o non teso conservato nella traiettoria dittongante sia anch'esso un tratto di origine fonologica e che la chiusura del primo elemento del dittongo sia l'effetto fonetico dell'allungamento vocalico in sillaba aperta.

La proposta di Mario Rossi, incentrata sul ruolo del tratto di tensione nelle evoluzioni vocaliche dal latino al romanzo, ci riporta per altro a un contributo recente di Sanford Schane (2005[1]) in relazione agli sviluppi del vocalismo

(1) Sanford Schane, «The aperture particle |a| its role and functions» in: Philip Carr / Jacques Durand / Colin J. Ewen (edd.) *Headhood, Elements Specification and Contrastivity*, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins (Current Issues in Linguistic Theory 259), 2005, 313-338.

latino/romanzo, il cui parere vale forse la pena di sentire. La proposta recente di Schane è formulata in un quadro non binarista, quello della *Particle Phonology* (siamo quindi pienamente nell'ambito delle 'nouvelles phonologies'). Nell'ottica di Schane che richiama quella di Mario Rossi, le vocali [ɛ] e [ɔ] (Ĕ e Ŏ del latino) necessitano un'occorrenza supplementare della particella elementare |a|, che se da un lato rappresenta l'apertura, dall'altro rappresenta cumulativamente anche l'elemento di tensione. Pertanto [ɛ] o lat. Ĕ equivale fonologicamente a |i| |a| |a| e [ɔ] o Ŏ equivale a |u| |a| |a|, mentre [e] equivale a |i| |a| e [o] equivale a |i| |a| con una sola occorrenza di |a| che rappresenta l'apertura, ma non la tensione. Ciò che importa sottolineare è che nella rappresentazione fonologica di [ɛ] e [ɔ] constatiamo un'occorrenza supplementare di |a| che non rappresenta l'apertura, ma il rilassamento. Fatto analogo viene attribuito da Schane 2005 a tutte le opposizioni vocale lunga/vocale breve del latino: le vocali brevi possiedono un'occorrenza supplementare della particella elementare |a| che indica tensione o rilassamento, mentre nelle vocali latine lunghe la medesima particella |a| è indice dell'altezza vocalica. Altrimenti detto, nella vocale latina Ĭ equivalente alla vocale rilassata [ɪ] e fonologicamente a |i| |a|, la particella elementare |a| rappresenta il rilassamento, analogamente per Ŭ = [ʊ] = |u| |a| e per Ĕ = [ɛ] = |i| |a| |a| che si oppone a Ē = [e:] = |i| |a|, laddove una sola occorrenza di |a| si relaziona viceversa all'altezza vocalica e non al rilassamento (identico il ragionamento per Ŏ = [ɔ] = |u| |a| |a| che si oppone a Ō = [o:] = |u| |a|). Nello sviluppo dal vocalismo del latino al vocalismo protoromanzo, le vocali brevi in posizione tonica diventano vocali lunghe (di un grado inferiore di apertura): [ɪ] /[ʊ] (vale a dire Ĭ e Ŭ) si fondono con [ɛ, o]. Ciò accade nella teoria di Schane in quanto [i]/[u] sono costituite da |i| |a|, ma anche in quanto [e]/[o] sono costituite da |i| |a|, vale a dire strutturalmente dalle medesime particelle, solo che mentre nelle vocali [ɪ]/[ʊ], |a| rappresenta il rilassamento, in [è, o], |a| rappresenta l'altezza. Di conseguenza, il contrasto relativo alla durata lunga/breve viene eliminato nel passagio dal latino al romanzo. Nelle lingue romanze le vocali brevi si sono allungate : V → VV (cf. NOVUM it. "nuovo", MEL it. "miele"), vale a dire [ɛ, ɔ] sono ad esempio state realizzate [je, wo] (italiano), cf. Schane pp. 324-5: «What had been functioning formerly as 'laxness' when the vowel was short is reinterpreted as a 'lowering of height' once it becomes long. [...] Because length differences ceased to be contrastive, all vowels ultimately would be represented by a single V, as a consequence there would be the elimination of laxness (which depends on a length contrast) as a possible interpretation for the particle |a|. Former [ɪ ʊ], with one aperture particle each, would have representations indistinguishable from those of [e o] respectively, and former [ɛ ɔ], with two aperture particles, would then be viewed as a new lowest height within each of the tonality series». L'idea di Mario Rossi non è pertanto isolata, ma in piena sintonia col dibattito della fonologia attuale.

Ma torniamo ancora al volume in questione. Il contributo di Jean-Philippe Watbled [25-57] propone di applicare al latino una teoria binarista. L'autore si serve di un insieme di tratti diversi da quelli adottati da Mario Rossi e completamente fuori asse rispetto al dibattito attuale sui tratti. Per altro, viene sostenuto dall'autore in maniera inesatta che gli approcci post-generativi si interessano soprattutto alla natura delle rappresentazioni e non alle regole: «les phonologies modernes mettent parfois en question la notion même de règle phonologique» [27]. Circa questo punto, va precisato, tuttavia, che le tendenze attuali della fonologia, riassumiamo qui schematicamente, seguono tre grandi linee. Una prima grande linea riguarda proprio i modelli

a regole (cf. ad esempio Halle 2003[2]) detti 'derivazionali'; la seconda è costituita dai modelli a vincoli detti 'non derivazionali' (i modelli cosiddetti ottimalisti); la terza è quella rappresentata dai modelli 'misti', basati su regole e vincoli.

Quanto alla lista dei tratti [41-44] offerta dall'autore, essa non è ispirata all'economia né delle rappresentazioni, né delle derivazioni. L'autore non elimina dalle sue rappresentazioni fonologiche neanche le ridondanze universali: «En latin [i, u] sont [+haut, -bas]....[a] [-haut, +bas] [41]. Visto che viene sostenuto [38]: «tous les traits que nous proposons sont binaires», risulta enigmatica la ragione per cui, accanto a un tratto *arrière* ([±posteriore]), viene stabilito dall'autore un tratto *avant* e accanto a *haut* ([±alto]), *fermé* (chiuso) o accanto a *bas* ([±basso]), *ouvert* (aperto), ecc. Incoerente è la ragione per cui l'autore aggiunge a un tratto definito binario quale *continu* ([±continuo]), in relazione al modo di articolazione delle consonanti, un tratto *+occlusif*, dato che un segmento [-continuo] è già un segmento occlusivo (e le nasali sono specificate in ogni caso [+nasale]). Inoltre, sillabico nel dibattito teorico instauratosi già negli anni '80 non è più considerato un tratto, ma uno statuto metrico; senza continuare l'esemplificazione ci sembra legittimo desumere che tali rappresentazioni fonologiche non corrispondono al principio di economia (cf. ad esempio gli lavori di G. Clements[3]) e pongono vari problemi. Le ipotesi più recenti, in particolare quelle formulate da Clements 2003 sull'economia dei tratti, sono viceversa relative a un insieme universale di tratti distintivi in grado di fare predizioni sui sistemi possibili e di strutturare in maniera più adeguata l'interno dei segmenti. L'ipotesi principale è che i fonemi vengono strutturati da principi operanti sui tratti distintivi utilizzati in maniera efficace. La teoria della robustezza, ad esempio, che è una proprietà relativa ai valori dei tratti, si basa sulla constatazione che alcuni contrasti sono altamente favoriti in sistemi fonologici, mentre altri lo sono meno o per nulla (cf. Clements in stampa). Questi contrasti sono stabiliti in termini di gerarchia, in conformità al grado con cui essi sono favoriti. Contrasti posizionati in alto nella gerarchia tendono a essere presenti in molte lingue; viceversa, quelli posizionati in basso alla gerarchia sono rari. Ne consegue che, in una lingua, contrasti posizionati in basso nella gerarchia sono presenti solo se in essa sono presenti contrasti posizionati più in alto. I contributi di questo volume restano per la maggior parte ancorati al binarismo dei tratti, ma al binarismo anteriore agli anni '70. Il sistema rappresentazionale post-generativo oggi più diffuso è invece quello della geometria dei tratti (*Feature geometry*). Si tratta di un approccio interno alla fonologia autosegmentale che caratterizza la struttura dei tratti e che trova la sua prima formula-

(2) Morris Halle, «Phonological features», in: William J. Frawley (ed.), *International Encyclopedia of Linguistics*, vol. III, Oxford, Oxford University Press, ²2003, 314-320.

(3) Cf. per George Clements:

– «The Geometry of Phonological Features», *Phonology Yearbook* 2, (1985), 225-252.

– «Feature Economy in Sound Systems», *Phonology* 20.3 (2003), 287-333.

– «The Role of features in speech sound inventories», in Raimy, Eric / Cairns, Charles (edd.), *Contemporary Views on Architecture and Representations in Phonological Theory*, Cambridge, MA, MIT Press, in stampa (http://ed268.univ-paris3.fr/lpp/publications/2005_Clements_The_Role.pdf).

zione in Clements 1985. Ad essa seguono varie riformulazioni della teoria. Anche nelle rappresentazioni della geometria dei tratti si fa appello ai tratti binari soltanto in riferimento ad alcune categorie terminali, ma per la maggior parte delle operazioni la teoria non si riferisce alla binarietà dei tratti.

Numerosi fonologi hanno poi sostenuto l'idea che i primitivi fonologici non sono rappresentati dai tratti binari, ma da componenti monovalenti (cf. *supra* Schane 2005). Tali componenti vengono chiamati elementi e hanno una natura 'privativa' nel senso di Troubetzkoy: la relazione privativa si traduce nella presenza *vs.* assenza di un elemento (diversamente dalla relazione equipollente).

Tali approcci si oppongono al modello proposto da Chomsky-Halle 1968 (nell'opera fondamentale *The Sound Pattern of English*(4), alla quale resta ancorato in maniera essenziale il volume edito da Christian Touratier) di un insieme universale di tratti distintivi non strutturati, in opposizione al quale sono stati elaborati, a partire dagli anni '80, numerosi modelli fonologici, secondo una vera e propria 'explosion post-SPE' com'è stata definita da Durand 2005(5).

Le teorie che fanno uso di elementi privativi sono solo un aspetto di questa 'esplosione'. Anche i quadri relativi alla sottospecificazione(6), si oppongono a questo modello servendosi soltanto di una binarietà ristretta (cf. Durand 2005). Analoga messa in discussione mostra la geometria dei tratti che organizza l'insieme dei tratti in gerarchie e nell'ambito della quale vengono peraltro adottati anche alcuni tratti monovalenti soprattutto per descrivere il punto di articolazione.

Vediamo ancora di appuntare la nostra attenzione su alcuni punti specifici. Soffermiamoci a p. [34] del contributo di Jean-Philippe Watbled (ma cf. anche [26]): in una struttura sillabica gerarchizzata vengono utilizzati, in base ai principi della fonologia multilineare, contemporaneamente le posizioni R (rima), N (nucleo), C (coda), ma anche μ (mora); si tratta di due unità di peso sillabico, la mora da un lato e il nucleo e la coda dall'altro, che non vanno utilizzate nello stesso tempo. Le teorie fonologiche contemporanee utilizzano per la rappresentazione strutturale o le more, unità di peso preferibile per il latino, o le posizioni R e N. Nella fonologia moraica, infatti, una mora μ è associata direttamente al nodo sillabico σ e non ai nodi R e N. Ai nodi R e N che già indicano il peso sillabico va associato direttamente il contenuto segmentale, mentre R è dominato da σ. Altrimenti detto, la mora è un'unità di tempo o di peso subordinata alla sillaba e si sostituisce al nucleo o alla coda. Nella rappresentazione moraica, poi, l'attacco non conta.

A p. [35] dello stesso contributo, le affermazioni «Les x correspondent à des unités de poids» e «Certains d'entre eux sont reliés à deux unités de poids» sono in contraddizione (la seconda affermazione è corretta, la prima no). Le posizioni strut-

(4) Noam Chomsky / Morris Halle, *The Sound Pattern of English*, New York, Harper & Row, 1968 (trad. francese parziale: *Principes de phonologie générative*, Paris, Seuil, 1973, trad. Pierre Encrevé).

(5) Jacques Durand, «Les primitives phonologiques: des traits distinctifs aux éléments», in: id. et al. (edd.) *Phonologie et Phonétique : forme et substance*, Paris, Hermès, 2005, 63-93.

(6) Cf. Diana Archangeli, "Aspects of underspecification theory", *Phonology* 5 (1988), 183-207, ecc.

turali x nella fonologia autosegmentale sono, infatti, delle unità di tempo, rappresentano una concatenazione di posizioni temporali x x x, riflesso di una codifica numerica prestabilita e solo alcune di esse possono rappresentare unità di peso. Inoltre, nessuna delle correnti di fonologia menzionate e descritte dall'autore è poi utilizzata a livello interpretativo o descrittivo per illustrare la sillaba in latino o le regole inerenti all'accento, ma dopo questa sommaria parentesi multilineare l'autore ritorna al binarismo non gerarchizzato, vale a dire dal multilineare ritorna al lineare.

La regola dell'accento in latino è stabilita da Watbled con il conto delle more (senza ricorrere al quadro multilineare standard della fonologia moraica), in base a un principio già formulato da Troubetzkoy 1976(7). La durata di una mora corrisponde a una vocale breve, per cui una sillaba che consiste di una mora è breve (quindi CV) e una sillaba che è costituita da due more è lunga o pesante (quindi CVV, ma anche CVC, dato che una consonante in posizione di coda conta una mora in latino: *tor.mén.tum*). La struttura moraica determina dunque l'accentuazione in latino. La regola dell'accento espressa dall'autore [36]: «La dernière syllabe étant extramétrique, l'accent se place sur la syllabe de la more pénultième, sinon sur celle de la more unique, sinon sur la syllabe unique» può essere semplificata nel modo seguente: la regola inserisce l'accento due more prima dell'ultima sillaba. Ma una parola che contiene soltanto una mora prima dell'ultima sillaba porta l'accento una mora prima dell'ultima sillaba (i monosillabi come RES sono accentati; le parole di due sillabe trasportano l'accento sulla prima sillaba : IBŌ).

L'autore non fornisce alcuna definizione dell'extrametricalità, non precisa per esempio che in generale, nelle teorie metriche, una sillaba è extrametrica se essa è ignorata dalle regole dell'accento, né viene espresso il fatto che in latino gli elementi extrametrici sono sempre le rime finali. Andrebbe per di più precisato che nei monosillabi latini accentati come RES, le regole di extrametricalità sono bloccate dato che il dominio di applicazione delle regole marca l'intero dominio accentuale, condizione probabilmente universale. Non è dato alcun chiarimento in relazione a come gli elementi extrametrici devono essere aggiunti alla struttura prosodica. Le sillabe extrametriche devono, infatti, essere integrate nei piedi attraverso regole nella derivazione fonologica. Quanto sostenuto in relazione alla costruzione dei piedi in latino è troppo semplicistico e generico [34]: «Les syllabes se regroupent elles-mêmes en constituants de rang supérieur : les pieds (P)...». Esiste un nutrito dibattito in fonologia fin dai primi articoli di Bruce Hayes negli '80, proseguito, tra gli altri, in particolare da Haike Jacobs (2000 e 2003)(8), che mira a stabilire quale sia l'unità metrica di base nel latino. I risultati hanno portato a stabilire quale primitivo metrico in latino il trocheo moraico a scapito del trocheo sillabico. L'autore si riferisce invece

(7) Nicolas Sergueevitch Troubezkoy, *Principes de phonologie*, Paris: Klincksieck, 1976 (cf. in particolare pp. 202s.).

(8) Cf. Bruce Hayes, *Metrical stress Theory: Principles and case studies*, Chicago: Chicago University Press, 1995; Haike Jacobs, «The revenge of the uneven trochee: Latin main stress, metrical constituency, stress-related phenomena and OT», in: Aditi Lahiri (ed.), *Analogy, levelling, markedness*, Berlin: Mouton de Gruyter, 2000, 333-352; id., «Why preantepenultimate stress in Latin requires an OT-account», in: Paula Fikkert / id., *Development in prosodic systems*, Berlin: Mouton de Gruyter, 2003, 395-418.

a un trocheo sillabico a p. 35: «Dans chaque pied de notre exemple, la syllabe de gauche est forte», ipotesi che si riallaccia in maniera non esplicita a quella di Halle e Vergnaud 1987. È noto che tale piede metrico binario (il trocheo sillabico) alterna la prima sillaba prominente (accentata) con una sillaba atona. Si tratta di un'ipotesi metrica, come detto, già nota per il latino e formulata in un dibattito vivace all'interno della fonologia metrica (cf. Liberman, Prince, Hayes, Halle et Vergnaud). L'algoritmo di Halle e Vergnaud 1987 faceva infatti riferimento per il latino a un trocheo sillabico: in *arborem*, per esempio, l'ultima sillaba è extrametrica, al livello 1 viene costruito da destra verso sinistra un costituente, il trocheo sillabico con proiezione della testa sul livello 2. Ma il dibattito degli ultimi anni ha ormai abbandonato l'idea di un trocheo sillabico in latino e si è sviluppato intorno all'esistenza di un trocheo moraico, quale unità metrica primitiva. Semmai il dibattito è tra chi sostiene l'esistenza in latino di un trocheo bimoraico (Mester 1994[9]) *vs.* un trocheo trimoraico (cf. Lahiri et al. 1999[10]). Non poche, tuttavia, sono le tracce in favore di un trocheo bimoraico nella poesia metrica: a) l'abbreviamento giambico, vale a dire una sillaba (L[eggera]P[esante]) diventa un costituente pirrico (LL) *benē* > *benĕ* b) l'abbreviamento cretico per cui le sequenze PLP diventano PLL *dīcĭtō* > *dīcĭtŏ*.

Ma veniamo al contributo di Christian Touratier [61-134] che descrive fonologicamente le consonanti latine sulla base della fonologia generativa classica con regole lineari derivazionali e della fonologia di Praga. L'autore sostiene che le semivocali *j w* non hanno in latino uno statuto fonemico, ma sono allofoni delle vocali corrispondenti /i u/ (punto di vista anche di Watbled nel contributo precedente e della fonologia strutturalista in generale): «On verra par la suite qu'il n'est pas tout à fait exact de postuler un phonème /w/» [63]. Riprendendo alcune coppie minime [64]: *locor* / *uocor*, *uestis* / *pestis*, *uōs* / *nōs*, Touratier presenta <*u*> come semivocale e allofono di /u/ (cioè [w]), pur senza individuare una coppia minima con opposizione [w]/[u], e sul percorso della fonologia strutturalista ipotizza che le semivocali latine [j] e [w] sono le varianti combinatorie rispettivamente dei fonemi vocalici /i/ e /u/.

A nostro avviso si tratta, viceversa, di due fonemi distinti. Tracce, ad esempio, della separazione tra /w/ e /u/ si desumono anche dal fatto che a partire del I secolo *b* e *w* si confondono: cf. a Pompei *baliat* = *valeat*, *Berus* = *Vērus* o viceversa *Vivia* = *Vībia*; nell'*Appendix Probi* «*baculus*, non *vaclus*», «*vapulo*, non *baplo*», ecc. (cf. V. Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, 1963: 51). È noto, inoltre, il dibattito sulla questione del mutamento di *b* o *w* in fricativa bilabiale. Successivamente la bilabiale è diventata labiodentale (*v*) nella maggior parte dei paesi della Romània, anche se *b* è stato ristabilito in posizione iniziale ad eccezione di una zona meridionale che comprende il sardo, i dialetti italiani meridionali, lo spagnolo, il catalano e il guascone. Uno dei contesti derivazionali, che secondo Touratier [67] determina il passaggio di /u/ a [w], dopo *l* e *r*, in realtà è il contesto che favorisce il passaggio di /w/ a *b*: cf. nell'*Appendix Probi* «*alveus*, non *albeus*», ecc. Ciò è in accordo col fatto che

(9) Armin R. Mester, «The Quantitative Trochee in Latin», *Natural language and Linguistic Theory* 12, (1994), 1-61.

(10) Aditi Lahiri / Tomas Riad / Haike Jacobs, «Diachronic prosody», in: Hulst va der Harry (ed.), *Word Prosodic Systems in the languages of Europe*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter, 1999, 335-422

la posizione post-consonantica è una posizione forte, vale a dire nella quale il fono consonantico forte è selezionato in luogo del fono lene.

Sarebbe possibile, dati esempi del latino arcaico quali *deivos* che diventa *deus* o dell'*Appendix Probi* «*avus* non *aus*», supporre che la prossimità con la vocale omorganica *o* e *u* abbia determinato la scomparsa di *v*. Tuttavia, ciò accade anche con le consonanti labiali *p*, *m*, *f*, per dissimilazione: cf. *Appendix Probi* «*favilla* non *failla*» (cf. Väänänen 1963: 51).

Nella descrizione di Touratier, la variazione di /i/ e [j] è definita a livello formale in base ad alcune regole della fonologia generativa lineare (relativa agli anni '70). Tuttavia ciò che è segnalato all'interno della regola come frontiera «semi-iniziale» con «-» [65] è di norma in questo formalismo invece indicato con «+» (es. /bi-jugus/). All'interno della regola la vocale *i* lunga è indicata con «i(:)» [66], ma la rappresentazione è inadeguata in quanto il diacritico dell'alfabeto fonetico internazionale non fa parte delle regole derivazionali generative ed è adatto ad indicare, peraltro, un allungamento fonetico, ma non una geminazione fonologica.

Permane qualche dubbio sul fatto che l'autore abbia dimostrato che la semivocale palatale sia un allofono di /i/: a nostro avviso /j/ è fonema che occorreva in latino all'inizio di parola (cf. IAM) o in posizione intervocalica (cf. MAIORE) e la cui frequenza nel latino parlato è stata accresciuta dalla trasformazione in semivocale di *i* ed *e* in iato. Ora, moltissime /j/ venivano a trovarsi dopo consonante con conseguente palatalizzazione-assibilazione di quest'ultima e formazione di nuove palatali. È probabile che tale fenomeno di palatalizzazione-assibilazione abbia avuto inizio in posizione intervocalica, in quanto in tale posizione /j/ era fin dall'inizio una geminata (cf. PEIUS > it. *peggio* – ciò è provato anche dalle grafie sporadiche *maiior*, *eiius*, ecc.): i primi indizi indiretti di /j/ > /dj/ si registrano a Pompei con *Aiutor*, *Aiutoris* = *Adiūtor*, ecc. (cf. Väänänen 1963: 54).

Facciamo ancora qualche osservazione più generale su questo contributo. In realtà, a voler fare i pignoli, i cinque contesti allofonici descritti in modo antieconomico nella regola derivazionale come /u/ → [w] [67] vanno riassunti con un unico contesto: _V (davanti a vocale).

Viene sostenuto [73]: «on peut admettre que les éventuels phonèmes /u/ et /i/ présentent le seul trait [-consonantique], et sont donc susceptibles soit de recevoir le trait [+vocalique]...»; la formulazione non è corretta in quanto /u, i/ non possono in alcun modo non essere associate al nodo vocalico; l'autore cerca di dar conto dello statuto intermedio delle semivocali (non sillabiche rispetto alle vocali sillabiche), ma in tal caso non può riferire la precedente formulazione alla realtà soggiacente /i, u/.

Le figg. 4-5 [74-75] con rappresentazione multilineare della sillaba contraddicono le argomentazioni presentate in favore dell'allofonia delle semivocali rispetto alle vocali corrispondenti, in quanto se <*i*> è associata alla posizione A (attacco della sillaba), è necessariamente non sillabica (quindi /j/). Le linee tratteggiate nel formalismo di Goldsmith 1990, a cui fa riferimento l'autore, indicano regole di propagazione e associazione dei segmenti (*spreading cum delinking*), ma in tali figure non è espressa alcuna regola e l'uso delle linee tratteggiate è inappropriato. Nelle figg. 6-7 [75-76] non è corretto non associare i segmenti *d* e *b* dei prefissi AD e AB alla rappresentazione della sillaba; essi infatti fanno parte della rima precedente e sono da

essa dominati. Tra le rappresentazioni soggiacenti più inadeguate, citiamo, a titolo esemplificativo, quella di FĪS alla fig. 10 [78]: secondo l'autore la Ī lunga apparterrebbe a due sillabe successive ($\sigma_1\sigma_2$) ed essa viene associata a tre posizioni nella struttura, il nucleo di σ_1, l'attacco e la rima di σ_2. La rappresentazione non è corretta, in quanto, se vogliamo restare nell'ambito della teoria, essa viola il noto principio del contorno obbligatorio (*Obligatory Contour Principle* = OCP), inoltre FĪS rappresenta un'unica sillaba superpesante nella quale la vocale lunga vale due more.

Altrettanto impensabile è, ad esempio, la rappresentazione di RŬO alla fig. 14 [80-81]: l'autore suppone che la stessa vocale breve sia assegnata alla prima sillaba nella posizione di nucleo e contemporaneamente come semivocale all'attacco della seconda sillaba. Tuttavia, la Ŭ è da assegnare al nucleo della prima sillaba e l'attacco della seconda sillaba è vuoto. In generale, la rappresentazione autosegmentale delle vocali lunghe latine non corrisponde a quella prevista dalla teoria (figg. 72 e segg.). Nella fig. 22 LĀUĪ, alla Ī viene data una rappresentazione di vocale lunga (sia pure errata, cf. il problema con l'OCP), la Ā, pur essendo lunga è trattata come una breve, e alla semivocale labiovelare vengono assegnate per un motivo incomprensibile contemporaneamente le posizioni di coda e attacco (vale a dire, due posizioni consonantiche come si fa generalmente per le consonanti geminate, anche con rappresentazione che viola l'OCP), viceversa, soltanto la posizione di attacco sarebbe stata quella corretta.

Nel formalismo adottato di Chomsky-Halle 1968, all'interno della regola derivazionale [-fermé] va sostituito con [-haut] ([-alto]) [68].

Ciò che è tradotto in relazione alla fonologia autosegmentale dall'inglese *the skeletal tier* come «l'*étage* du squelette» va sostituito con «*palier* du squelette» [71].

Viene sostenuto [92 e *passim*] che «le phonème /b/ a deux traits distinctifs, à savoir ‹non nasal›, qui le différencie de /m/, et ‹bilabial›, qui le différencie et de /d/ et de /g/»; in realtà, il tratto è labiale non bilabiale, anche se il luogo di articolazione è bilabiale; il fonema /b/ non può essere specificato come «non nasale», visto che nasale è un tratto monovalente e può essere specificato solo positivamente.

Va rivista anche l'affermazione [93 e *passim*]: «le trait occlusif n'est pas distinctif du phonème /b/ en latin»: ciò che è chiamato *tratto occlusivo* va sostituito con *tratto continuo* (occlusivo non è un tratto, ma [± continuo] sì); in ogni caso l'affermazione è errata, in quanto in latino /b/ [-continuo] si oppone a /f/ [+continuo]. Analogamente, ciò che è chiamato 'trait constrictif' va sostituito con il tratto [+ continuo], ecc. I modi di articolazione non sono automaticamente dei tratti distintivi, ciò che è definito 'trait semi-voyelle' [93], ad esempio, non è un tratto. Analogamente i luoghi di articolazione non corrispondono automaticamente a dei tratti: ciò che è definito tratto velare, va definito fonologicamente in maniera diversa: [+ alto], ecc. Non è interpretato correttamente il pensiero di Grammont: se è inesatto attribuire la qualificazione di bilabiale per designare [w], alla quale l'autore preferisce 'arrondi', cioè solo labiale (ma si tratta di suono labiovelare), non si può invocare la citazione di Grammont per affermare che labiale è un modo di articolazione, anziché un luogo. A questo proposito l'interpretazione di Grammont è impropria [93]: «il est dangereux et inexact de qualifier de bilabial le son [w]; car si ce terme désigne à propos de [b] un point d'articulation, il désigne à propos de [w] un mode d'articulation. Voici en effet comment Grammont décrivait la semi-voyelle [w]...». In

realtà, dalla citazione di Grammont [93] si evince correttamente soltanto che [w] è caratterizzata da due luoghi di articolazione, labiale e velare. Inaccettabile sulla base della premessa, diventa la conclusione: «Plutôt que de qualifier [w] de bilabial, il serait donc préférable de le dire arrondi, en reprenant un terme qui est normalement utilisé pour les voyelles, et qui désigne un mode d'articulation plus qu'un point d'articulation».

Infine e in generale, si può anche obiettare all'autore di questo contributo di aver introdotto, con grande macchinosità, regole *ad hoc* per ottenere forme effettivamente attestate.

Le difficoltà sollevate nella lettura del presente volume non diminuiscono l'importanza della materia e nulla tolgono all'interesse particolare di diversi contributi come la proposta esplicativa di Mario Rossi o i contributi di Christian Lehmann [157-206] e di Sandor Kiss [207-212]).

Michela RUSSO

IBÉROROMAN

Cristóbal CORRALES ZUMBADO, Dolores CORBELLA DÍAZ, *Diccionario Histórico del Español de Canarias* (DHECan), La Laguna, Instituto de Estudios Canarios (serie *Documentos para la historia lingüística de Canarias*, vol. II), 2001, 1622.

Cristóbal Corrales et Dolores Corbella, de l'Université de La Laguna (Tenerife), ont produit ces dernières années trois ouvrages d'envergure qui font de l'espagnol des Canaries la variété diatopique la plus étudiée et la mieux documentée de tout l'Etat espagnol. Il s'est agi dans un premier temps du *Tesoro lexicográfico del español de Canarias* (1992_1; 1996_2)(1), une sorte de «glossaire des glossaires», un fichier métalinguistique analogue à l'Index Lexicologique Québécois (ILQ) du TLFQ (lequel sous-tend l'existence du *Dictionnaire Historique du Français Québécois*) réunissant toutes les données disponibles sur les canarismes dans la documentation existante (lexicographique, mais aussi atlantographique). Ce trésor allait être suivi par le *Diccionario diferencial del español de Canarias* (1996)(2), qui repose sur le précédent mais propose au lecteur une synthèse des données recueillies ainsi que des commentaires contrastifs; il se limite toutefois à la synchronie (à l'exception de brèves parenthèses étymologiques) et ne comporte pas de volet philologique. Enfin, en 2001 est paru le *Diccionario Histórico del Español de Canarias*, qui ajoute aux informations contenues dans les deux premiers une docu-

(1) Cristóbal Corrales Zumbado, Dolores Corbella Díaz, Mª Ángeles Álvarez Martínez, *Tesoro lexicográfico del español de Canarias,* Madrid, Real Academia Española / Santa Cruz de Tenerife, Consejería de Educación, Cultura y Deporte, D.L., 1992; 2ª ed. corr. y aum., 1996.

(2) Cristóbal Corrales Zumbado, Dolores Corbella Díaz, Mª Ángeles Álvarez Martínez, *Diccionario diferencial del español de Canarias,* Madrid, Arco Libros, 1996.

mentation historique d'envergure, bien éditée et classée chronologiquement. Il convient de présenter brièvement ici cet ouvrage, en raison de sa bienfacture et de la place qu'il occupe désormais dans le panorama des publications consacrées à la variation diatopique de la langue espagnole. Disons-le clairement: le DHECan est de loin le meilleur dictionnaire historique d'une variété régionale d'espagnol; à vrai dire, c'est l'un des seuls, mais cela ne diminue en rien ses mérites, bien au contraire. Comme le rappellent les auteurs, «La tradición filológica del Archipiélago ha consagrado casi toda su producción a los aspectos sincrónicos del lenguaje.» [p. XIX de l'*Introducción*]; tout était donc à faire, en particulier si l'on tient compte de l'absence d'ouvrages de lexicographie historique différentielle dans le reste du domaine hispanique.(3)

Pour mieux présenter l'ouvrage, illustrons d'abord la microstructure de l'un de ses articles:

almorzar, almosar, amorzar. (Arc.) intr. Tomar la primera comida del día.

1670 *Ordenanzas de Tf* (tít.XIV, p.165): Yten que ningun mesonero, ni tauernero de de comer, ni *almorçar* en dia de fiesta por la mañana, hasta ser salidos de misa, desde que la començaren a tañer, segun se contiene en el titulo primero deste libro, y so las penas alli contenidas al que lo diere, y lo comiere.

1862 *Viaje a Taganana* (p.241): Embebidos en una alegre conversación nos hallábamos cuando nos advirtió nuestro huésped que con nosotros se hallaba, que eran horas de *almorzar* [...]. A cosa de las nueve empezó la función, habiéndonos agradado sobremanera el sermón pronunciado [...]. **1877** Gómez Rivero *Recuerdos de un viaje a La Habana* (p.89): Como eran las nueve y se iva acercando la hora de almuerzo llegó la buena mujer y preguntome si tenia elejido lo que habia de *amorzar*. **c1887** Castañeyra *Memoria* (p.30): En el templo el sacerdote les espera y concluida la nupcial ceremonia, salen en el mismo orden. Los primeros se dirigen a la casa del novio; los segundos a la de la novia. Aquellos *almuerzan* y después van a ver a ésta; juntos bailan y yantan al mediodía, pasando en alegres distracciones hasta medianoche. **a1887** Maffiotte *Glosario de canarismos* (p.33): *Almosar*. v.a. (vulg[ar]) Almorzar. **1897** Pereyra *Tipos* (p.51): *Almorzaba* casi siempre sola; pues su madre ya achacosa se levantaba muy tarde y de ordinario lo hacía en la cama. **1899** Millares *Los inertes* (p.247): Desde muy temprano se ponía al fuego la media libra de carne, se sacaba el caldo a las nueve y con unas sopas, una taza de té y un cacho de pan *almorzaba* la familia.

c1920 Pérez Armas *Recuerdos* (p.9): Eran aproximadamente las diez de la mañana y decidimos *almorzar* a la sombra de unas frondosas higueras, propiedad de mi buen padre [...]. **1925** Pérez Armas *La vida, juego de naipes* (p.40): –Veo

(3) Sur la lexicographie contrastive et différentielle de l'espagnol péninsulaire, v. notre article «Vers un *Diccionario de los regionalismos de España*», dans David Trotter (éd.), *Actes du XXIVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Aberystwyth 2004*, Tübingen: Niemeyer, 2007, t. IV, pp. 377-394, ainsi que la contribution de Rolf Eberenz, "Un dictionnnaire de régionalisme pour l'espagnol?", paru dans Gleßgen/Thiebault (éds), *La lexicographie différentielle du français et le "Dictionnaire des régionalismes de France"*, Strasbourg, PUS, 2005, pp. 251-263..

que usted tampoco *almuerza*. No me explico cómo esa gente hace ahora una comida en toda regla para después tomar el «lunch» a la una. ¡Viven para engullir! **1959** Alvar *El esp. hablado en Tf* (p.118): *Almorzar*. 'comida de las nueve de la mañana' ([La] Lag[una]) [...].

♦ En el DHLE se documenta ya desde el *Cantar de Mio Cid*. El que se recoja en este diccionario es por su carácter de arcaísmo, al haber tenido en Canarias un uso continuado desde su primera aparición escrita, aunque debilitándose especialmente en el siglo XX, hasta quedar hoy como una auténtica reliquia del pasado. *Almorzar*, de manera generalizada, se refiere en la actualidad sólo a la comida del mediodía. En América se ha mantenido también en el uso, tal y como lo señala MORÍNIGO: «Desayunar y comer por la mañana algo antes de la comida de mediodía. Se usa en las regiones americanas más arcaizantes». En algunas regiones españolas, como Burgos (GONZÁLEZ OLLÉ, p.64), Cantabria (SAIZ BARRIO) y Extremadura (MONTERO CURIEL, s.v. *almorzal*), se encuentra también recogida, sin duda con el carácter de «rural» que le da el DEA.

On trouve d'abord le mot-vedette, suivi de variantes graphiques plus rares, puis une parenthèse normalement consacrée à un bref commentaire étymologique, qui dans ce cas-ci se résume à 'arc.' (archaïsme); dans l'optique différentielle, cela est parfaitement justifié. Une définition componentielle apparaît ensuite, suivie par le bloc des citations historiques (classées chronologiquement avec un paragraphe pour chaque siècle), qui dans ce cas-ci remontent au 17e s. mais qui parfois plongent jusqu'au 15e siècle (v. par ex. *guanche*, mot désignant les premiers habitants des îles, qui a droit à un imposant bloc de douze pages de citations). Le mot-vedette est souligné dans les citations par l'emploi des italiques. On remarque que les passages ont été soigneusement choisis pour bien faire ressortir le sème /+ premier repas de la journée/; les variantes graphiques données en entrée sont également illustrées (même si cela oblige parfois les auteurs à citer des sources secondaires, comme le *Glosario de canarismos* de Maffiotte pour la forme *almosar*). Le déséquilibre entre le 19e et le 20e siècle montre bien que cet emploi est tombé en désuétude aujourd'hui, comme il est rappelé dans le commentaire historico-comparatif final, lequel renvoie au DHLE (le dictionnaire historique de l'Académie) ainsi qu'à Morínigo pour l'espagnol d'Amérique, et à quelques auteurs de monographies sur l'espagnol régional péninsulaire qui ont aussi été dépouillées. On obtient ainsi une bonne représentation de la vitalité du mot dans le temps et dans l'espace.

La richesse documentaire de ce dictionnaire repose sur l'envergure des dépouillements de sources de première main: la partie de la bibliographie consacrée aux «fuentes documentales» s'étend de la page 1525 à la page 1595, et regroupe plusieurs centaines de textes historiques. Les matériaux ainsi recueillis sont d'une valeur inestimable, autant pour la description historique de l'espagnol des Canaries que pour n'importe quelle étude portant sur l'histoire des méridionalismes et des américanismes, voire sur celle de la langue portugaise – car de très nombreux canarismes proviennent d'emprunts anciens au portugais. En outre, les quelques mots remontant au vocabulaire des *guanches*, les premiers habitants de l'Archipel, présentent un grand intérêt pour la linguistique des parlers berbères.

Il ne reste maintenant qu'à souhaiter l'avènement de projets comparables dans le reste de l'Espagne (on pense en particulier à l'Andalousie), ainsi qu'en

Amérique. Une telle entreprise ne s'improvise pas: un travail de longue haleine consistant d'abord à dépouiller aussi exhaustivement que possible toutes les sources secondaires, ainsi qu'une recherche approfondie dans de très nombreuses sources primaires, bien éditées(4), sont toutefois nécessaires pour garantir la qualité et le caractère innovateur des résultats; mais l'équipe du DHECan a fait la preuve qu'une telle entreprise est réalisable, et elle mérite toutes nos félicitations.

André THIBAULT

ITALOROMAN

Mair PARRY, *Sociolinguistica e grammatica del dialetto di Cairo Montenotte.* Parluma 'd còiri, Savona, Società savonese di storia patria (Ζήτησις. Collana di fonti e studi, 2), 2005, 377 pagine.

L'opera si apre con la *Presentazione* di Giulio Lepschy [5-7 n.n.]. Alla *Premessa* seguono quindi sei capitoli, in cui si illustrano le varie componenti, sociolinguistiche e linguistiche, che formano l'idioma di Cairo Montenotte (Savona), cittadina della val Bormida, nell'anfizona ligure-padana denominata *Mischzone* da Forner (1988: 461) per cui mancano a tutt'oggi studi approfonditi(1). I dati analizzati sono il frutto di una trentennale attività di ricerca condotta dall'A. a partire dal 1972 nel corso di ripetuti soggiorni a Cairo e consistono di risposte a questionari (sociologici, sociolinguistici e linguistici) e di registrazioni di parlato libero. Come si conviene a una trattazione indirizzata a due categorie diverse per interesse e competenze quali sono quelle dei parlanti stessi di Cairo da un lato, dei linguisti dall'altro, ogni forma è registrata sia in grafia tradizionale sia in trascrizione fonetica IPA. Concepita con l'obiettivo di individuare l'azione dei grandi cambiamenti sociali della prima metà del XX secolo sullo sviluppo della parlata di una cittadina italiana, questa monografia

(1) L'A. segnala come eccezione il lavoro di Bernhard Schädel, *Die Mundart von Ormea*, Halle, Niemeyer, 1903 e ricorda, tra gli altri, oltre al già citato Werner Forner, «Aree linguistiche 1. Liguria». In: Günter Holtus, Michael Metzeltin, Christian Schmitt, Hrsg., *Lexikon der romanistischen Linguistik (LRL), vol. IV. Italienisch, Korsisch, Sardisch*, Tübingen, Niemeyer, 1988, 465-485, A.M. Longo, *Per una tipologia dei confini meridionali delle parlate piemontesi*, tesi di laurea inedita, Torino, Istituto di dialettologia, 1970; Lorenzo Massobrio e Giulia Petracco Sicardi, a c. di, *Studi linguistici sull'anfizona ligure-padana*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1992.

(4) L'Université de La Laguna, où le DHECan a été réalisé, s'est également illustrée dans le monde de l'édition de textes: mentionnons au passage cette magnifique édition du texte fondateur (1402-1422) de Béthencourt: Berta Pico, Eduardo Aznar, Dolores Corbella, *Le Canarien: Manuscritos, transcripción y traducción*, La Laguna, Instituto de Estudios Canarios, 2003, 491 pages. On y trouve entre autres la reproduction photographique, sur papier glacé, de la totalité du manuscrit G (British Museum) et du manuscrit B (Bibliothèque municipale de Rouen), avec transcription diplomatique et traduction espagnole. *Le Canarien* est la plus ancienne source primaire citée dans le DHECan.

si segnala per l'ampio respiro con cui propone, accanto alla descrizione più strettamente tecnico-linguistica, la dinamica delle variabili sociolinguistiche.

Dopo aver tracciato un rapido *Schizzo di storia sociale* del paese (Cap. 1), l'A. passa alla discussione della situazione sociolinguistica a Cairo, collocata nel più vasto quadro italiano e descritta alla luce dei concetti di diglossia e bilinguismo. Da un'indagine condotta nelle scuole di Cairo nel maggio 1975 e da interviste successive ad un campione rappresentativo di Cairesi l'A. registra, accanto al permanere della differenza di prestigio tra italiano e dialetto, propria della diglossia, il sovrapporsi delle due varietà in molti domini d'uso (Cap. 2. *Lingua e dialetto di Cairo*).

Seguono quindi due capitoli che si propongono di esaurire le categorie più rilevanti per l'illustrazione del sistema grammaticale della varietà cairese (Cap. 3. *Fonologia del cairese*; Cap. 4. *Morfologia e sintassi*). Costante è l'interesse dell'A. rispetto al problema della classificazione dei dialetti della Val Bormida(2). In particolare, per la valutazione di questo aspetto P. invita a tener conto che «il peso della componente piemontese nei confronti di quella ligure varia da un dialetto all'altro in ragione della sua storia, ma ciò che è particolarmente interessante dal punto di vista linguistico è che varia anche secondo i livelli linguistici (fonologia, morfologia, sintassi, lessico)» [72]. A ciascun livello vengono dunque distinti a più riprese quei tratti del dialetto di Cairo che sono anche fenomeni definitori di tutta l'area dei dialetti settentrionali da quelli che di contro si configurano come esclusivi dell'area ligure (ad es. (i) la palatalizzazione dei nessi (-)PL > [tʃ]: PLŪS > [tʃy] 'più', (-)BL- > [dʒ]: BLĒTAS > [dʒɛ] 'barbabietola', (-)FL- > [ʃ]: FLAMMA > ['ʃama] 'fiamma' [71], (ii) la presenza di un gruppo di sostantivi a flessione eterogenea per lo più residuo della classe BRACHIUM/-A: [brats] ['bratsæ] 'braccio, -a' [125-126], (iii) la non obbligatorietà del clitico locativo [jɛ] nella struttura presentativa: [u ven 'karla e ma'ria] 'vengono Carla e Maria' [211-216]) o dell'area piemontese, più specificamente monferrina (ad es. (i) la velarizzazione e arrotondamento di [a] tonica > [ɒ]: ['mɒre] 'madre' < MATRE [71], (ii) la desinenza della Ip.pl. dell'indicativo presente ['uma] [186], (iii) lo sviluppo dell'articolo determinativo maschile [ɛɹ] e [u] e del soggetto clitico di IIIp.sg.m. [u] [138-140]). Lo studio «presenta soprattutto i dati empirici, ma inquadrati in un'analisi che vuol mettere in luce i dinamismi che hanno determinato l'evoluzione diacronica» [10]. Muovendo da un taglio prevalentemente sincronico, il dato dialettale (tratto di preferenza dai testi di parlato spontaneo) viene discusso in dettaglio integrando la prospettiva sincronica con la ricostruzione diacronica (è esemplare al proposito la presentazione della flessione verbale [182ss.]) e con la comparazione dialettale, italo-romanza e romanza occidentale (si consideri ad es. lo sviluppo del sistema verbale e il suo accostamento al francese moderno [199]). Dati questi presupposti, i fatti dialettali non sono selezionati sì da illustrare un quadro teorico precostituito, ma piuttosto considerati a partire da un'impostazione eclettica, che assume di volta in volta l'assunto teorico che permetta di raggiungere risultati migliori. Grande è il vantaggio che ne deriva per l'analisi descrittiva, la cui validità empirica è indipendente dallo sviluppo di un quadro teorico.

---

(2) Come segnala l'A., il carattere transizionale delle varietà di quest'area fu messo in rilievo già da Bernardino Biondelli, *Saggio sui dialetti galloitalici*, Milano, 1853 (rist. anast. Bologna, Forni, 1970), 474.

Segue un riepilogo sistematico dei tratti caratteristici del tipo dialettale cairese messi ora a confronto con il tipo dialettale ligure e con quello monferrino, al fine di collocare il cairese tradizionale fra le varietà italoromanze (Cap. 5. *Classificazione del cairese*). Da questo riepilogo risulta più evidente il "valore aggiunto" che al quadro dialettologico viene dall'illustrazione di uno spazio linguistico limitrofo e di transizione dialettale (si veda ad es. l'illustrazione della negazione frasale non marcata, del tipo di quella del francese standard, distinta dalla negazione postverbale del piemontese e dalla negazione preverbale del ligure). Il confronto con le varietà limitrofe conferma la percezione dei parlanti, che durante le interviste hanno riconosciuto la maggior vicinanza del loro dialetto al tipo piemontese-monferrino piuttosto che al tipo ligure, verso cui pur si orientano i mutamenti intervenuti nel XX secolo, in seguito al miglioramento delle comunicazioni tra entroterra e litorale.

Sugli sviluppi recenti del dialetto e sull'italianizzazione del cairese si concentra l'ultimo capitolo (Cap. 6. *Il dialetto in evoluzione: indagine sociolinguistica*), che si propone di precisare le modalità del cambiamento, ovvero l'incidenza delle variabili sociologiche sulle variabili linguistiche, adottando un approccio statistico e sociolinguistico.

Il volume è corredato infine da un *Indice selettivo delle parole dialettali*, che si offre quale «semplice strumento di orientamento» [355].

Con questo volume Mair Parry, il cui nome è ben noto agli specialisti per la serietà ed originalità dei suoi numerosi contributi(3), fornisce un luminoso esempio di come si possa render servizio ad un tempo al parlante e al linguista, contribuendo alla consapevolezza del primo e all'esigenza di documentazione del secondo.

Tania PACIARONI

GALLOROMAN

FRANÇAIS

Françoise GADET, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys (Collection *L'Essentiel Français*, nouvelle édition revue et augmentée), 2007, 192 pages.

Le français est une langue pour laquelle il y a un écart spécialement important d'une part entre norme écrite et production spontanée orale et d'autre part entre les nombreuses variétés orales. Ces faits font du français un objet d'étude non seulement

(3) Si segnalano, tra gli altri, i lavori sulla sintassi dei clitici, dei costrutti negativi, di quelli impersonali (ad es. «La sintassi dei pronomi soggetto in piemontese». In: Paolo Ramat e Elisa Roma, a c. di, *Sintassi storica. Atti del XXX Congresso della SLI*, Roma, Bulzoni, 1998: 329-344; «Accordo e soggetti postverbali in piemontese». In: Annick Englebere et al., éd. *Actes du XXIIe CILPR, Bruxelles, 1998*, VI corsivo, *De la grammaire des formes à la grammaire du sens*, Tübingen, Niemeyer, 2000, 391-402) ed anche Martin Maiden & Mair Parry, eds., *The Dialects of Italy*, London, Routledge, 1997.

intéressant pour la linguistique en général, mais surtout pour les disciplines qui s'intéressent à la variation, à leurs manifestations, et aux causes de leur existence.

Le livre de Françoise Gadet propose une vue d'ensemble sur la situation complexe du français actuel, placé dans le continuum allant d'un français normatif à l'usage non standard. Cette situation est particulièrement complexe pour le français qui valorise l'écrit normatif et tend à rejeter au cours de la scolarisation toute variation non standard. Se basant sur une recherche de pointe dans le domaine, l'auteure étudie les conditions et les formes de la variation et offre au lecteur des positions engagées, souvent polémiques, qui incitent à la réflexion. Ce petit livre sert non seulement d'introduction à des disciplines en pleine évolution, la sociolinguistique et la linguistique variationnelle, mais il contribue en même temps au développement de ces disciplines.

L'ouvrage se compose de six chapitres de longueur égale (environ 23 pages chacun) qui présentent un aspect particulier de variation. Les chapitres sont organisés de façon à fournir progressivement les bases de compréhension et d'analyse. Chaque chapitre présente des réflexions théoriques, des cas étudiés, des exemples illustratifs et des propositions de lecture supplémentaire. Les chapitres sont suivis d'une série de suggestions d'exercices fort utiles [165-70], d'un indispensable glossaire des termes souvent très techniques [171-77], d'une bibliographie générale qui complète celle qui accompagne chacun des chapitres [179-81] et d'un index [183-86]. Les remarques suivantes relèvent les points les plus importants des chapitres.

Le premier chapitre («La diversité linguistique et la variation», [13-36]) présente le phénomène de la variation dans son contexte méthodologique, en renvoyant aux origines de la description de la variation par les dialectologues, puis par la sociolinguistique. L'auteure illustre comment les remarques sur la variation sont formulées depuis les temps les plus reculés, et elle décrit les efforts vers la standardisation du français, ainsi que les effets idéologiques du standard. Elle propose une représentation de la variation [23-24] qui constitue le point de référence et d'organisation des chapitres suivants. Cette représentation oppose la variation inter-locuteurs (selon l'usager, soit différents individus selon des angles différents, de diachronie, de localisation, et de position sociale), et la variation intra-locuteurs (selon le répertoire d'un même locuteur dans différentes activités). Cette structuration, qui a le mérite de prendre le locuteur comme principe de classement, est reflétée dans les termes de diatopie, diastratie et diaphasie, dont l'origine se trouve dans la romanistique allemande. Elle a l'avantage de distinguer entre les effets sociaux dans la langue et le socio-démographique, entre une manifestation linguistique et l'extra-linguistique et évite ainsi le flou de termes traditionnels.

Le chapitre deux («Entre oral et écrit», [37-61]) insiste avec raison sur une distinction souvent négligée entre médium (oral ou écrit) et conception (les modalités de constitution fonctionnelle et communicative d'un énoncé). Un énoncé oral peut avoir des caractéristiques discursives de l'écrit et vice versa. Le fait qu'écrire soit une activité solitaire, et parler une activité plutôt interactive entraîne une différence d'investissement de l'énonciateur. À la suite des romanistes allemands Koch et Oesterreicher on peut ainsi opposer une tendance vers un pôle informatif (engagement minimal, détachement, volonté de neutralité) ou investi (engagement inscrit dans le discours). Autant que d'un effet de médium, il s'agit de la pratique conceptionnelle

qu'en ont les locuteurs. L'oral fonctionne davantage à l'implicite, sur présupposés partagés, sous-entendus et inférences conversationnelles; ce qui le situe vers le pôle de l'engagement, face à l'écrit qui tend à décontextualiser, imposant ainsi des procédés d'explicitation. Mais il s'agit de tendances, plus que d'une dichotomie, car il n'existe pas de communication totalement décontextualisée.

Dans le chapitre trois («Le matériau variationnel», [63-87]) on présente les lieux linguistiques en jeu dans la variation en français (phénomènes de langue parlée ordinaire, et formes localement ou socialement évaluées). On présente des hypothèses fonctionnalistes sur la variation et des réflexions sur les changements. Les exemples fournis vont de la variation phonique supra-segmentale à la variation segmentale, de la morphologie à la syntaxe et au lexique. Particulièrement utiles sont les listes de variation possible pour le même contenu (illustré entre autres p. [77], par les différentes façons de rendre *la fille dont je t'ai parlé*: *la fille / je t'ai parlé d'elle, la fille que je t'ai parlé* etc.)

Le diastratique ou l'impact du social forme le sujet du chapitre quatre [89-111]. Afin d'étudier les facteurs sociaux qui interviennent dans la dynamique de l'usage langagier, il faut pouvoir identifier ces facteurs et les phénomènes qu'ils recouvrent, et problématiser leurs modalités d'entrée en relation. La difficulté est que la sociolinguistique a hérité des sciences sociales des catégories et des définitions qui n'ont pas été construites dans la perspective d'une investigation du langage. Le chapitre sélectionne les catégories sociologiques pertinentes pour l'étude du langage dans son contexte social, puis examine la façon dont les facteurs sociolinguistiques interviennent dans la transmission des normes. Comme dans les autres chapitres, la présentation contient des "études de cas" fort illustratives, par exemple sur l'usage du *ne* de négation étudié dans une stratification selon l'âge, selon la classe sociale et selon le sexe (en l'occurrence, seul ce dernier s'avère sans importance). Les sections consacrées à l'enjeu social de la transmission des normes et les réflexions sociolinguistiques sur l'échec scolaire sont très instructives.

Le chapitre cinq («Vernaculaires», [113-135]) présente une tentative de caractériser le non standard ou le français populaire, au niveau phonique, morphosyntaxique et lexical. Une section est consacrée à la langue des jeunes, notamment à son lexique composite, sans cesse renouvelée selon les mécanismes connus, telle la verlanisation et la reverlanisation [124 *sqq.*], aux violences verbales et aux conséquences linguistiques de l'immigration.

La variation diaphasique est traitée dans le chapitre six («L'ajustement entre interlocuteurs: le diaphasique», [137-160]). Ce niveau de variation soulève de façon intéressante des problèmes qui mettent en jeu les principes de base du sociolinguistique: sa raison d'être (pourquoi un locuteur ne parle-t-il pas toujours de la même façon?), sa place parmi les faits de variation (étant donné qu'il s'agit du même usager), ou la question de la signification, et de sa possible équivalence à travers la diversité des formes. Le chapitre présente des exemples illustratifs du répertoire variationnel de la même personne. L'auteure discute le processus d'apprentissage de la maîtrise du diaphasique chez les natifs et chez les étrangers. Avec Labov (1964) on peut distinguer six étapes dans la maîtrise d'une langue maternelle: acquisition de la grammaire de base (petite enfance, sous l'influence des parents), accès au vernaculaire local (entre 5 et 12 ans, à l'instigation du groupe de pairs), sensibilité à la

diversification sociale (vers 14-15 ans), acquisition de la variation diaphasique, par l'élargissement des contacts sociaux, maîtrise cohérente et consciente du standard, enfin maîtrise de la gamme totale, ce qui ne se produit guère, que vers 18-20 ans. La maîtrise du diaphasique constitue donc un processus lent et un stade avancé de maîtrise de la langue maternelle; du moins pour un maniement cohérent, au-delà de l'appropriation de quelques traits épars. S'il est vrai que toutes les langues connaissent une variabilité diaphasique, l'ampleur du phénomène et les manifestations diffèrent d'une langue à l'autre et les apprenants d'une langue étrangère acquièrent difficilement les subtilités du diaphasique d'une langue non maternelle.

Curieusement, le livre ne précise pas à quel public il s'adresse. De toute évidence, ce n'est pas un ouvrage de vulgarisation mais la présentation de l'état de la recherche d'une spécialiste du domaine. Les nombreuses références en fin de chapitres, souvent commentées, permettent au lecteur de s'orienter dans le débat scientifique actuel d'une discipline en pleine évolution. C'est sans doute pour cela que la maison d'édition a décidé de publier une deuxième édition (la première date de 2003), largement revue et mise à jour. Le volume est augmenté de 51 pages, ce qui a permis à l'auteure d'ajouter des exemples, des références et d'approfondir certaines présentations.

Cet ouvrage a le grand mérite de montrer l'importance de la variation pour le français, d'offrir une présentation cohérente des théories qui expliquent les motivations de cette variation et de fournir d'excellents exemples. Il est à recommander aussi pour les étudiants étrangers qui désirent comprendre un aspect important de la langue française particulièrement difficile à saisir à distance.

Lene SCHØSLER

Jean PRUVOST, *Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Ophrys, 2006, 200 p.

Ce nouveau livre de J. Pruvost, qui fait suite à plusieurs autres déjà publiés sur le même thème (*Dictionnaires et nouvelles technologies* [2000], *Les dictionnaires de langue française* [2002], etc.), comporte deux grandes parties: l'une, chronologique, retrace l'histoire de la lexicographie française, de ses origines à l'aube du XXIe siècle; la seconde, thématique, dégage des critères de classement et d'appréciation des dictionnaires.

La première partie, «histoire des dictionnaires français: entre langue et mouvement de pensée», fait conjointement l'histoire de la lexicographie et celle de la langue française en tant qu'elle est décrite par les dictionnaires.

Le chapitre initial traite des premiers recueils lexicographiques jusqu'aux dictionnaires de la période humaniste. Très logiquement, J. Pruvost place les sources du genre lexicographique dans l'Antiquité gréco-romaine en notant que le classement alphabétique n'est pas alors adopté. L'auteur pourra peut-être supprimer dans une réédition la notation du fait que «l'alphabet remonte à l'apparition de l'écriture alphabétique» (page 16). Après avoir évoqué les *Etymologiae* d'Isidore de Séville, J. Pruvost aborde la période médiévale, qui est assez malencontreusement traitée. Il est louable de mentionner l'importance des *Miroirs* ou du *Speculum triplex* de Vincent de Beauvais, mais on est quelque peu étonné de lire un développement sur la

Somme théologique de Thomas d'Aquin dont le rapport avec la lexicographie naissante est bien moins immédiat que celui qu'entretiennent les glossaires du type *Abba, Abolita* (VII-VIIIe s.) ou du type *Abstrusa* (VIII-IXe s.), qui ne sont pas mentionnés, pas plus que ne sont cités d'ailleurs l'*Elementarium* de Papias (vers 1053), le recueil d'Hugotino de Pise (XII-XIIIe s.) ou le *Catholicon* de Jean de Balbi (fin XIIIe s.), qui forment autant d'étapes importantes vers l'émergence de la lexicographie de la Renaissance. J. Pruvost souligne ensuite fort légitimement la correspondance entre la proclamation de l'édit de Villers-Cotterêts (1539), le manifeste de la Pléiade (1549) et la publication des premiers dictionnaires de Robert Estienne (1539-1552), mais le lecteur est dérouté par le non-respect de la chronologie: après avoir traité des éditions d'Estienne (1539-1549) puis du *Thresor* de Nicot (1606), l'auteur nous ramène à la première édition du dictionnaire d'Ambrogio Calepino (1502), qui est décrit comme un bilingue latin-italien (p. 24), ce qui est inexact, l'ouvrage étant monolingue latin dans sa première version. Par ailleurs, il eût été bon de rappeler le rapport de filiation entre le *Dictionarium* de Calepin et le *Thesaurus linguae latinae* d'Estienne (1531, 1536[2]), lequel donne naissance aux éditions bilingues abrégées, d'abord latin-français (1538) puis, par retournement de la nomenclature, français-latin en 1539.

Le chapitre 2 est consacré au XVIIe s. et à la naissance des dictionnaires monolingues dont l'apparition est mise en relation avec les théoriciens de la langue que furent Malherbe ou Vaugelas. Est aussi évoquée, fort justement, l'influence du mouvement précieux, mais le lecteur devra corriger la date du *Grand Dictionnaire des Précieuses* de Bodeau de Somaize, daté de 1631 (p. 30) alors qu'il est paru en 1661. Après avoir retracé les premières années de l'Académie française sont ensuite présentés et comparés les trois grands monolingues de la fin du XVIIe siècle: le *Dictionnaire françois* de Richelet (1680), le *Dictionnaire Universel* de Furetière (1690) et la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694). L'analyse de ces ouvrages fondamentaux fournit l'occasion d'un rappel sur l'histoire du corps académique et sur celle du dictionnaire, attendu pendant plus de quarante ans. Sont ensuite évoqués G. Ménage et les deux éditions de son dictionnaire étymologique (1650; 1694) et Th. Corneille, l'auteur du complément académique consacré aux technolectes (1694). Il est dommage que l'auteur ait oublié de faire mention, ici comme plus bas (page 53), de la seconde édition du *Dictionnaire françois*, procurée par P. Richelet en 1693, et qui est très enrichie par rapport au texte de 1680. Bouleversant encore la chronologie, J. Pruvost traite ensuite des bilingues parus au début du XVIIe siècle, alors qu'ils eussent demandé d'être évoqués avant les monolingues de 1680-1694, leur ayant servi de modèles voire de sources. Sont ainsi étudiés, parmi d'autres, le *Dictionary* de R. Cotgrave (1611), le *Tesoro* de S. de Covarrubias (1611) ou le *New Dictionary* de Guy Miège (1677). Le lecteur prendra soin de corriger la date de parution du *Dictionary of barbarous French*: 1679 et non pas 1779 (p. 48).

Le chapitre 3 retrace l'histoire de la lexicographie du début du Siècle des Lumières jusqu'à Littré et Larousse. J. Pruvost passe successivement en revue la fortune éditoriale des principaux dictionnaires du siècle: la série du *Dictionnaire universel* de Trévoux (1704-1771) issu du *Dictionnaire* de Furetière (dont les rééditions ne sont pas évoquées), celle du *Dictionnaire* de Richelet puis celle du *Dictionnaire de l'Académie*, réédité sous l'Ancien Régime en 1718, 1740 et 1762 (et non pas 1763, en page 55). Un développement intéressant est ensuite consacré à la genèse et au

contenu du *Dictionnaire critique* de Féraud (1787). Il est dommage que l'auteur oublie de mentionner le *Suplement* [*sic*] *du Dictionnaire critique*, resté manuscrit à la mort de Féraud et qui a été publié, par les soins de P. Larthomas en 1987. Après avoir évoqué des dictionnaires de divers types (synonymes, néologismes, mots burlesques, proverbes), J. Pruvost aborde l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, genre un peu maladroitement qualifié de «nouveau» (p. 61), ce qui est faire bon compte de toutes les encyclopédies parues, en France comme à l'étranger, et ce depuis le Moyen Âge, à partir d'une conception du savoir qui remonte à l'Antiquité et qui s'est affirmée à la Renaissance (cf. Budé). Est passée ensuite en revue la vaste production du XIXe s., siècle des dictionnaires s'il en fut, qui vit éclore les ouvrages commerciaux de Boiste, Raymond, Nodier, Landais, Gattel, Laveaux, etc. L'essentiel du développement est cependant réservé à Littré et à Larousse, dont la carrière est retracée.

Le chapitre 4 est centré sur le XXe s. et sur la période contemporaine. J. Pruvost rappelle les nombreuses publications de la maison Larousse avant de décrire l'aventure des trois dictionnaires philologiques de la seconde moitié du XXe s.: le *Robert*, le *Grand Larousse de la Langue Française* (1971-1978) et le *Trésor de la langue française* (1971-1994).

Avec le chapitre 5 commence la seconde partie, thématique. J. Pruvost aborde dans un premier temps les distinctions qui opposent la lexicographie et la dictionnairique, telle que définie par B. Quemada en 1987, cette dernière ayant pour finalité d'élaborer un produit commercial, avec les contraintes très matérielles que cela impose. L'auteur fait ensuite un point détaillé sur la métalexicographie, discipline relativement récente et encore assez méconnue. Dans un second temps, J. Pruvost présente les deux types possibles de classement des lexèmes: sémantique (synonymique, analogique, méthodique, idéologique) et formel (alphabétique, phonique, étymologique), chacun de ces types étant illustré d'exemples nombreux. On relativisera l'affirmation selon laquelle le mode de classement alphabétique est né au XVIIIe s. (p. 115): dès la seconde moitié du XVIe s. ce principe est appliqué en toute rigueur et un dictionnaire comme celui de Cotgrave (1611), par exemple, est purement alphabétique.

Le chapitre 6 présente une typologie des divers types de dictionnaires au sein d'un «ensemble d'oppositions modulables», typologie basée essentiellement sur la nature, la composition et la structuration de la nomenclature mais aussi sur les publics visés ou les finalités commerciales. Citant de nombreux exemples, J. Pruvost propose ainsi une série d'oppositions qui, loin d'être exclusives, se recoupent souvent; citons: dictionnaires monolingues / bilingues; dictionnaires / encyclopédies; dictionnaire de langues / dictionnaires à visée encyclopédique; dictionnaires extensifs / sélectifs; dictionnaires descriptifs / normatifs / prescriptifs; dictionnaires en synchronie / en diachronie; dictionnaires généraux / de spécialité; dictionnaire général / d'apprentissage; dictionnaire de décodage / d'encodage, etc. Cette classification constrastive est opératoire pour autant qu'on n'en fige pas les frontières, comme le note l'auteur. La distinction la plus récente est celle qui oppose les dictionnaires sur papier et ceux sur support informatique, révolution technique qui modifie profondément le rapport au texte lexicographique.

Le chapitre 7, «au cœur d'un dictionnaire», est centré sur la description de la structure interne du texte lexicographique, qui s'articule à un double niveau: celui de

la macrostructure (organisation des entrées constituant la nomenclature) et celui de la microstructure (organisation des sens dans le micro-texte). Pour ce qui est de l'extension et de la composition de la nomenclature, elle dépend en partie du public visé, mais aussi du projet lexicographique du dictionnariste. Les différentes composantes d'un article de dictionnaire sont ensuite étudiées et décrites: la vedette, la définition (dont les divers types sont analysés), les exemples, les remarques métalinguistiques, les éventuels développement encyclopédiques. Un dernier moment est réservé à l'illustration, dont le rôle est souvent sous-estimé.

La conclusion est suivie d'une bibliographie de cinquante-six titres; on y trouve les références de base, mais l'on s'étonne de l'oubli des travaux fondamentaux de B. Merrilees sur le Moyen Âge, ou de ceux de T.R. Wooldridge sur les dictionnaires de la Renaissance, auteurs pourtant cités dans le cours de l'ouvrage (p. 106). Vient ensuite un glossaire de onze notions dont certaines ne semblaient pas s'imposer (*illustration*) alors que d'autres auraient sans doute été bien venues (*entrée*, *sous-entrée*, *nomenclature*, *vedette*). L'ouvrage se termine sur un «index des dictionnaires cités», qui est plus précisément une liste classée chronologiquement. On regrette d'y retrouver les mêmes coquilles que dans le corps de l'ouvrage (le *Dictionnaire* de Somaize daté de 1631, la quatrième édition du dictionnaire académique datée de 1763).

Par son style agréable et souvent anecdotique, comme par son contenu informatif, ce court ouvrage, qui dit néanmoins l'essentiel sur le sujet, s'adresse aux étudiants, voire au grand public, davantage qu'aux linguistes ou aux spécialistes du domaine.

Gilles PETREQUIN

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Pratiques philologiques en Europe, Actes de la journée d'étude organisée à l'École des chartes le 23 septembre 2005, réunis et présentés par Frédéric DUVAL, Paris, École des chartes, 2006, 173 pp.

Come illustra F. Duval nella *Introduction* [5-20], il volume in questione si propone di fare il punto sulla teoria e la pratica dell'edizione di testi medievali in Europa, ricollegandosi esplicitamente [5] al libro curato qualche anno fa da M.-D. Gleßgen e F. Lebsanft, *Alte und neue Philologie* (Tübingen, Niemeyer, 1997), e proponendosi meritoriamente di far dialogare tra loro le diverse filologie nazionali che troppo spesso procedono nell'ignoranza reciproca.

A tutti gli autori è stato sottoposto una sorta di questionario riguardante tanto la sociologia della ricerca (condizionamenti dovuti alle tradizioni nazionali, al mercato editoriale o alla situazione accademica), quanto l'ideologia dell'edizione e la prassi ecdotica. Gli interventi (T. Bein, *L'édition de textes médiévaux allemands en Allemagne: l'exemple de Walther von der Vogelweide* [21-36], L. Carruthers, *L'édition de textes en anglais médiéval: remarques sur les pratiques philologiques en Angleterre* [37-54], L. Jongen, *Combien partirent pour Cologne? L'édition des textes en moyen néerlandais: aperçu historique et problèmes* [55-76], Fabio Zinelli, *L'éditions des textes médiévaux italiens en Italie* [77-113], F. Duval, *La philologie française, pragmatique*

avant tout? L'édition des textes médiévaux français en France [115-150], D. Poirel, *L'édition des textes médiolatins* [151-173])[1] rispondono con più o meno completezza e libertà alle domande, ma tutti purtroppo finiscono con l'escludere la problematica dei testi pratici e di interesse puramente linguistico [19]. Si tratta in ogni caso di un volume appassionante, che denuncia i rischi della disciplina nell'Università odierna, non nasconde i difetti delle pratiche attuali [149], smentisce non pochi pregiudizi e semplificazioni [6] e addita promettenti prospettive di ricerca.

Marcello BARBATO

Vittorio FORMENTIN, *Poesia italiana delle origini*, Roma, Carocci, 2007, 335 pp.

Il volume in questione fa parte della collana *Storia linguistica italiana* diretta da Luca Serianni. L'intenzione didattica della serie è rispecchiata nelle frequenti note che definiscono termini linguistici (es. 'deaffricazione' [18] o 'arcifonema' [44]), stilistici e metrici (es. *coblas capfinidas* [204]), o illustrano pratiche filologiche (come le tecniche di descrizione del manoscritto [214]). Ma l'opera non si limita ad assolvere una funzione manualistica, ponendosi senz'altro all'avanguardia della ricerca filologica e linguistica. L'autore è uno dei più grandi conoscitori delle varietà italoromanze antiche, di cui ha fornito recentemente la descrizione insieme più completa e sintetica[1]. Della duplice natura del libro è specchio anche lo stile che accosta la sobrietà delle descrizioni linguistiche alla costruzione più complessa delle parti storiografiche (valga l'esempio dell'*incipit* proustiano che deborda da p. 15 a p. 16).

«Il volume intende presentare alcuni tra i più significativi testi della poesia italiana delle origini, accompagnati dal necessario commento esegetico e dal corredo delle informazioni filologiche e linguistiche utili alla comprensione di componimenti tanto distanti nel tempo» [9]. I testi editi sono: 1) *Ritmo laurenziano* [15 ss.], 2) *Ritmo lucchese* [39 ss.], 3) *Ritmo cassinese* [63 ss.], 4) *Ritmo su Sant'Alessio* [95 ss.], 5) I testi poetici della carta ravennate [139 ss.], 6) *Meravigliosamente* di Giacomo da Lentini [179 ss.], 7) Il frammento zurighese di Giacomino Pugliese [213 ss.], 8) *Pir meu cori allegrari* di Stefano Protonotaro [241 ss.].

A una sezione giullaresca dedicata ai Ritmi delle Origini, segue dunque una cortese, con le testimonianze liriche più antiche e gli esemplari significativi della varia trasmissione della Scuola poetica siciliana (il più antico frammento copiato nel Settentrione nel secondo quarto del Duecento, la canzonetta tradita dai tre grandi canzonieri toscani e la canzone di cui la copia cinquecentesca ha conservato eccezionalmente il colorito siciliano originario). Delle testimonianze poetiche più antiche, inventariate da Petrucci[2], restano esclusi – forse per la loro esiguità – solo il *Ritmo bellunese* e il *Pianto di Maria*.

---

(1) L'intervento previsto di María Morrás sui testi spagnoli non è stato messo a disposizione.

(1) Vittorio Formentin, «L'area italiana», in Piero Boitani / Mario Mancini / Alberto Varvaro (edd.), *Lo spazio letterario del Medioevo. 2. Medioevo volgare, vol. II. La circolazione del testo*, Roma, Salerno Ed., 2002, 97-147.

(2) Livio Petrucci, *Il problema delle Origini e i più antichi testi italiani*, in *SLIE* 3 (1993), 5-73, p. 71.

Tutti i testi tranne *Meravigliosamente* (che segue l'ed. Contini) sono presentati in nuove edizioni basate su una ricognizione diretta dei manoscritti; per i primi cinque F. si è avvalso della consulenza del paleografo Antonio Ciaralli; di 3), 4), 5) e 7) si forniscono anche riproduzioni fotografiche (parziali nel caso dei ritmi) [265-269].

Ogni sezione è aperta da un'introduzione filologica e storico-letteraria, dove si discutono i problemi di datazione, si schiariscono i riferimenti storici e si additano eventualmente le fonti del testo in questione. Segue una sistematica descrizione linguistica, una nota metrica e una nota al testo. Il testo stesso è accompagnato da un fitto commento esegetico e chiuso da un esauriente apparato. La struttura è più complessa per *Maravigliosamente* che, chiamato a rappresentare la Scuola poetica siciliana, ospita due fitti paragrafi supplementari dedicati a elucidarne i problemi storico-letterari e linguistici(3).

La prassi editoriale è sapientemente calibrata sui problemi specifici: l'ipotesi di regolarizzazione metrica del *Ritmo lucchese* (composto per lo più di otto-novenari) è prudenzialmente relegata in avantesto [51-52]; di contro la relativa regolarità metrica del *Ritmo cassinese* autorizza integrazioni *metri causa* [82]; dello stesso testo non si sanano le ipermetrie, ma per alcune proposte di emendamento si rimanda a un articolo parallelo (Vittorio Formentin, «Una nuova edizione dei ritmi arcaici», in *Studi in onore di Vincenzo Mengaldo*, Firenze, SISMEL-Edizioni del Galluzzo, 2007, 123-152, p. 131), in cui alcuni problemi sollevati nel volume sono trattati in maniera più distesa o più tecnica. L'edizione di F. apporta, in particolare nella sezione dei Ritmi, numerosi miglioramenti materiali alla lettura e diverse nuove proposte per l'intelligenza dei testi. La crux del v. 20 del *Cassinese* «† Ai, dumque pentia null'omo fare»– ad esempio – diventa un trasparente «Ai Deu, que pentia null'omo fare»(4).

Segnaliamo, seguendo l'ordine di pagina, quelli che appaiono gli apporti più notevoli – tanto sul piano filologico quanto su quello linguistico – dell'opera di F.:

[46] Il primo Ritmo fornisce l'occasione per avanzare una interessante ipotesi sul vocalismo lucchese: le forme monottongate (es. *tene*, *core*) che caratterizzano i testi antichi provenienti da Lucca si dovrebbero non, come generalmente si crede, all'influsso dei dialetti situati immediatamente a nord che presentano [e] [o] da ĕ ŏ in sillaba libera, ma alla presenza nella stessa città di tali condizioni poi sopraffatte dal modello toscano centrale.

[52 s.] A proposito della metrica dello stesso testo, contro l'ipotesi di un'articolazione in lasse (De Bartholomaeis) F. argomenta convincentemente per una struttura in distici, eventualmente con ripetizione successiva della stessa rima (Pellegrini). L'«argomento decisivo» (Formentin, art. cit., 128) sta nell'analisi rimica e retorica che mostra come i versi si colleghino a due a due e non altrimenti, mentre i versi irrelati potrebbero essere dovuti a interpolazioni (ibid., 130).

[78] Il pronome *altri* del *Ritmo Cassinese* (v. 6 *ad altri bia renubello*, v. 9 *et altri* [oggetto indiretto] *mustra bïa dellibera*) sarebbe un continuatore di un dat. ALTERI

(3) L'elenco dei tratti linguistici delle liriche siciliane ascrivibili al fondo locale arricchisce in qualche punto quello contenuto in Arrigo Castellani, *Grammatica storica della lingua italiana, I. Introduzione*, Bologna, Il Mulino, 2000, 500 ss.

(4) Per un elenco sistematico delle nuove letture cfr. ancora Formentin, art. cit., 145 ss.

come il cast.a. *otri*, e non un nominativo analogico su QUI come l'italiano *altri*; fatto che si inquadra in un fenomeno più generale di cui vanno emergendo sempre più chiaramente le tracce in varietà italo-romanze antiche e moderne, ossia la maggiore conservazione di distinzioni casuali che il sistema pronominale mostra rispetto al sistema nominale (maggiori dettagli in Formentin, art. cit., 139-140).

[97 e n.] F. mostra come il *Ritmo di Sant'Alessio* derivi da una fonte arcaica più vicina per certi aspetti alla *Vita* del X secolo che alle versioni più recenti.

[105 n.] F. ipotizza che nei testi mediani antichi [j] venga reso con <i> o con <g> a seconda del contesto successivo (vocale non-anteriore vs vocale anteriore); ipotesi che trova un calzante parallelo nella situazione esibita dai testi siciliani antichi: cfr. Marcello Barbato, «La lingua del *Rebellamentu*. Spoglio del codice Spinelli (prima parte)», *BCFLS* 21 (2007), 107-191, p. 157 s.

[145 ss.] Sulla scorta soprattutto di un intervento di Giancarlo Breschi, F. argomenta persuasivamente che l'ibridismo dei testi ravennati non derivi dalla sovrapposizione di strati linguistici diversi ma sia originario, riflettendo le antiche condizioni romagnole, a cavallo tra l'area mediana e quella settentrionale(5). Sulla base degli errori presenti si dimostra inoltre convincentemente che la pergamena ravennate, contrariamente a quanto sostenuto, non conserva l'originale della Canzone.

[217 ss.] Secondo F., la presenza di correzioni del copista mostra che il frammento zurighese non è stato copiato per inerzia (Brunetti) ma per autentica curiosità. Come osservato dalla Brunetti, la copiatura del frammento è avvenuta in area culturalmente tedesca, eventualmente per mano di un copista romanzo (friulano); tuttavia F. mostra come non ci siano nel testo elementi linguistici che non possano essere ricondotti altrettanto bene a un'area trevisano-bellunese, mentre sono presenti dei tratti propri di quest'area ma assenti in friul. (es. *posse* "posso"); la trafila più probabile appare di conseguenza: sic. > ven. > ted. (dove 'ted.' potrebbe valere anche 'friulano')(6).

[243 s.] F. fornisce un ulteriore argomento a favore dell'autenticità delle carte Barbieri: il fatto che due dei tre testi traditi (*Pir meu cori allegrari* e *Allegru cori plenu*) non siano altrimenti testimoniati sembra indicare la dipendenza da «una fonte esorbitante dalla tradizione toscanizzata e particolarmente prossima, sotto il rispetto formale, agli originali siciliani».

Aggiungiamo alcune osservazioni di dettaglio:

[107 e n.] L'ipotesi che la forma *quomo* (in alternanza con *como*, *commo*) nel *Ritmo di Sant'Alessio* – comparendo nelle serie allitteranti *quomo et quantu*, *quomo et quintu* – sia da leggere con [kw]-, è da considerare con cautela, perché la conservazione di [kw] in QUOMODO costituirebbe un *unicum* nella (Italo)romania (cfr. Lausberg § 344, Rohlfs § 163)(7).

---

(5) Preziosa è l'osservazione della regolarità nella resa delle geminate latine (scempiamento avanti accento, conservazione dopo accento) che trova riscontro in area tosc.or., umbra e march.sett.

(6) Queste conclusioni erano state anticipate in Vittorio Formentin, «Sul frammento zurighese di Giacomino Pugliese», *LeSt* 40 (2005), 297-316.

(7) Si potrebbe quindi pensare a un fatto grafico che rincalzi una meno ricca allitterazione [k]-[kw].

[108] Nella forma *sallio* "salì" dello stesso Ritmo, <ll> potrebbe rappresentare [λλ] e non [ll][8]. La palatalizzazione del tema di SALIRE è diffusa in it.a. (cfr. GAVI, s.v. *salire* § 1) e attestata modernamente in area mediana, anche se più frequente in area merid. (cfr. AIS 1612, pp. 619, 625, 648, 656 ecc.).

[111] Nello stesso testo <nn> in *tennu* "tengono" potrebbe rappresentare [ɲɲ] e non [nn][9]. I dialetti mediani infatti si allineano al tosc. contro i dialetti merid. nella presenza alla 6ª pers. della desinenza -(I)UNT e del tema palatalizzato (cfr. march. *piagnu*, Rohlfs § 532).

[113] In *se tte lo plaquesse de fare* si osserva oltre alla 'risalita del clitico' anche la presenza di un gruppo pronominale eteroverbale[10], essendo *te* argomento di "piacere" e *lo* di "fare".

[198 ss.] L'apocope presente in sic.a., di cui si fornisce una descrizione esemplare, viene ricondotta al modello provenzale: «i Siciliani potrebbero aver imitato l'apocope della vocale finale limitandola al contesto dopo sonante, cioè al primo stadio della scala, quello (inter)linguisticamente più naturale, perché riproduce al confine di parola gli incontri consonantici che si hanno al confine di sillaba (*bon core* come *ancora* ecc.); tecnicamente, avremmo un'apocope dopo liquida e nasale come semplice regola fonologica, ovvero una fase in cui le forme apocopate si alternano – ovvero sono fonologicamente riconducibili – alle forme piene con vocale finale conservata: il che significa, meno tecnicamente, la possibilità di avere serie di doppioni molto comodi per la lingua poetica» [200]. Potrebbe però essere risultato più decisivo l'influsso delle varietà settentrionali che, com'è noto, concorrono alla formazione del siciliano medievale: da una parte, infatti, in queste varietà l'apocope doveva rispondere alle condizioni descritte[11], d'altra parte in sic. almeno in un caso (quello dell'articolo indeterminativo *un*) l'apocope è penetrata nel parlato[12], fatto che mal si concilia con l'influsso della poesia provenzale.

[229] Il sic.a. *purria* (Giacomino Pugliese), ricondotto mediante sincope a *putiria*, si spiega forse meglio per ragioni analogiche (su *vurria*), così come si argomenta in Barbato, art. cit., 183; *to* "tuo", secondo F. «attribuibile verosimilmente all'intermediario settentrionale» del frammento zurighese, potrebbe risalire all'originale, essendo forma normale in sic.a.: cfr. Alberto Varvaro, «Calabria meridionale e Sicilia», in *LRL* 2/2 (1995), 228-238, p. 235.

---

(8) Per <ll> con valore palatale nello stesso testo cfr. p. 100.

(9) Per <nn> con valore palatale in testi più meridionali, cfr. Barbato, art. cit., 141.

(10) Per questo fenomeno nelle lingue romanze cfr. Franco Benucci, «'Ristrutturazione', 'destrutturazione' e classificazione delle lingue romanze», *MR* 14 (1989), 305-337. Per alcuni esempi it.a. cfr. Marcello Barbato, *Il libro* VIII *del Plinio napoletano di Giovanni Brancati*, Napoli, Liguori, 2001, 240 n. 29.

(11) Cfr. Michele Loporcaro, «I dialetti dell'Appenino tosco-emiliano e il destino delle atone finali nel(l'italo-)-romanzo settentrionale», in stampa in *ID*.

(12) Cfr. Giovanni Ruffino, «Isoglosse siciliane», in Adriana Quattordio Moreschini (ed.), *Tre millenni di storia linguistica della Sicilia*, Pisa, Giardini, 1984, 161-224, p. 179 e c. 30.

[252] I gallicismi *ioi*, *iuiusu*, *iuiusamenti* (Stefano Protonotaro) non necessariamente hanno [j] per «adattamento alla fonetica locale», giacché in sic.a. <i> può rappresentare anche [(d)dʒ] (cfr. Barbato, art. cit., 131).

[253 n.] La forma *lui* "lei" è considerata un «conclamato francesismo», il che è certo per l'antico sic. ma non altrettanto per l'antico nap., dove non si può forse escludere che sia di tradizione diretta(13).

Al problema della leggibilità posto da un'opera costruita sul commento continuo si ovvia con una formidabile batteria di indici (Indice dei fenomeni e dei temi [297 ss.], Indice delle forme notevoli [316 ss.], Indice dei nomi [326 ss.]). Tale accesso trasversale al libro ne moltiplica il valore per gli studi. Attraverso la voce *ca* dell'indice delle forme, ad esempio, si risale a ben nove passi del commento che disegnano la distribuzione diatopica e strutturale della congiunzione. L'indice dei fenomeni comprende entrate soprattutto di tipo linguistico, ma anche storico-letterario (come 'cultura giullaresca'), metrico (come 'anisosillabismo', o 'rima', ulteriormente suddivisa nella sua multiforme fenomenologia), filologico (cfr. soprattutto la voce 'tipologia di trasmissione dei testi', ulteriormente articolata, e l'elenco di tutti gli 'emendamenti presentati o discussi in sede di commento'). I fenomeni linguistici possono essere compresi in grosse voci come 'grafia', 'sintassi' e 'verbi' [morfologia], ma per lo più ricevono prudentemente singole entrate.

Con la sua fatica, in definitiva, F. ha fornito uno strumento preziosissimo tanto a chi si occupi di poesia italiana delle Origini in un'ottica filologica e storico-letteraria, quanto a chi studi l'italiano antico in un'ottica linguistica; un'opera che rende meno dura la mancanza di un nuovo Monaci, grande *desideratum* della filologia italiana medievale.

Marcello BARBATO

Giosué LACHIN, *Il trovatore Elias Cairel*, Modena, Mucchi (Studi, testi e manuali, n.s., 6; Subsidia al Corpus des troubadours, n.s., 4), 2004, 644 pages.

Actif dans les deux premières décennies du XIIIe siècle, le Périgourdin Elias Cairel a laissé une douzaine de textes, dont un *sirventes*, une chanson de croisade et un *descort*, à travers lesquels il a déployé une incontestable habileté artistique, expérimentant en particulier rimes internes ou anadiplose dans une voie à la fois nouvelle et personnelle.

L'ouvrage s'ouvre sur une préface où sont abordés les problèmes généraux de l'édition de textes lyriques dans une discussion de la méthode lachmannienne que l'auteur a eu l'occasion de méditer longuement tout au long de son travail préparatoire. L'introduction est consacrée à la distribution des textes dans les dix-sept mss plus un fragment (A^a) qui contiennent son œuvre et à la discussion des attributions,

(13) Cfr. Barbato, op. cit., 187 e n. E vedi l'analoga opposizione evidenziata da Michele Loporcaro, «Il pronome *loro* nell'Italia centro-meridionale e la storia del sistema pronominale romanzo», *VR* 61 (2002), 48-115, per il pronome 'loro', autoctono in nap. e allogeno in sic.

plus une présentation synthétique du chansonnier d'Elias, où sont distingués deux rameaux de la tradition manuscrite, l'occidental avec *CEMRaa*[1], d'où *R* se détache par une certaine indépendance dans la disposition des textes, ce que confirme l'étude de la *varia lectio*, l'occidental avec deux groupes *AHN* et *DD*[a]*IK*. L'étude des datations données par les textes permet de montrer que *R* tend à respecter au mieux l'ordre chronologique, du séjour d'Elias à Constantinople qui pourrait remonter à 1204 aux derniers témoignages de sa présence en Italie (1226), ce qui pourrait suggérer une datation tardive pour *Per mantener* et *Quan la freidors* (PC 133,8 et 10).

L'édition commence avec les biographies antiques. La tenson avec dame Ysabella (PC 252,1), où Elias n'est que le répondant, ouvre la série des pièces lyriques qui suit un classement chronologique. L'éditeur a sagement retenu le ms. *A* comme base quand cela était possible, c.-à-d. à l'exclusion de la seule tenson conservée dans *Oa*(1). Aux pièces de son chansonnier sont adjointes en appendice la chanson rejetée *Lo rossinhols chanta tan dousamen*, vraisemblablement de Peire Vidal, plus deux *descorts* anonymes de *N* qui ont vraisemblablement été composés à la cour de Giovanna d'Este, *Jois e chans e solatz* et *Lai on fin pretz* (PC 461, 142a et 144), le premier présentant maintes affinités stylistiques et thématiques avec l'œuvre d'Elias. Chaque pièce est introduite par la mention très précise (colonne et ligne, début et fin) des sources avec indication des rubriques éventuelles, suivie d'une bibliographie méthodique qui est un modèle du genre, distinguant dans la mesure du possible éditions diplomatiques, éditions basées sur une partie de la tradition, éditions critiques, avec chaque fois mention des reprises, plus les «autres éditions». Suivent la discussion stemmatologique, une analyse métrique et stylistique assez détaillée, plus un commentaire approfondi intégrant les questions de datation. Viennent enfin le texte et l'apparat critique à deux étages, disposés avec en regard une traduction et des notes de portée diverse. Les vers sont malheureusement disposés en alignement à gauche, sans distinction formelle des différents types de vers, les rimes internes étant signalées par un long espace, et ce défaut d'alignement est particulièrement gênant pour un troubadour dont l'éditeur souligne lui-même l'attachement à une certaine recherche formelle. On aurait également aimé que mots-refrains et refrains soient mis en relief par un procédé quelconque. Dans certaines pièces polymétriques, Lachin propose plusieurs regroupements des vers courts dans le commentaire avant d'opter pour des choix parfois contestables, mais dans quelques cas sans doute indécidables, comme pour *Totz mos cors* (PC 133,14) ou *So qe·m sol dar* (PC 133,13), ainsi que dans les *descorts*. Dans *Lai on fins pretz* (461,144), le découpage des modules de II en 4' / 4' 5' / 10', de III en 4' 5' / 5' 5'[1] / 10', de IV en 5' / 5' 5' / 11' nous paraît des plus arbitraires. Il existe en effet dans la poésie lyrique des séquences de vers courts qui ne relèvent en rien de la division d'un mètre long sous-jacent. Ajoutons que l'identification d'un hendécasyllabe dans le dernier cas est pour le moins discutable; voici les vers concernés de cet *unicum*:

27 : tant que·l cor me dis que d'autra non estia. [apparat: Tant quel | cor me dis que dautra mor e | stia ·]

(1) Ce regroupement se justifie semble-t-il sur la base de l'élision médiane dans un des deux membres: «l'esgardar e·l rire e·l plazer qu'eu vi faire» (5' + 6'); cf. P. Canettieri, *Descortz es dictatz mot divers. Ricerche su un genere lirico romanzo del XIII seconlo*, Rome, p. 621.

30 : fals e a la merce de liei non atendria. [app.: false alamerce delei non ate*n* | dia ·]

33 : que mon cor l'auzes dir, e plus non queria: [app.: Que | mon cor lauses dir e plus nu | queria ·]

Comme on peut le constater, le v. 27 a une structure apparente 5 + 6'; le v. 30, une structure 8 + 4' ou à la rigueur 6 + 6', soit douze syllabes; le v. 33, une structure 6 + 5'. L'anisométrie aurait au moins dû être constatée, de même que l'incertitude de la césure que l'on est en droit d'attendre dans des vers de cette dimension.

Les tables de concordance présentent deux entrées: numérotation de la *Bibliographie der Troubadours*, celle de l'édition, avec en regard le numéro d'ordre dans les éditions de Lavaud et de Jaeschke. La bibliographie qui ne prétend pas être exhaustive (mais exhaustive par rapport à quoi?) est très complète, avec le choix d'une présentation par ordre alphabétique intégrant aussi bien références aux noms des auteurs qu'abréviations de titres de périodiques, collections ou ouvrages d'intérêt général, titres d'actes etc., avec aux noms des différents troubadours cités un renvoi aux éditions de référence. S'il n'était peut-être pas indispensable de se référer à la remarque que S. Vatteroni(2) a pu consacrer à la question des rimes internes dans *Per mantener*, nous sommes davantage surpris de l'ignorance dans laquelle est tenue notre *Architecture lyrique* qui nous semblait pourtant contenir des remarques de quelque intérêt sur différentes pièces d'Elias(3). Il nous aurait également paru naturel de voir utiliser le traité de versification de Chambers(4).

Un rimaire particulièrement bien élaboré se voit doté d'indications étymologiques, et un glossaire semble-t-il complet, incluant diverses formes de l'apparat et détaillant les différentes significations, traite de l'ensemble des mots qui ne sont pas situés à la rime. Le choix des vedettes dans l'index des noms nous a parfois paru énigmatique; ainsi l'entrée *Izabel* cache quatre formes dont deux avec posttonique, différence prosodique naturellement appréciable dans un corpus poétique, qui ne concernerait que la tenson, alors que Lachin identifie le même personnage derrière ces formes: *Ysabella* (I, 9), *Ysabel'* (I, 41), *Ysabel* (II, 55), *Yzabel* (III, 50 et IV, 42).

On appréciera particulièrement la richesse des commentaires et des notes et un souci constant des liens intertextuels, jusque dans la dimension métrique particulièrement importante pour ces textes. Des critiques ponctuelles pourraient certainement porter sur des aspects somme toute secondaires, tels que l'identification d'une «eccezionale cesura di sesta» [157-58] dans «no viuri'eu pois jorn, mon escien»; le cas n'est pas en effet fondamentalement différent de «e cel que plus la serv e plus i pert» [224] qui ne s'attire pas de remarque, ou «l'emperairitz Yolen, c'a maltraire» [414] pour lequel vers Lachin précise qu'il a une «cesura regolare di quarta» [415]: la césure est clairement marquée, avec en quatrième position l'accent d'un mot oxyton,

(2) «Rima interna e formula sillabica: alcune annotazioni al *Répertoire* di I. Frank», *Studi Mediolatini e Volgari*, XXIX, 1982/1983, 175-182.

(3) *L'Architecture lyrique médiévale: analyse morphologique et modélisation des structures interstrophiques dans la poésie lyrique des troubadours et des trouvères*, Montpellier: Section française de l'Association Internationale d'Études Occitanes, 1989, index p. 267.

(4) F. M. Chambers, *Old Provençal Versification*, Philadelphia, 1985.

mais elle fait simplement l'objet d'un enjambement syntaxique reportant la coupe majeure du vers après la sixième ou la septième position, ce qui, pour constituer un trait stylistique intéressant, ne modifie en rien la réalité structurale de la césure. Il est par ailleurs incorrect de voir dans les liaisons *coblas capfinidas* localisées à la rime en fin de vers telles que *merman / mermansa* [358] ou *sen / senatz* [427] «un tipo di *capfinidamen* che molto si avvicina alla tecnica delle *coblas capcaudadas*», car ladite technique repose uniquement sur la rime, non sur les mots-rime. L'ensemble constitue en dépit de ces remarques de détail un travail important par la qualité de l'édition, la richesse de l'apparat critique et l'étendue comme la précision des commentaires, et elle doit en bien des points être à même d'inspirer les éditeurs de textes lyriques. Le lexicologue trouvera quelques matériaux intéressants, comme le rare *envescar* ou mieux encore *glirs* "loir" qu'argumente finement Lachin et que l'on chercherait en vain dans l'état actuel de la COM(5) dont le texte est basé sur l'édition de Jaeschke, avec *grelhs* que l'éditeur allemand dérivait de la leçon du ms. *A*(6). On regrettera simplement que l'auteur ait omis cette partie si fondamentale qui consiste à présenter le troubadour édité, sa vie, son œuvre, ses influences et son rayonnement. Les nombreuses et riches remarques que l'on ne manquera pas de trouver à ce sujet au gré de l'édition des pièces, dans les commentaires et les notes qui les accompagnent, ne compensent pas en effet le manque de cet indispensable effort de synthèse.

Dominique BILLY

Antonella NEGRI, *Le liriche del trovatore Guilhem de la Tor*. Edizione critica, Soveria Mannelli, Rubbettino («Medioevo Romanzo e Orientale», Testi, 9), 2006, 238 pages.

Le corpus de ce troubadour de second ordre avait fait l'objet d'une édition en 1934 par les soins de Ferruccio Blasi qui n'avait pu utiliser le témoignage des mss *IK*. Si son corpus est modeste, avec une douzaine de pièces, le troubadour s'est vu attribué le fameux éloge des filles de Corrado Malaspina, connu sous le nom de *treva*. Après une introduction présentant le troubadour et son œuvre – d'origine périgourdine selon la *vida*, il a composé plusieurs pièces en Italie (cour des Da Romano, des Este) –, exposant les diverses opinions qui ont été émises sur sa vie et son œuvre depuis Crescimbeni, l'auteur étudie la tradition manuscrite et discute les cas d'attribution controversée parmi lesquels elle retient *Un sirventes farai d'una trista persona* (PC 236,11), partagé avec Palais qui lui serait préférable, pièce dont elle édite le texte au contraire de *Aissi cum selh que tem qu'Amors l'aucia* (PC 30,5), *Tot francamen, domna, venh denan vos* (PC 326,1) et *Be·m cuidava d'amor gardar* (PC 421,4). Les textes sont disposés par genres, mais en donnant curieusement – et en contradiction avec la hiérarchie médiévale des genres –, la priorité aux deux tensons

(5) *Concordance de l'occitan médiéval, COM2. Les troubadours. Les textes narratifs en vers* / Direction scientifique: Peter RICKETTS, direction technique: Alan REED, avec la collaboration de F. R. P. AKEHURST, John HATHAWAY et Cornelis VAN DER HORST. Turnhout: Brepols Publishers, 2005; cf. notre c.r., ici 269-286.

(6) Lachin qui justifie amplement son interprétation [159-160] est muet sur la forme que donne son prédécesseur, et son apparat ne l'enregistre pas.

(avec *partimen*), échangées l'une avec un certain n'Imbert, l'autre avec Sordel, et, en dépit des doutes qui pèsent sur son attribution, à la *treva*, suivis du *sirventes* (*De saint Martin...*) et du *descort* (*En vos ai mesa*) pour terminer avec les huit *cansos*, classement insolite que l'auteur justifie pour des raisons de goût personnel «ma sopratutto di rilevanza storica e poetica» [48]. À ceci il convient d'ajouter que *Una, doas, tres e quatre* n'est pas à proprement parler une *canso*, et son caractère parodique aurait dû le rapprocher du *sirventes*.

L'édition prend bien en compte les nombreux apports de la critique et donne un texte en général soigné. L'apparat critique est disposé sur deux étages, l'un consacré aux variantes de substance, l'autre aux variantes de formes. Quelques contrôles sur le chansonnier de Modène des n° VII, IX-XI ne font apparaître que les quelques manques ou erreurs suivants:

– n° X: 4 apparat «e·l] e IK», corr. «e D^aIK»;

– 6 *com*: D^a donne *quom*;

– 36 *conforz*: le ms. donne *cõfortz*;

– 19 le *hom* manquant est donné en marge dans le ms.;

– 44 *dompna:* le ms. donne *dõna;*

– 46 *gardaz:* le ms. donne *gardez* (l'apparat critique donne d'ailleurs: «gardez] gardaz F G);

– 47 *gardez:* le ms. donne ici au contraire *gardaz;*

– 53 *aiatz:* le ms. donne *aiaz*.

Le cas de 236,10 (n° VII) à travers lequel on voit traditionnellement un plagiat partiel d'une pièce de Guilhem de Berguedan, *Cel so qui capol' e dola*, est particulièrement intéressant, en particulier parce qu'il utilise les formes *uich*, *nuich*, *duich* et *cuich* à travers lesquelles l'auteur envisage la possibilité d'une toscanisation («un fenomeno di matrice toscano filtrato poi nell'italiano» [129]), ce qui impliquerait que le phénomène se retrouve ailleurs dans le ms., mais il ne paraît pas illégitime d'y voir plutôt une origine catalane, conformément aux formes correspondantes dans la pièce de *Cel so qui capol'*, soit *uit*, *nuit*, *buit* (DECLC II,328b), *cuit* dans le seul Sg qui nous l'a conservée. On ajoutera que *duich* n'est pas le «participe passé» de *duire*, mais l'adjectif dérivé de *dozer* – ce qui ne change du reste rien quant au sens(1).

L'auteur est manifestement fâchée avec la versification, et l'on déplorera surtout l'alignement à gauche systématique des vers pour une poésie où la forme joue un rôle aussi fondamental, usage qui semble gagner divers éditeurs commerciaux pour lesquels ces finesses doivent être dépourvues de signification et d'intérêt, ce dont les éditeurs scientifiques qui leur confient leurs textes semblent parfois trop peu convaincus eux-mêmes pour défendre une présentation plus respectueuse de leur construction. Il en résulte que la structure des pièces apparaît de façon assez floue

(1) Il eût été plus judicieux de rapprocher le vers 17 (*N'osta, vos non es ges lota*) du v. 33 de Guilhem de Berguedan (*Ma osta non fo pas lota*) plutôt que le v. 9 [131].

dans les compositions polymétriques, lorsqu'elle ne se trouve pas complètement gommée quand la différence ne porte que sur une ou deux syllabes, ce qui est le cas le plus souvent. Les relevés de cas de synalèphe ou de dialèphe sont plutôt confus et inutilisables [21-22, n. 53]: nous n'avons pas repéré de synalèphe aux vers 4, 5, 19, 20 et 26 de *Seigner n'Imbertz*, où l'on trouve par contre des cas d'enclise (*e·i*, *qe·us*, *l'autra·us*, *no·il*); pas de dialèphe aux vers 4, 19, 29, 36, 39 et 46 (soit tous les vers indiqués...) de *Uns amics*, ni de synalèphe aux vers 8 et 60, sans parler d'autres cas signalés où il s'agit plus vraisemblablement d'élision; pas de dialèphe aux vers 24 et 35 de la *treva*, mais un cas au v. 29 (*de Romaigna i ven* = 6 syll.) où est par contre signalée une synalèphe qui ne nous est pas apparue etc.

La raison de ces mentions erronées est généralement due à la confusion de ces procédés métriques avec d'autres phénomènes telle que l'enclise, assimilée à la synalèphe, et il semble que l'auteur n'ait pas pris en compte l'interposition d'une semi-voyelle dans les contacts entre diphtongue descendante et voyelle (*joi aver*, *lai ab*, *deu aso*, *qu'eu ai*) que l'auteur assimile à la dialèphe. L'auteur parle de synalèphe essentiellement pour des cas qui sont interprétables comme élision non marquée par la graphie mais dont on peut effectivement estimer, sans la moindre garantie, et vraisemblablement sauf entre voyelles identiques, qu'ils pouvaient donner lieu à une synalèphe vraie. Parmi les cas mentionnés, on ne trouve que peu de synalèphes authentiques, avec *li amador* (*Uns amics*, v. 58) ou *si eu* (*Qui sap*, v. 11). L'auteur parle également de dialèphe pour des cas d'hiatus qui ne mettent pas en cause de voyelles hautes ou posttoniques (*a esperon* au v. 24 de la *treva; o eu* et *e erebutz* aux vv. 20 et 36 de *Canson*), par conséquent où aucune synalèphe ne pourrait s'appliquer, analyse sans doute pertinente pour l'italien ou l'espagnol, mais inappropriée pour l'ancien occitan. La notion de dialèphe est même appliquée à des cas d'élision après voyelle ou diphtongue tonique (*poiri'eu* et *joi'e* aux vv. 6 et 43 de *Plus qe las domnas* (n° XII)).

D'autres aspects témoignent de ce peu de familiarité avec la versification. *Si mos fis cors* et *Qui sap* n'ont d'identique que le schéma métrique [21]: ils doivent donc illustrer les «schemi identici ma con diversa formula sillabica» [22], alors que *Ges cil que·s blasmon*, *Plus qe las domnas* et *Seigner n'Imbertz* qui sont donnés pour tels ont la même formule rimique («sillabica») mais des formules métriques différentes. Selon un usage malheureux mais assez prisé des éditeurs de textes lyriques, l'auteur voit des rimes identiques là où le métricien voit des *motz tornatz en rim* [23, n. 61], soit un vice ou du moins une inadvertance, mais certainement pas un ornement, sans parler de rimes homonymes («equivoche»), dérivées («derivative»), grammaticales [21-23, nn. 59, 61 et 63] dont les membres sont à ce point dispersés qu'elles n'existent tout simplement pas. Relever *revella: novella* comme rime léonine [n. 62] ne présente naturellement aucun intérêt, le caractère léonin étant ici confondu avec la "féminité" de la rime. L'auteur voit en outre deux enjambements interstrophiques dans *Ges cil* (n° VIII): on se trouve en fait dans les deux cas à la frontière de propositions parfaitement autonomes, auxquelles le connecteur discursif (*e*) ne peut en rien justifier une telle interprétation.

L'ouvrage est complété par un glossaire qui semble porter sur la totalité des formes (nous n'y avons cependant pas trouvé *cuich* VII,7), toutes indexées, plus un index des noms propres, avec une bibliographie à jour, où quelques références sont à revoir ou préciser: ainsi la *Bibliografia elettronica dei trovatori* de S. Asperti est

une base de données en ligne (http://www.bedt.it/), et on suppose que la mention 2004-2005-2006 correspond aux années de consultation; *Dalle origini* etc. n'est que le sous-titre du second volume du *Rimario trobadorico provenzale* de P. G. Beltrami et S. Vatteroni [223].

Dominique BILLY

La Bible d'Acre, Genèse et Exode, édition critique par Pierre NOBEL, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Littéraires), 2006, LXXXXVIII + 4 planches + 263 pages.

Dans la lignée des travaux de J.-R. Smeets, qui a largement défriché le terrain des Bibles versifiées, maintenant presque toutes éditées, P. Nobel s'est attaqué à celui des Bibles en prose, qui ont connu ces dernières années un beau regain d'intérêt. *La Bible d'Acre*, dont il donne ici l'édition des deux premiers livres, n'est d'ailleurs pas inconnue à nos lecteurs, puisque PN l'a utilisée dans une comparaison avec la Bible anglo-normande, dans un article publié ici (66, 451-472).

L'intérêt du texte est multiple. Il s'agit d'une traduction, effectuée à Acre et transcrite sur place dans deux mss richement enluminés. Elle avait déjà retenu l'attention du premier grand spécialiste des traductions en prose de la Bible, S. Berger; et les deux mss ont de leur côté été examinés par des spécialistes d'histoire de l'art. L'introduction expose très clairement l'état de la recherche [IX-XXIV]. Ces deux mss principaux sont le ms. de l'Arsenal 5211, A, daté de 1250-54 et confectionné pour saint Louis, dont on peut voir des miniatures sur le site de l'Arsenal (http://gallica.bnf.fr/anthologie/page.asp?T2-2-2-ARS.htm) et le ms. de la BNF n.a. fr. 1404, N, daté de 1280-81. Pour l'établissement du texte de la Genèse et de l'Exode, on peut en outre utiliser un ms. qui n'est qu'une copie de N, ainsi qu'une traduction occitane. PN justifie son choix d'éditer le ms. de la BNF [XXV-XXX], choix qui est confirmé par l'étude des rapports entre les mss [LXI-LXVI][1]. Pour le texte lui-même de cette traduction dans son ensemble, PN montre que si l'on peut prouver un réemploi de traductions antérieures pour d'autres parties, il n'en va pas ainsi pour celles qui sont éditées ici. Il semble donc prudent, dans l'incertitude où nous sommes d'une source intermédiaire, de dater le texte du milieu du 13e siècle et de l'attribuer à un traducteur installé à Acre. Le texte pourra donc constituer un document linguistique assez fiable sur la langue écrite à Acre à cette époque [XXXI-XXXVI]. Le texte du ms. de base comporte aussi des gloses, qui posent le même problème de réemploi que le texte mais qui semblent bien [XXXVII-XXXXIX] comporter une large part de mise en forme personnelle. La division en chapitres, diverses dans les deux mss principaux, est l'objet d'une étude très attentive, qui propose une explication du phénomène [LI-LIX]. L'étude, minutieuse et prudente (parce que difficile), de la technique de la traduction la caractérise comme une «sorte de résumé d'histoire sainte» et la qualifie de «peu fidèle» [LXVII-LXIX].

Une étude linguistique fouillée [LXXIX-XCII] dégage bien les traits saillants de la langue du texte, qui est tout à fait voisine de celle d'autres textes contemporains

(1) LXV l. 15-16, il y a répétition de l'indication «à la p. 95, 7».

écrits outre-mer, caractérisée par un mélange de traits régionaux d'oïl[2]. Les quelques mots régionaux du texte sont relevés et commentés en note, aussi bien ceux d'origine arabe (*barde* "selle" et *jarre*, bien connus, auxquels PN a ajouté *daye* «sage-femme», une trouvaille dont il nous a fait part, ici, 66, 454 n.18), que les occitanismes.

On me permettra quelques remarques sur deux de ces derniers:

la forme d'infinitif *cremer* "craindre" est notée comme étant attestée en occitan, plus exactement en ancien provençal, mais c'est une erreur fondée sur le FEW 13, 2, 238a, qui reproduit les entrées de Rn et Lv: en fait, aucune des trois formes citées dans ces dictionnaires ne sont des infinitifs, si bien que la forme *cremer* n'est véritablement attestée que dans des mss. agn., à savoir ds BrendanW et ds MarieEspP et MarieFabB, où il est aussi à la rime avec *aver* (*avoir*), et qu'il est plus probable que ce soit une graphie pour la forme de l'Ouest, *cremeir* (SThomGuernW; MarieFabW), qui correspond à l'afr. *cremoir* (GuillPalMa; MousketR), dans un texte qui écrit *saver*, *aver*, *poer* [LXXIX]. Par conséquent, il n'y a pas à s'étonner [178] que la traduction occitane n'emploie pas une seule forme de ce verbe, qui est beaucoup plus rare, que les formes correspondantes du français *criembre/craindre*;

espremer "faire sortir par pression" est considérée comme une forme occitane (en face de l'afr. *espriendre*), mais il s'agit là d'un infinitif reconstitué par PN sur la base d'un imparfait 1 (corriger au glossaire imparf. P3) *espremoie*, qui est certes parallèle à l'imparfait 6 *cremoient* mais ne nous dit rien de la forme de l'infinitif.

Plus généralement, j'en arrive à me demander s'il ne faut pas faire intervenir aussi le vocabulaire régional du français d'oïl dans la description du lexique. La question se pose pour les mots suivants:

amermer "diminuer", rangé dans la liste des occitanismes, mais qui se lit dans le Sud-Ouest d'oïl depuis Thèbes (cf. Nezirović 17), comme c'est bien souligné dans la note à 12, 8;

gregier "causer du tort à qn", attribué, à juste titre, à l'Ouest d'oïl et à l'anglo-normand, et courant dans les textes du Royaume latin; malheureusement, le fait n'apparaît qu'en note [193], car le mot ne serait attesté que dans une variante. En fait, le ms. de base connaît bien, en un autre passage, *grejast*, malencontreusement lu *greiast* et corrigé en *grevast* en 90, 17 n.6, ainsi que *grejance* "tort", lu *greiance* et corrigé en *grevance* en 34, 21 n.10, qui a la même aire d'emploi que le verbe (cf. DEAF G 1310-11).

On peut trouver encore d'autres exemples qui vont dans le même sens:

avoirs "bétail" est essentiellement agn. et parfois aussi norm., cf., TL 1, 777 [où on retirera l'exemple de LRois, à ranger sous *affre* cf. AND² 65b], MöhrenLand 91, BibleDécN I, 561; aj. HistFécL 3030;

---

(2) LXXX le cas de *niés* (< NATOS) pourrait mieux s'expliquer par une attraction, du fait qu'il est seulement dans le syntagme *premier(s) nié(s)* (4 fois, mais une seule fois *premier nez* 58, 14), mais pas dans *nés* (34, 1; 53, 11), *nez* (59, 6), *ainsnés* (39, 4; 40, 1), *ainsnez* (54, 1), *ainznez* (31, 4) *mainsnés* (54, 2), *mainznez* (47, 23), ni non plus dans *premerains né* 58, 20. Notons que *premier-né* "premier enfant mâle" n'est attesté que dep. Est 1538 ds FEW 9, 377a, mais déjà au 13e s. ds une traduction de la Bible ds TLF.

ramper "ramper" 8, 24 (cf. aussi *choses rampans/ranpans* en 6, 4gl. et 12, pour traduire *reptilia* ou gloser *reptile*, v. la note à 6, 4-5), est rare en ce sens en afr. et mfr., où les sens dominants sont ceux de "grimper" et de "se dresser sur deux pattes (d'un quadrupède, en partic. sur une armoirie)". D'ailleurs, pour traduire le même passage de la Genèse, les Bibles du 13e siècle donnent d'ordinaire *tu iras sur ton piz* BibleParQ 3, 14 , cf. aussi BibleGuiart et ici texte de A (*sur ton pis iras*). TL 8, 259 et 261 est pauvre en attestations de *ramper* et de *rampir* au sens de "ramper": PsOxfM (*choses rampantes = reptilia*), BestGuillR (*bestes rampanz*), RoisC (*la roche passerent en rampant*), DialGregF (*une meschine palazinouse de ses mains rampoit*), AngDialGregO1084 (*vit* [...] *rampir a terre un grant serpent*). *Rempir/rampir* sont assez constamment présents dans les glossaires latin-français dep. Aalma 10461 (cf. FEW 16, 659b et Gdf 6, 585a) et même dep. le ms. H 110 de la Faculté de Médecine de Montpellier (fin du 13e siècle; vient du Nord) qui a: «Repo .pis [...] *ramper*»; on y lit aussi *ramper* dans l'article *Reptilis* et ce verbe revient plusieurs fois dans le ms. (communication de P. Nobel). L'AND, de son côté, donne deux attestations, de la seconde moitié du 12e siècle, de *rampir/ramper*, l'une ds EdConfVatS (*Od dous petiz eschamelez, Ki a ses mains furent susjez, En la curt lu rei rampiseit*), l'autre ds ThomKentF (*des piz erent rampant*).). P. Nobel me signale aussi BibleDécN I, 163 (*Pur cest mesfet par tere rampiras*). Je peux ajouter SimFreinePhilM 699 (*primes rampist*) (fin 12e, agn.), IntrAstrD 62, 6 (*bestes qui rempent sour terre*) (ca 1270, pour sa localisation v. mes remarques ds RLiR 62, 556, qui accordent au texte une coloration occidentale, et je n'exclus pas qu'il puisse aussi appartenir au français d'outre-mer), RèglePastorale ds MélThomasset 585 (*ce dit Nostre Sires a l'enemi qui fit pechier le premier home..: «Tu remperas par terre a ton piz»*) (1er q. 13e, cour de Champagne), PrangsmaSCroix 315, 33 (= Dean 481) (*un horible serpent ra[m]pisaunt entur l'arbre*) (déb. 14e, agn.). Pour le mfr., je n'ai trouvé dans le corpus du DMF qu'un double emploi, ds PelAmeS de Guillaume de Digulleville (*Com on fist au serpent qui avoit Adam conseillé faussement, Qui jugié fu dëuement Que de terre tousjours vivroit Et sus son pis rampant iroit*[...] *Et que sus le pis voist rampant*). De toutes ces attestations, il ressort que *ramper* au sens moderne nous vient assez probablement du domaine anglo-normand et qu'il s'est répandu par les textes religieux et tout particulièrement par l'intermédiaire de ce passage de la Genèse;

langoste "sauterelle" pourrait être un occitanisme, même si le mot n'est pas attesté en ce sens en apr., alors qu'il est bien représenté en occitan moderne (cf. FEW 5, 396b), cependant le mot est bien attesté en afr., et spécialement en agn. où on le lit depuis le 1er tiers du 12e s. (LapidFFS, PsCambrM, SimFreinePhilM, AlexNeckCorrM, SJeanBaptAl); on le trouve sur le continent ds GratienBL (*langustes*) et ds RoseLLec (*langoutes*) et dans le Royaume latin ds GuillTyrP 1er tiers 13e, puis le mot se généralise à la fin 13e (TL 5, 144; Gdf 4, 721a: AND 378b);

muet "muet" 68, 14 nous entraîne vers l'ouest (cf. RLiR 50, 125-128);

nafrer "blesser", *nafreure* "blessure", formes en *-f-* de *navrer*, *navreure*, pourraient être des occitanismes, puisque *nafrar* est le type normal en apr. et en afrpr. (cf. FEW 16, 593a), mais *na(u)frer* est aussi la forme agn. (AND 480b, TL 6, 541-43, Gdf 5, 480c, Nezirović 121-24; ajouter ProtH), qui connaît également *na(u)fr(e)ure* (AND 480b), et *naffrer* celle du sud-ouest d'oïl (SermPoit ds TL 6, 543, 2); le déverbal *nafre* «blessure», qui n'est pas dans le ms. de base mais est courant outre-mer (SydracS 54 SydracLR PhNovMemK), répond à l'apr. *nafra* (FEW 16, 594a), mais *nafre* vit aussi en normand (FEW 16, 594a);

repener "donner des coups (de pattes ou de cornes)", pourrait répondre à l'apr. *repetnar*, composé de *penar* qui s'est maintenu dans les parlers contemporains (cf. FEW 8, 125b et 126a). Mais l'afr. *repener* est aussi assez bien représenté dans l'Ouest d'oïl (v. mon article, «Des régionalismes dans le Décret de Gratien» dans *L'art de la philologie; Mélanges en l'honneur de Leena Löfstedt*, édités par J. Härmä et al., Helsinki, Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, 2007, 120);

restouble "chaume qui reste après la moisson" est un cas difficile: à lire le FEW on a l'impression qu'il s'agirait d'un occitanisme car le fr. *retouble* ne serait attesté qu'à partir de 1500, d'autant que l'attestation de 1412 que PN cite en note [168] d'après RézeauMauduyt ne concerne qu'*estouble*. En fait, la première attestation française du mot, au sens de "chaume" vient aussi d'un texte d'outre-mer, ContGuillTyrDM(3) (ca 1200), ms. copié à Acre (ca. 1280), elle est ainsi légèrement antérieure à la première attestation occitane (ca 1220), qui pourrait elle-même venir aussi d'outre-mer, puisqu'elle se lit dans une relation de la prise de Damiette (Lv 7, 281b); il est vrai que le latin médiéval *restipulus* serait attesté, à Marseille, depuis 1197 (DC). On trouve aussi le fr. *restoble* ds JJourH 214, texte écrit à Nicosie en 1288. Ensuite les attestations médiévales sont rares, tant au sens de "chaume" qu'en celui de "terre en chaume": en occitan, une attestation dans le Gard, de date incertaine, une autre, à Marseille, au 15e, dans le Floretus (toutes deux ds Lv 7, 281b), une enfin à Antibes, en 1500 (MeyerDoc). En oïl, c'est autour de 1500 que le mot réapparaît, dans le sud-ouest (JAuton, Rabelais, Belon, ainsi que dans un document de la Creuse, tous ds Gdf > Hu). On peut donc légitimement, comme le fait d'ailleurs PN dans sa note, se poser la question de savoir s'il s'agit d'un occitanisme, en l'occurrence même peut-être d'un provençalisme, ou d'un mot du Sud-Ouest d'oïl;

tible "brique" pose un triple problème: 1°) pour la forme: en face de fr. *ti(e)ule*, elle présente le traitement *-bl-*, essentiellement poitevin-saintongeais et environs, qu'on a dans asaint. *tieble* 1342, alim. *tible* 1521, apoit. *tible, tieuble* 1523, aussi, mais isolément, aland. *tible* 1538 (cf. C. Pignatelli ds MélBianciotto 375 et FEW 13, 1, 153a), traitement qui est particulièrement visible dans des dérivés comme poit. *tublat*, *teublai* et *teblerie* (ds FEW 13, 1, 154b et 155ab); 2°) pour le sens: en face de fr. "tuile", le sens de "brique" semblerait un occitanisme, au moins à en croire le FEW 13, 1, 154a qui n'a qu'un seul exemple de ce sens en afr., alors qu'il est bien représenté en apr.; mais la note à 13, 24 fournit d'autres exemples français, auxquels PN me propose d'ajouter en outre: BibleParQ (où le mot est absent au glossaire) et *Bible Guiart;* c'est aussi le sens qu'on lit chez Jean d'Antioche (cf. C. Pignatelli ds MélBianciotto 372); 3°) pour le genre enfin: PN donne le mot comme s.f., alors qu'aucun indice du genre n'est visible, en sorte que le doute est permis, d'autant que la même forme *tible* est s.m. ds Jean d'Antioche, cette fois sous l'influence de l'apr. (cf. Pignatelli, *ib.*).

On pouvait faire place aussi à *brigues* «disputes», qui est un italianisme sous la forme toscane de la voyelle radicale (cf. LEI 7, 447*sq.* et 481) et c'est aussi une première attestation en français; ChronTemplTyrM a *bregue* (au sing.) avec la voyelle radicale de la forme de l'Italie septentrionale et de l'ancien provençal (LEI 7, 481).

(3) *Restouble* se lisait déjà ds l'édition du même texte, intitulé *Estoire de Eracles*, et publié ds *Le Recueil des Historiens des Croisades, Historiens occidentaux*, t. 2, 768a.

Le texte est parfaitement édité. Quelques remarques[4]: 34, 21 n. 10, lire *grejance*, qui n'a pas besoin d'être corrigé, cf. supra; - 52, 7 n. 4, la correction est inutile au vu de l'article *enjusque* de TL 3, 436, qui donne de nombreux exemples d'*enjusqu'a;* - 78, 8 n. 3, *escure* du ms. pouvait conserver sa voyelle initiale, qui est normale en apr.; - 79, 10 lire *chienés*; - 90, 17 n. 6, lire *grejast*, qui n'a pas besoin d'être corrigé, cf. supra.

Des notes [113-195] très riches commentent, pas à pas, le texte et les variantes. Le glossaire [197-237] est très large, très précis et très bon. Quelques remarques et ajouts[5]:

ajouter *apareillier* (*s'- a*) "s'associer à" 35, 13 (hap. 1226 ds Gdf 8, 137a > FEW 7, 649b);

ajouter *amaritude* "tourment" 63, 25 var. 12;

atains, le glossaire ne traduit pas exactement comme la note, qui me paraît plus satisfaisante;

ajouter *baudierement* "hardiment" 35, 2 var. 3, avec un infixe *-ier-*, ajouté à *baudement*, cas qui n'est pas sans analogie avec celui que j'ai souligné ici (RLiR 71, 257);

[*blesier* "blesser"], est reconstruit d'après *blesoit*, qui n'est que l'imparfait du verbe *bleser* "bléser";

desers, plutôt qu'un adj. fém., assez étrange, ce pourrait être le subst. masc.;

à côté d'*esclaf*, ajouter la forme moderne *esclave* 97, 24 et 25;

fier "figuier", sa présence ds la Genèse d'Evrat (v. la note [117]) ne suffit pas pour garantir l'usage du mot en champenois, le vocabulaire d'Evrat étant riche d'abondantes lectures, comme le prouve l'emploi d'*abrïer*, avec lequel il rime;

grief, *prendre en grief auc. rien* plutôt "être ulcéré par qch";

ajouter *pueple(s)*, *grant/s* - "beaucoup de gens" (cf. TL 7, 3047) 21, 25; 37, 8;

secheté signifie bien "terre sèche" en 5, 14, mais ajouter *aler par secheté* 86, 16 "traverser à pied sec", qui est une variante, que je ne connaissais pas, des plus usuels *aler a sec* 84, 8 et *passer a pié sec* 85, 4, qui manquent au glossaire.

Au total, un très solide travail, que l'on pourra utiliser avec confiance.

Gilles ROQUES

Jean-Charles HERBIN (éd.), *La Vengeance Fromondin*, Paris, Société des anciens textes français, 2005, 521 pages.

L'œuvre que J.-Ch. Herbin, spécialiste de la Geste des Loherains, publie ici dans la prestigieuse collection SATF était appelée plus souvent *Yon* à la suite de F.

(4) P. 73 n. 14 lire *écrit*.

(5) Quelques détails, s.v. *agregier* lire 21, 4; - s.v. *aler* lire *allaient*; - s.v. *linceau* lire *tissu;* - faire passer *resonjier* à sa place alphabétique.

Bonnardot, mais sur ce point l'éditeur a suivi E. Stengel qui avait proposé *La Vengeance Fromondin* (cf. ses remarques [44]). La présente publication remplace avantageusement celle procurée par S. R. Mitchneck en 1935 (= YonM pour le DEAF). Naturellement elle est fondée sur le même ms. de base (BNF fr. 1622, f°s 259-315), mais elle est beaucoup mieux élaborée et tire profit des recherches récentes. Dans la longue introduction [9-120] l'éditeur décrit d'abord le ms. que M. T. Gousset date du 3e quart du 13e siècle [13] et il examine la langue du copiste II (responsable de la partie éditée), qu'il considère comme lorraine [38] bien que le texte soit dû à un auteur du Nord [40]. La localisation ainsi proposée est fondée sur un examen détaillé de la langue de l'auteur [47-76]: la versification, la morphologie, les rimes, le lexique et le style y sont successivement examinés. Comme régionalismes, l'éditeur cite *demerques* "mercredi", *sapin* "bois de sapins, sapinière", *sinple* "abattu, désespéré" et *tripeler* "faire des sauts". On pourra y ajouter les mots suivants:

– *acharroier* v.tr. "transporter", pic., cf. G. Roques dans *À l'ouest d'oïl* 191;

– *couardir* v.intr. "devenir lâche", mot qu'on connaissait jusqu'ici seulement dans deux textes pic., cf. Gdf 2, 164c dont les deux premières att. correspondent à GerbMetzT 1551 (= GarLorrI 17736) et la 3e à AnsCartA 5039;

– *encommancemant* s.m. "début", mot de l'Est, cf. RLiR 70, 269;

– *sa jovente* formule remplaçant le pronom personnel, le caractère régional est suggéré dans la note 5007, qu'on peut compléter par RLiR 60, 297; 62, 158;

– *roion* s.m. "royaume", mot du Nord, cf. RLiR 62, 151;

– *trons* s.m. "éclat", pic., cf. RLiR 59, 137.

Il y a en outre deux mots qui semblent être hors de domaine: d'une part le s.m. *corral* "verrou" 3794 est, à la rime, une forme tout à fait isolée d'un mot *coroil* de l'Ouest et du Centre d'après GlBNlat7684M p. 149; de l'autre, le v.tr. *desgarrochier* "détruire" aussi est attesté dans l'Ouest, cf. RLiR 60, 617 (mais il se lit également dans OrsonM 2156). Le chapitre consacré à l'auteur se termine par des indications pour la datation («entre les années 1255 et 1275, plus vraisemblablement autour de 1260» [88]) et la place de l'œuvre dans la Geste des Loherains. À la fin de l'introduction on a une analyse accompagnée de deux cartes [103-143] et des principes observés pour l'établissement du texte [115-120].

L'édition proprement dite [121-346] est suivie de notes [347-392], d'une table des noms propres [393-421], d'un glossaire [423-509] et d'une bibliographie [511-520]. Le texte se lit agréablement, encore qu'on se demande pourquoi il est numéroté par quatre; cette numérotation, que l'éditeur a adoptée aussi dans HervisH, me semble peu justifiée. Ensuite, la ponctuation ne doit-elle pas précéder les guillemets (cf. 90; 506; etc.)? Voici quelques remarques:

– en 551 ne faut-il pas lire *depertuisiez* en un mot comme l'a fait Gdf 2, 514a? le mot se lit aussi dans JVignayOisivG 45, 1; est-ce un régionalisme?

– en 1146 (et aussi en 1292, etc.; cf. glossaire s.v. *ez*) on pourra conserver *&* dans *& voz*, cf. HervisH 8479 note;

– en 1885 la correction de *vee* en *veee* ne sera pas nécessaire; il en va de même pour *desvee* en 4114;

– les vers 2392-2393 peuvent être considérés comme une modification de ProvM 2368;

– en 2610 on mettra un point d'interrogation à la fin.

Les notes nombreuses méritent d'être lues avec attention. Quelques remarques:

– 796 *arc volue*, cf. FEW 25, 129a qui cite l'adj. *arvolu* "voûté" (JPreis 2, 68, Lach);

– 1204-1206 sur le proverbe, on peut renvoyer aussi au DEAF H 568, 18;

– 1798 pour *estordre* v.intr. "échapper", cf. TL 3, 1418, 9;

– 1878 l'att. de *en anblee* que l'éditeur hésite à rattacher à *amble* ou à *embler* est à ranger dans le TL 3, 48, 44 s.v. *emblee;*

– 1979 *contralïoison* se lit aussi dans JLansonD 2566 comme nous l'apprend Gdf 2, 269c; il est aussi dans MortAymR 1737 (ajout de G. Roques);

– 3808 la note manque malgré l'astérisque;

– 5409 le v.pron. *cheminer* (qui n'est pas enregistré dans le gloss.) se lit non seulement dans MousketR mais aussi dans SoneG 17320 comme le TL 2, 344, 8 nous l'indique.

Le glossaire est large et sérieux. Seulement, plusieurs entrées ne sont pas à leur ordre alphabétique: voir *anoreemant, annui, anserrer, araisnier, armé, bises, cortoisie, enconbrier, envaïe,* etc. D'autre part, les lettres mises entre parenthèses sont tantôt comptées (s.v. *as(s)aillir*, *as(s)ener*, etc.) tantôt non (s.v. *ar(r)ier(s)*, *as(s)eürer*, etc.) pour l'ordre; il aurait fallu uniformiser le traitement. Je propose quelques ajouts et corrections:

– s.v. *amer*, en 5458 *ains* est «prés. ind. 1» et non «prés. ind. 3»;

– s.v. *antente*, il vaut mieux séparer *sans antente* (forme de *atente*) et *mettre s'antente* (forme de *entente*);

– aj. *antr'avoir chier* v.pron. "s'aimer réciproquement" 295;

– *bise* signifie en 942 "nord" et non pas "vent qui souffle du nord", cf. FEW 15, 1, 117a;

– s.v. *basset*, renvoyer à *seri;*

– aj. *chaschun*, cf. 386 note;

– s.v. *desavenant*, renvoyer à la note 1316;

– s.v. *deschevauchier*, il vaut mieux distinguer l'emploi transitif qu'on lit en 1038 et l'emploi intransitif qu'on lit en 2725;

– l'entrée *encommancement* est à lire *encommancemant* si l'on suit le texte;

– s.v. *maistre* adj., renvoyer aussi à *fermeté;*

– *morir* ne doit pas être considéré comme transitif dans le tour *avoir mort aucun*, cf. TL 6, 279, 49;

– *pomme parree* ne signifie pas "pomme mûre, bonne à manger" (sens qui pourrait certes s'appuyer sur le FEW 7, 626b) mais "pomme pelée", cf. TL 7, 243, 12; MöhrenVal 201.

En préambule du glossaire [423] l'éditeur signale que Gdf a cité notre texte dans huit articles. En fait les citations que Gdf a tirées des f°s 259-315 du ms. BNF fr. 1622 sont plus nombreuses. Voici le résultat d'un sondage rapide, que je rassemble ici puisque Gdf les cite en général sous le titre «*Les Loh.*» et que par conséquent les lecteurs pressés risquent de ne pas pouvoir les identifier tout de suite:

f° 259c (Gdf 3, 320c s.v. *envoisieement*) = 17 *anvoisieemant;*

f° 263b (Gdf 3, 260c s.v. *enterin*) = 473 *anterrin;*

f° 263d (Gdf 2, 514a s.v. *depertuisié* adj. "à jour" hapax [*solers depertuisiez*], d'où FEW 8, 289a afr. *depertuisié* adj. "percé à jour" [ca. 1190]) = 551 *solers de pertuisiez*;

f° 268b (Gdf 1, 695b s.v. *bouclal*) = 1064 *bouclal;*

f° 269c (Gdf 4, 492c s.v. *honoreement*) = 1233 *anoreemant;*

f° 271a (GdfC 8, 365b s.v. *braisier*) = 1397 *braisier;*

f° 271c (Gdf 5, 241c s.v. *menor*) = 1477 *mandre;*

f° 272d (Gdf 2, 504b s.v. *demoroison*) = 1631 *demoroison;*

f° 275c (Gdf 1, 53a s.v. *acharier*) = 1942 *acharroier;*

f° 275d (Gdf 8, 172a s.v. *vengison*) = 1971 *vanjoison;*

f° 276a (GdfC 10, 857a s.v. *vigorosement*) = 2017 *viguerousemant;* att. qui n'est pas enregistrée dans le gloss.;

f° 276d (Gdf 2, 591b s.v. *desgarrochier*) = 2105 *desgarrochié;* att. citée aussi par le DEAF G 343;

f° 277d (Gdf 3, 757b s.v. *ferlin*) = 2205 *frelin;*

f° 278b (GdfC 9, 77c s.v. *chevron*) = 2262 *chavron;*

f° 279b (Gdf 4, 216b s.v. *gandillier*) = 2401 *gandrile* (cf. note); att. citée aussi par le DEAF G 117, 46 qui lui donne le sens de "s'esquiver, s'enfuir, se sauver";

f° 281a (GdfC 9, 53b s.v. *charoigne*) = 2615 *charroigne;*

f° 281d (Gdf 1, 134c s.v. *afeutrer*) = 2698 *afautree;*

f° 285c (Gdf 3, 112a s.v. *encombroison*) = 3162 *anconbroison;*

f° 286d (GdfC 9, 465c s.v. *engendrer*) = 3307 *ajandré;*

f° 289c (GdfC 9, 599a s.v. *famille*) = 3621 *famelie;* la note signale que l'att. est enregistrée par Gdf;

f° 289c (GdfC 9, 46c s.v. *charetee*) = 3635 *charretee;*

f° 294d (Gdf 1, 633c s.v. *besloi*) = 4246 *belloi;*

f° 296a (Gdf 3, 574c s.v. *essillier*) = 4414 *asxillier;*

f° 298b (Gdf 1, 255b s.v. *amendance*) = 4670 *amandance;*

f° 300b (Gdf 2, 12a s.v. *cembeler*) = 4899 *cembeler;*

f° 301a (GdfC 9, 570c s.v. *esventer*) = 4997 *esvanter;*

f° 309b (Gdf 5, 305b s.v. *messoier*) = 5968 *messoier;* le même passage est cité par le TL 5, 1688, 15 d'après RCambrM p. 308;

f° 310b (C9, 696c s.v. *gerfalc «Gerbert de Metz»* [Gdf renvoie à RCambrM p. 311]) = 6071 *grifaut;*

f° 313d (Gdf 1, 731b s.v. *bricon*) = 6487 *bris.*

On voit ainsi que Gdf a bien dépouillé notre manuscrit. Si l'éditeur, qui connaît parfaitement la Geste des Loherains, donnait une liste complète des passages que Gdf a tirés de différentes sources contenant le cycle, il rendrait un grand service aux lecteurs, d'autant que le TL ne s'est pas beaucoup intéressé à la Geste (et cette négligence n'est pas limitée à YonM, contrairement à ce que laisse entendre J.-Ch. Herbin [423-424]). On peut souligner dès maintenant que le reste du ms. BNF fr. 1622 est très présent dans Gdf, mais que celui-ci semble avoir confondu quelques-unes de ses fiches lors de sa rédaction. En effet pour la partie *Garin le Loherain* (f°s 2-127), ses cinq premières citations ne sont pas exactes. D'abord en 1, 134c s.v. *afeutrer*, les trois passages qu'il attribue à «Richel. 1622» f°s 15b, 15c et 18a viennent en fait du ms. BNF fr. 19160 et ils se lisent respectivement dans HervisH 1738, 1768 et 2053. Ensuite, en 1, 17c s.v. *abateis*, la citation que Gdf dit avoir trouvée dans «Richel. 1622, f° 36a» vient aussi du ms. BNF fr. 19160 et correspond à HervisH 4222. Enfin en 1, 71a Gdf a un article *aconquester* avec une citation attribuée à «Richel. 1622, f° 67c», mais il faut supprimer cet article puisque l'unique exemple qui vient en fait du ms. BNF fr. 19160 se lit *a conquester* en deux mots dans HervisH 7997: non seulement l'attribution est fausse mais aussi l'interprétation s'avère ainsi erronée (cf. le site Internet Base des mots fantômes). Il ne reste ainsi qu'un seul exemple sûr parmi ceux que Gdf indique comme tirés de la partie GarLorr de notre ms.: il s'agit du f° 81d *moiniaiges* qu'en 5, 389b il cite à côté du ms. Montpellier f° 82a; l'attestation correspond à GarrLorrI 10284 et à GarLorrV 10923. Cependant, comme le mot est ignoré dans le glossaire de ces deux dernières éditions, la vérification demande une certaine patience.

La partie *Gerbert de Metz* (f°s 127-259) est, elle aussi, bien dépouillée, car on trouve dans Gdf plus de 80 citations qui en proviennent. Je ne les examine pas ici en détail pour ne pas allonger outre mesure le compte rendu, d'autant plus que GerbMetzT donne une version divergente, souvent peu utile à l'identification. Bref, la présente publication permet une lecture attentive du texte et elle nous donne envie de disposer d'une édition aussi soignée de GerbMetz et d'AnsMetz, et fondée également sur de bons témoins.

Takeshi MATSUMURA

Le Rentier d'Artois (1298-1299) - Le Rentier d'Aire (1292), édition par Roger BERGER, Bernard DELMAIRE et Bernard GHIENNE, Arras (Mémoires de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, tome XXXVIII), t. I, Introduction et Tables, t. II Textes, 2006, 279 + 443 pages.

La publication des textes documentaires fournit une des sources principales pour le renouvellement de nos études. Elle sert la recherche historique et la recherche linguistique. En particulier, elle donne des matériaux nouveaux pour les

travaux de toponymie et d'anthroponymie. On doit donc saluer chaque nouvelle publication. Celle-ci porte la signature d'un des plus assidus des éditeurs des documents arrageois, à qui l'on doit la publication du *Nécrologe des Jongleurs et bourgeois d'Arras* ainsi que de *Littérature et société arrageoise au XIIIe siècle*, qui contient l'édition des *Chansons et dits artésiens*. Avec ce présent ouvrage, c'est encore le XIIIe siècle artésien qui se trouve éclairé.

Il s'agit de l'édition de la description des revenus du domaine de Robert II, comte d'Artois, dressée en 1298-99, à laquelle est joint le plus ancien compte de bailliage artésien, celui d'Aire dressé en 1292. Le tout est publié dans deux fort beaux volumes.

L'introduction décrit minutieusement les deux mss, dont sont données aussi des photos d'une page écrite par chacun des deux scribes, qui s'en sont partagé la rédaction. Aucun des textes ne porte le titre de *rentier* et si le mot *rentier* est attesté, c'est dans le sens de "celui qui est redevable de *rentes*". L'introduction justifie les dates retenues, et analyse la structure des textes et leur finalité. Pour le premier, elle établit un tableau des recettes de chacun des bailliages, ainsi qu'un tableau des variations des recettes entre 1291-92 et 1303-04. On trouvera aussi un très utile tableau des mesures utilisées dans les bailliages ou localités d'Artois [71-72]. L'introduction linguistique [62-64] ne comporte pas de faits particulièrement remarquable. Notons seulement la distinction entre *chieus* adjectif démonstratif (*chieus Wistasse*) et *chiaus* pronom démonstratif (*chiaus de Saint Jehan*; *chiaus qui*...). L'édition n'appelle pas de remarque.

Le glossaire, assez large [75-112], servant aussi d'index thématique, est tout à fait utilisable. Quelques remarques: *antain* est glosé par "tante ou grand mère", mais le second sens ne semble pas attesté au Moyen Âge; - *assenement* "assignation", préciser que c'est dans le tour *faire a. sour*; - *assianllent*, il fallait préciser que cette forme pour *assemblent* ne paraît pas se rencontrer ailleurs; - *chaingle*, préciser que le mot est féminin; - *desert, en* – "abandonné" ne va pas très bien: il est dans le tour *en – d'une anee* qui pourrait signifier "avec un retard d'une année"; - *encoste*, la préposition est curieusement considérée comme l'ind. prés. 3 de *encoster*; - *forum* est le mot latin; - *fruit* est dans l'expression *porter fruit* "mettre bas (en parlant d'un animal d'élevage)"; - s.v. *parchonnier*, *particeps* est un mot latin; - *partant*, lire *par tant* cf. TL 10, 87, 24.

La présente édition permet d'apporter quelques compléments pour des mots traités dans le DEAF: *gavenne*, la graphie manque en G 417-19; - *gré*, *faire – a* "obtenir l'accord de", sens inconnu en G 1277; - *greper* "curer les fossés, en relever la terre" (où les références sont à lire 80 et 100) est à confronter avec G 1326, où le sens et l'étymologie, établis à partir d'un seul exemple, pourraient être reconsidérés; - *havot* "(mesure agraire)", le sens manque en H 305; - *havotee* "(surface de terre)" n'est connu que dep. 1369 en H 306; - *hos* "lieux marécageux" complète H 611-12; - *kideus* complète G 1602.

La distinction entre nom propre et nom commun est parfois difficile et certaines attestations sont rangées dans les deux sections, c'est le cas d'*argiliere*, de *beghinage* ou de *berkeries;* on trouvera d'autres noms communs dans La Table des noms de lieux, parfois présentés en gras, mais pas systématiquement. Dans le même ordre d'idée, *cartrier*, *kartrier* "pauvre impotent gisant à l'hôpital" est édité deux fois

avec une majuscule à l'initiale et une fois avec une minuscule dans le syntagme *li grange des -*.

On peut relever un certain nombre de régionalismes:

– *ahanaule* "labourable", *ahané* "labouré" v. mon article «L'intérêt philologique de l'étude des régionalismes: le cas du fabliau *Le vilain de Bailluel*» dans *Variations linguistiques, Koinè, dialectes, français régionaux*, Textes réunis par P. Nobel, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2003, p. 28;

– *aub(i)el* "peuplier blanc" v. FEW 24, 299b et 300a «vor allem [on peut être plus affirmatif, v. RLiR 60, 297] im wallon. pik.»; cf. TL 1, 661 et Gdf 1, 493a [retirer la forme *aubeil*, qui se rattache à *dauber*, cf. TL 2, 1200, 10];

– *bauc* "poutre" v. en dernier lieu RLiR 69, 589;

– *C(h)andel(i)er* "Chandeleur" v. RLiR 49, 309-316, qui coexiste avec la forme à finale française *Candeleur*;

– *compenage* "ce qui se mange en accompagnement du pain" v. FEW 7, 548a «besonders pik.» et 7, 753b n.36 pour l'aire du mot dans la Romania et une hypothèse séduisante sur son origine et sa diffusion; cf. Gdf 2, 205c et 206a et TL 2, 617;

– *cor* et *coron* "extrémité", dans la loc. prép. *au cor(on) de* "au bout de", v. RLiR 60, 297 et 62, 136;

– *coupe* "(mesure de capacité et de superficie)" cf. Gdf 3, 333c et 334a, TL 2, 826 et FEW 2, 1554a (qui documente surtout l'aire apr. et afrpr.);

– *deluns* "lundi" et *demars* "mardi" v. HenryEtLex, 17-20 et 30-31;

– *flauereces, cendres* - "cendres tinctoriales communiquant une couleur jaune aux solutions aqueuses", cf. Gdf 4, 28c, qui atteste le même syntagme, sans pouvoir le définir, à Douai;

– *fourmenterech, froumenterech, fourmenterés* (pl.), "concernant le blé (qualifie une mesure de capacité)", cf. Gdf 4, 160a (auquel ni TL 3, 2113, ni FEW 3, 828b n'ont pu ajouter quoi que ce soit);

– *haion* "étal mobile", cf. DEAF H 31;

– *masure* "parcelle de terre, en lieu habité, couverte ou non de constructions" et *masurette*, v. T. Matsumura, «Sur certains régionalismes dans les *Vers de la Mort* attribués à Robert le Clerc» dans *Le point sur la langue française: Hommage à André Goosse*, édité par M. Lenoble-Pinson et Chr. Delcourt, Bruxelles, Le Livre Timperman, 2006, 170; le mot se répand largement en mfr., cf. DMF2;

– *mencaudee* "(mesure de surface)" et *mencaut* "(mesure de capacité)", v. Drüppel 80-83;

– *pire* "chemin empierré" et son diminutif *pi(e)riot*, cf. FEW 8, 323b, Gdf 6, 150c et 174bc, TL 7, 924;

– *Quaresmiaus*, au pluriel dans *as* -, glosé "mercredi des cendres ou, peut-être, mardi gras", mais je préférerais "jours gras, carnaval", v. S. Glotz, «Les dénominations du carnaval» dans *Mélanges Albert Doppagne*, Tradition Wallonne, 4 (1987), 379-395;

– *rasière* "(mesure de capacité pour les grains et le sel; mesure de surface)", cf. Drüppel 99-100;

– *riés*, *riez* "terre en friche", v. FEW 16, 7014b «flandr., pik.», cf. Gdf 7, 192bc [avec un seul exemple apparemment discordant en 1322] et TL 8, 1289;

– *sartel* "terrain défriché", dont seul Gdf 7, 320c donne un exemple médiéval à Lille, appuyé par un témoignage moderne à Avesnes;

– *serré*, *siéré* "tout près de", donnés malheureusement sans leurs références, cf. Gdf 7, 399a (Tournai, 1376-1396), auquel on peut joindre Percef(3^2)R;

– *soiesté* "terre concédée en métayage", cf. Drüppel 105-107.

Mais je n'ai fait qu'examiner le glossaire. La table des noms de personnes [113-233] et celle des noms de lieux [235-277] ne sont pas moins riches en matériaux bien présentés et parfaitement utilisables. On a là un de ces recueils de documents, qui donnera du grain à moudre aux linguistes comme aux historiens.

Gilles ROQUES

Alan E. KNIGHT (éd.), *Les Mystères de la procession de Lille*, tome IV, *Le Nouveau Testament*, Genève, Droz (Textes littéraires français, vol. 588), 608 pages.

Alan E. Knight poursuit à un rythme soutenu sa publication des *Mystères de la procession de Lille*. Après les volumes I (cf. ici 65, 612-614), II (cf. RLaR 111, 197-225; ZrP 122, 823-824) et III (cf. ici 69, 589-590), voici le tome IV qui contient les pièces 44-64 consacrées à différentes scènes (ou même des paraboles) du Nouveau Testament (sigle du DEAF = MistLille$^{44...64}$K). On y retrouve la même présentation (avec quelques améliorations heureuses) que dans les volumes précédents. Au début on trouve l'avant-propos [7-8] qui rappelle le ms. de base Codex Guelf. 9 Blankenburg de la Herzog August Bibliothek à Wolfenbüttel, les principes suivis pour l'établissement du texte [9-12] où l'éditeur renvoie maintenant à l'article de Ph. Ménard paru dans les MélDiStefano 277-285, et les errata du tome III [13] où la source de certaines corrections est précisée; on doit remercier A. E. Knight d'avoir lu les comptes rendus de ses éditions et pris en considération les propositions qu'ils contenaient. Quant à l'édition proprement dite [15-536], chaque mystère est précédé d'une brève introduction et suivi de diverses notes (malgré la note 46/111 [125], le mot *grandeur* n'est pas masculin, *le* dans *le grandeur* étant une forme picarde de l'article féminin). On a aussi des extraits d'autres œuvres, parce que certaines pièces ont des passages parallèles dans d'autres textes comme la *Passion* d'Arras ou celle de Valenciennes (cf. des remarques dans la note 44/373-376 [45], basées sur G. A. Runnalls R 114, 468-516). Voici quelques remarques sur le texte:

– 45 (Passion d'Arras)/966 l. *de l'homme* au lieu de *del homme*; – 1256 l. *De l'abisme*;

– 47/260 mettre un astérisque pour renvoyer à la note;

– 57/179 *la nuyttier* l. *l'anuyttier* (cf. Gdf 1, 304b) et supprimer cette att. sous *nuyt(t)ier, nuyttier* s.f. du gloss.;

– 58/230 ajouter un astérisque pour renvoyer à la note.

Après le texte on a une bibliographie [537-542], une liste des personnages [543-549], un index des noms propres [551-558], un index des proverbes [559-560] (où l'on ajoutera *Viengne que venir en poura* 50/372, cf. Hassell A35) et un glossaire [561-605]. Celui-ci, qui tient compte désormais du DMF[1] aussi, est fait avec application. On peut regretter que les régionalismes ne soient toujours pas soulignés, car le recueil en contient plusieurs. Voici d'abord les mots régionaux déjà relevés dans les comptes rendus des trois premiers volumes:

– *able* adj. "habile" cf. RLaR 111, 219; ZrP 122, 823;

– *aminer* v.tr. "détruire" cf. ici 65, 613; RLaR 111, 219;

– *amoustrer* v.pron. "se montrer" cf. ici 69, 589;

– *busquier* v.intr. "frapper" cf. ici 69, 589;

– *cepiet, chepier, chepiet* s.m. "gêolier" (aj. 50/171 au gloss.) cf. ici 65, 614;

– *droit cy* "ici même" (aj. au gloss. 52/313; 344), *droit la* "à cet endroit" cf. RLaR 111, 219; ZrP 122, 824; *ici*, 69, 589;

– *esseulé* (et non *esseullé* comme le dit le gloss.) adj. "seul" cf. ici 65, 614; RLaR 111, 219;

– *grau* s.m. "griffe" cf. *grauwet* RLaR 111, 219; ZrP 122, 824;

– *loudier* s.m. "vaurien" (aj. 55/75 au gloss.) cf. ici 69, 589;

– *mais* adj. "mauvais" et *maisement* adv. "mal" cf. ici 69, 589;

– *prochetz* s.m.pl. "discussion" 47/375 (mq. au gloss.) cf. ici 65, 614; 69, 589;

– *sochon* s.m. "compagnon" cf. ici 69, 589;

– *tant maint* "plusieurs" 49/45 (mq. au gloss.) cf. ZrP 112, 824;

– *tempre* et *temprement* adv. "tôt" (*temprement* se lit aussi en 64/202) cf. ici 65, 614; 69, 589; RLaR 111, 220; ZrP 112, 824.

Le présent volume nous offre d'autres régionalismes comme les suivants:

– *chartrier* s.m. "geôlier" cf. BodelNicH[3] 1209n;

– *cision* s.f. "déchirure" cf. FEW 4, 625b;

– *clopiier* v.n. "clopiner" cf. Revue Critique 6, 130;

– *desrieu* adj. cf. Gdf 2, 642c et TL 2, 1727, 21 qui ne citent que Guillaume d'Amiens;

– *escart* s.m. "brèche" 57/206 (mq. au gloss.) cf. ici 60, 611;

– *esclencq* adj. "gauche" cf. G. Roques dans CollGuillMachaut; FEW 17, 148b;

– *moienne* s.f. "milieu" cf. ici 67, 290;

– *rachier* v.tr. "cracher sur" (et non "arracher, déraciner" comme le dit le gloss.) cf. ici 70, 311;

– *rafourer* v.tr. "nourrir" cf. note 57/108, renvoyer au FEW 15, 2, 154a;

– *rapointier* v.tr. "remettre en état" (aj. 57/143 au gloss.) cf. Gdf 6, 601a; FEW 9, 591b;

– *tangrement* adv. "ardemment" cf. ici 69, 585.

On voit que la moisson est loin d'être négligeable. Voici d'autres remarques sur le glossaire:

– aj. *acceptive* adj.f. "agréable" 45 (Valenciennes)/108, hapax;

– aj. *acomprïer* v.tr. "ajouter (?)" 47/283 [*Une partie vous volons Dire des expositions Que nous ont laissiet les docteurs Et notables conmentateurs Es omelies et traitiés Qu'ilz ont ou texte acomprïés*];

– aj. *benignette* adj.f. "aimable" 44/275, hapax;

– aj. *cognomé* p.p. "surnommé" 64/273, 1re att. par rapport au FEW 2, 844a;

– aj. *conseilleresse* s.f. "celle qui donne des conseils" 50/305;

– *conserviteur* (il s'agit de la 1re att. par rapport au FEW 11, 547b) se lit aussi en 56/184, 260, etc.;

– aj. *consolateur* s.m. "celui qui console" 54/374: 60/278; 61/114; *consolatteur* 51/100;

– aj. *conspuer* v.tr. "cracher sur" 58/85, 1re att. par rapport au FEW 2, 1079a mfr. (1530 [éd. 1546] = Hu > TLF);

– *croissement de dents* "grincement de dents" est une 3e att. après CommPsIA[1]G[2] 6/123 (att. fournie par G. Roques) et SBernAn[2]S (cité par le TL 2, 1080, 31);

– aj. *debilité* p.p. "affaibli" 48/13;

– réunir *ententieu* et *ententif;*

– *establier* signifie "hôtelier" même en 55/178;

– *flori* est dans *aumosne florie*, cf. TL 3, 1947, 25;

– aj. *glositeur* s.m. "glossateur" 61/461;

– aj. *incarcheration* s.f. "action d'emprisonner" 50 (Valenciennes)/titre;

– *incredible* se lit aussi en 47/365;

– *influence* se lit aussi en 59/405;

– aj. *inmitateur* s.m. "celui qui imite" 47/57;

– aj. *machinateur* s.m. "celui qui forme de mauvais desseins" 55/278;

– s.v. *oppinatif* la référence manque, le mot se trouve en 61/203;

– *ostencion* se retrouve en 61/29;

– aj. *pasif* adj. "souffrant" 55/290;

– aj. *porteur* s.m. "celui qui porte les morts en terre" 48/265, cf. FEW 9, 207b qui ne connaît pas d'att. anciennes pour ce sens;

– aj. *preeslu* p.p. "choisi entre tous" 45/72, 1re att. par rapport à Gdf 5, 375b;

– aj. *prone* adj. "enclin" 46/240, cf. FEW 9, 446a;

– aj. *propheticque* adj. "de prophète" 51/155;

– aj. *propheticquement* adv. "par manière de prophète" 45/50;

– aj. *retempter* v.tr. "tenter de nouveau" 47/167, cf. FEW 13, 1, 183a;

– s.v. *sophiticque*, lire *dénaturé;*

– aj. *spiculateur* s.m. "garde du corps" 50/avant 352 (cf. note '353); avant 360; avant 371, 1re att. par rapport au FEW 12, 176b.

Ces observations n'enlèvent rien aux mérites de la présente édition, qu'on lira avec profit en attendant le 5e et dernier volume qui «sera accompagné de la reproduction en couleurs des illustrations du manuscrit sur CD-rom» comme le dit la 4e page de la couverture.

Takeshi MATSUMURA

Le Livre de Boece de Consolacion, édition critique par Glynnis M. CROPP, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 580), 2006, 480 pages.

Le succès de la Consolation de Boèce ne se dément décidément pas (v. en dernier lieu ici, 66, 303), et l'on ne peut que s'en réjouir. GC a consacré depuis bien longtemps tous ses soins à la version la plus diffusée aux 14e et 15e siècles, conservée dans 65 mss, celle même qu'a utilisée Christine de Pizan, et qui fut longtemps attribuée à Jean de Meun. Redevenue anonyme, l'œuvre est en quelque sorte le point d'aboutissement de plusieurs siècles de travaux médiévaux sur le texte de Boèce, en particulier dans sa version glosée, celle qui est ici publiée. En effet, les 65 mss se répartissent entre mss qui se limitent à traduire le texte et mss qui incorporent la traduction de gloses qui dérivent du commentaire de Guillaume de Conches; le ms. qu'a choisi d'éditer GC appartient à cette seconde catégorie. Le traducteur de la Consolation a effectué son travail dans le deuxième tiers du 14e siècle, sûrement avant 1362 – date du plus ancien manuscrit, qui est un manuscrit de la version sans glose. Il a utilisé la traduction de Jean de Meun et plus encore le *Boeces: De Consolacion* (v. ici 61, 289), dont il a suivi aussi l'alternance vers/prose, allant même jusqu'à lui emprunter plus de 150 de ses 810 octosyllabes. Les gloses ont été ajoutées dans la seconde moitié du 15e siècle, entre 1356 et 1383 d'après GC. Le ms. de base, daté de 1425-1430 [37], a été privilégié en raison de sa bonne qualité, indéniable, et du fait qu'il est conservé à Auckland, où il pouvait être consulté à loisir par GC. Un bon choix de mss de contrôle, parmi lesquels le ms. le plus ancien (P), permet de mieux asseoir la lettre du texte. L'utilisateur de ce texte devra donc savoir que l'édition amalgame au texte de la traduction proprement dit, des emprunts à Jean de Meun et au *Boeces: De Consolacion*, des modifications dues aux copistes et la traduction de gloses (directement repérable, car imprimée en italiques). En tout cas l'édition est parfaitement utilisable, grâce à une bonne introduction. L'étude linguistique décrit une langue qui «présente les caractères généraux de la langue française de la région centrale» [56] et l'attentive description des faits saillants du lexique [70-74] va dans le même sens.

L'édition est menée avec beaucoup de soin et n'appelle que peu de remarques: I, 3, 80 *meurs*, leçon rejetée, est une forme de *murs*, assez courante au 15e s.; - I, 6, 93 *entre* au sens d'"entrée", leçon rejetée, n'est pas une forme totalement inconnue, cf. MelusCoudrR 3676 note et ajouter EstSGraalP; - II, iv, 17, dans les mss AB, lire, au lieu de *les couvroit*, *l'estouvroit* qui fournit incontestablement une bonne leçon; - en II, 5, 73 *de prendre en a oultrage* est excellent, si l'on voit dans *en* (= des *fruiz de terre*) le pronom atone, qui se place normalement après l'infinitif; - III, 4, 31 on lira en latin *e converso*; - III, 8, 34, on préférerait *retenist* à *retentist*, donné sans variante; - III, viii, 15, on préférerait *savez*, que donne la plupart des mss de contrôle à *avez*; - III, xi, 9, on préférerait *d'un*, que donne la plupart des mss de contrôle à *du*; - III, xi, 37 on lira *nostre apprendre*; - IV, ii, 18, *De dessus de faulces delices* ne me paraît pas avoir de sens, alors que la leçon de P, *Deceüz de f. d.*, est claire; - IV, 3, 96 et IV, vii, 29, on se demande si les leçons *gautré* et *gautra* (cf. *gautrer* au gloss.) sont vraiment préférables à *gaucré* et *gaucra* (formes assez courantes de *vaucrer* «naviguer»), compte tenu du fait qu'on lit dans l'introduction [46] que «le manuscrit de base a un léger flottement entre c et t, u et n»; - IV, 4, 204, *par leur paine leur osteroient la vilté de leur pechié*, paraît caractérisé par une répétition fautive du deuxième *leur*, quand P et 5 mss de contrôle ont *ilz osteroient*; - IV, vii, 65, la virgule après *arrier* est nuisible.

Parmi les variantes, quelques-unes méritaient le glossaire: I, 4, 22 *desclovoies* de P, qui est à lire *desclouoies*, est une forme de *desclore* au sens de "montrer"; - I, 4, 83 et 91-92 (aussi II, 4, 27 et passim), noter les variantes pour *consul*, à savoir *conseilliers*, *conseilleurs*, *conseil:* les quatre mots paraissent interchangeables, à l'intérieur même d'un seul ms., comme c'était déjà le cas ds ConsBoèceLorrA, alors que JMeunConsD utilise *conseilleur* et *conseillier*.

Certaines variantes pourraient bien donner des leçons originelles, qui auraient été modifiées dans le ms. de base: II, 1, 60 *seult* de P, appuyé par 4 mss de contrôle, a chance d'être la leçon originelle pour *scet;* - de même III, 4, 61, *despit* de P, appuyé par 5 mss de contrôle, a chance d'être la leçon originelle pour *petit;* - de même III, ix, 103 *lesquelx* (fém. attesté ailleurs [63]), appuyé par 3 mss de contrôle, a chance d'être la leçon originelle pour *lesquelles*, qui rend le vers hypermétrique; - III, x, 15-16, la leçon *Dont cil qui a pou* (éd. *plus*) *de veüe*, *Quant plus s'i met, plus est en mue* (éd. *nue*) de P, appuyée par 5 mss de contrôle, paraît préférable: le texte choisi paraît avoir achoppé sur *mue* «prison» et avoir substitué *plus* à *pou*, par anticipation des deux *plus* suivants.

Parfois les lectures sont trop rigides: en III, 11, 66, *serche* de CE invite à lire *cerche*, au lieu de *terche*, la var. de D, les trois mss étant très proches; - cf. aussi nos remarques sur *arimaucie* et *mesine* dans le glossaire.

Le glossaire a été fait avec soin. Quelques remarques:

– *advent*, la note donne une interprétation préférable à celle du glossaire;

– *aisseau*, la vedette est abusivement introduite pour *aissil* que donne le texte, et le sens n'est pas "essieu", mais "axe autour duquel la sphère céleste semble tourner", attestation plus ancienne que ce qu'on trouve ds le FEW 25, 1277b;

– *allegoire*, placer en entrées les autres formes du texte (*al(l)egorie*) et lire *allégorie* dans la définition;

– *argumenter*, offre une première attestation d'"a. contre" (dep. Rich 1680 ds FEW 25, 207a);

– *arimaucie*, pour *aéromancie*, pourrait illustrer le flottement graphique entre *n* et *u* [46];

– *arrage* ne peut pas être le «s.m. terre labourable», et la note le dit clairement;

la double forme *automp*, *autompne* fait problème. En fait, *automp* ne se lit que dans deux passages: en I, vi, 14, il est à la rime avec *saison* et le couplet vient du Boeces: De Consolacion I, vi, 11-12; en IV, vi, 29, *autompne* (au lieu de *autons* du Boeces: De Consolacion) rend le vers hypermétrique, alors que la var. *antomp* des mss CEPR est intéressante au vu des très rares formes *ampton(n)e* et de l'unique *antonne*, citées ds le FEW 25, 1172b, mais on aimerait qu'une note appuie cette lecture avec nasale dans la première syllabe, en raison du flottement graphique entre *n* et *u*, que je viens d'invoquer à propos d'*arimaucie*;

– ajouter *avoir*, *se a* «se comporte» V, 6, 64 et 84;

– *blandice*, on préférerait *blandices*, à gloser par "afféteries";

– *deffaillement* préférer "décroissance (en parlant de la lune)";

– *dubitacion*, préférer "incertitude";

– ajouter *enceins* "entourés" I, 3, 80;

– *mesine* (pour *mesnie*) est difficile à admettre;

– ajouter *metre*, qui semble signifier "nier" IV, 2, 125-126;

– *mignotie* plutôt "faiblesse de caractère, fait de se plaindre pour des riens";

– *obscurir*, en IV, 3, 34, le texte donne un étrange *obscuirira*;

– *occasion*, lire "accusation";

– ajouter *parler que* "dire que" III, 3, 57;

– *plainement*, l'indication «en ouvrant la syntaxe latine» est étrange;

– ajouter à côté de *quanqui* "tout ce qui", les var. *quant qui* et *quanque qui* en V, 6, 231;

– *transversé* signifie plutôt "qui regarde de travers";

– *vollee* (*a la* -) signifie plutôt "à l'aventure";

– ajouter *voluptuosité* "volupté" II, iv, 13 (1re att.).

Un mot pose problème, il s'agit de *sonjon* "sommet". Le mot n'est pas au glossaire, parce que le ms. choisi par GC a *sommon*. Ce *sommon*, qui lui est au glossaire, vient du *somon*, qu'on lit au même passage dans le Boeces: De Consolacion, qui est la source première du Livre de Boece. Mais le ms. le plus ancien du Livre, P, ainsi que Q ont *sonjon*, que GC a commenté en note [290] en renvoyant à ce que j'avais dit ici (66, 304-05); il est vrai aussi que les mss transcrivent plutôt *son jon* (communication personnelle de GC). En définitive, j'interprèterais ce fait comme un emprunt à la traduction de Renaut de Louhans, qui utilise un mot régional très rare, *sonjon* "sommet", emprunt qui sera resté obscur aux copistes et

aura nécessité un recours au *somon* du Boeces, mot très rare lui aussi, mais transparent à l'aide du latin *summum*, dont il est la francisation. Certes des liens entre Renaut de Louhans et le Livre de Boece ont été recherchés dans un article d'Atkinson et Cropp (R 106, 211-212) et le résultat en a été fort maigre, puisqu'ils n'ont trouvé qu'un seul lien possible, ce qui les a amenés à conclure qu'«il n'apparaissait pas de liens évidents» entre eux, même si le Livre de Boece est probablement postérieur à Renaut. Nous aurions donc ici un second lien entre Renaut et le Livre de Boece. On pourrait même en trouver un troisième avec *loups ramages*, syntagme qui n'est pas usuel, mais se lit précisément dans Renaut, comme l'indique la note à IV, iii, 12; dans ce cas le ms. P offre un texte conforme au Boeces: De Consolacion avec *loups ravages*. On voit donc que la question des rapports entre ces deux traductions mérite une enquête plus approfondie. Ce qui fait souhaiter aussi la publication prochaine de l'édition de la traduction de Renaut, préparée par B. M. Atherton.

Au total, nous avons grâce à cette belle édition, une pièce de plus dans la constitution du corpus des traductions françaises d'une œuvre majeure du Moyen Âge européen.

L'occasion nous est donné de signaler un ouvrage qui pourra servir de pendant à celui que j'ai présenté ici (64, 603). Après le personnage d'Orphée dans les traductions de Boèce, il est consacré au personnage d'Hercule. Le corps du volume est consacré à Hercule à travers les âges et s'ouvre par un magistral exposé sur *Hercule dans les textes du Moyen Âge* [9-69], par M.-R. Jung, et regroupe 14 interventions littéraires. La partie philologique est reléguée dans un bel appendice [379-493], où sont éditées, par les mêmes éditeurs que dans le volume similaire, les versions du mètre vii, du quatrième livre de la Consolation, consacré à Hercule. On a là une belle anthologie thématique, qui offre un éclairage instructif sur l'ensemble du corpus et en montre tout l'intérêt.

Gilles ROQUES

Thomas Maillet (?), *Les Proverbez d'Alain*, édités par Tony HUNT, Paris, Champion (CFMA, 151), 2005, 135 pages.

Cette édition d'une traduction versifiée du *Liber Parabolarum* d'Alain de Lille vient étoffer le corpus déjà constitué par les *Paraboles Maistre Alain en Françoys* (v. ici 69, 565). L'introduction fournit une large présentation d'ensemble du ms. unique de cette traduction, le BNF fr. 12478 (daté du milieu du 15e siècle), qui contient des traductions de textes scolaires, à savoir une traduction anonyme et incomplète des *Remedia Amoris* d'Ovide [8-16], la traduction par Jacques d'Amiens de l'*Ars amatoria* d'Ovide (cf. JacAmArtK p. p. G. Körting, *L'art d'amors und Li remedes d'amors von Jacques d'Amiens*, Leipzig, 1868; et aussi D. Talsma, L'Art d'amours *von Jakes d'Amiens*, Almelo, 1925) [16-19], la *Puissance d'amour* (cf. Poiss AmS p.p. G. B. Speroni, *La* Poissance d'Amours *dello Pseudo-Richard de Fournival*, Firenze, 1975) [19-20], le *Tiaudelet*, traduction avec glose du *Theodolus* (analysée ds R 44, 37-54) [20-24], les *Proverbez d'Alain*, et enfin deux traductions des deux *Facetus* (éditées par J. Morawski, *Le Facet en Françoys...*, Poznań, 1923) [25-29]. Le choix de ces textes répond à une intention didactique cohérente [29-30] et ils émanent tous

du domaine picard. En particulier, Morawski avait déjà rapproché les *Proverbez* des deux *Facets*, pour les attribuer tous à un même auteur – ce que confirme TH –, auteur qui se serait nommé Thomas Maillet, d'après un emploi métonymique du nom commun, présent à la fin des trois poèmes. Cet auteur, assurément picard, reste inconnu, mais il est probable qu'on puisse dater son œuvre de la fin du 14e siècle.

L'étude linguistique [33-41] est nourrie de matériaux(1), mais a renoncé, un peu trop vite, à distinguer ce qui appartient au scribe de ce qui remonte à l'auteur. Par exemple *quierquiet* <: *chiet*> 305 concerne la langue de l'auteur, alors que les autres cas semblables mentionnés avec lui [37 §5] ne valent que pour la copie; de même, seules nous renseignent sur la langue de l'auteur les rimes *claus* <: *consaulx*> 953 [37 §7], *mi* <: *anemi*> 1107 [37 §11], *cuirie* <: *mie*> 110, *nuitie* <: *vie*> 1089 et *fichie* <: *oublie*> 672 [37 §8], *soubtieux* <: *hastieus*> 721 [38 §20], *escaupine* <: *pine*> [39 §26] ou encore la forme *presse* "paresse" [37 §12]. L'étude de la versification [41-45] n'est pas négligée(2).

Le texte est bien édité. Quelques remarques: 346 lire, avec le ms., *route et seglout*, et supprimer du glossaire *gloutir*, cf. infra; - 370 lire *soufflés*; - 380, lire, avec le ms., *Qu'enfin wide; le chien l'encache* «il finit par quitter la place et le chien le poursuit», et supprimer du glossaire *encache* "cachette", cf. infra; - 539, la forme introduite, *acroïst* (pft 3 d'*acroistre*), est bizarre; - 647, la correction de *ploiie* en *ploiiée* est superflue; - 677-78, les corrections ne sont pas indispensables, si l'on admet que *traiez* puisse être un subj. prés. 5 à valeur d'impératif; - 716 n. *repute* est un impératif; - 917, je suggère de garder le texte du ms. et de lire: *Quant au gadru la barbe point*, où *gadru* au sens d'"enjôleur, galant" est un substantif, bien connu à Lille (v. ici 70, 584), mais dont on n'avait pas d'attestation ancienne.

Les leçons corrigées sont intégrées dans les notes, ce qui n'est pas toujours clair (1046, 1050). On pourra faire dans le texte une belle moisson de formules proverbiales; à celles relevées dans les notes, on pourra ajouter: 113-114 «Se le pasteur est mal songneux, Le tropel envaïst li leux»; cf. «Simple pasteur fait le leu paistre» RenContrR 5448 ou «A mol pasteur leu chie laine» ds R 108, 441; - 477 «Ou la chievre on loye, elle broute» cf. Hassell C139.

Le glossaire est large et attentif. Quelques remarques:

– *agrangier* "agrandir" m'est inconnu; ne serait-ce pas un *agregier* "s'aggraver" mal compris?

– *creveure* lire *crevure*;

– *crohiller* et *decrohiller* (non pas *descr-*) me paraissent signifier "croasser", formés sur le radical KRO-;

– *desquireé* lire *desquiree;*

– *empunaisi* se lira *empunaisie* (fém. picard pour *-iee)*;

– *encache* est un verbe, cf. *supra*;

(1) Un lapsus: 38 §16 lire *e fermé*.

(2) On ne s'étonnera pas de la rime au v. 560, si on lit *entredeux* au sens adverbial de "dans l'intervalle".

– *escouveter* signifie plutôt "brosser" (et c'est une première attestation en ce sens, dep. 1596 ds FEW 11, 319a);

– *gambisson*, se rattache plutôt à *gambe* et me paraît signifier "croc-en-jambe", comme *jambet*;

– supprimer *gloutir* et introduire *segloutir* "avoir le hoquet";

– *mouchette noire* signifie "mouche" et s'oppose à *es;*

– *oublis*, lire 68, c'est un latinisme;

– *ourdïer* signifie "rôder" cf. TL 6, 1201 et FEW 7, 388b;

– supprimer *porter* "protéger, aider"; *porte* est le substantif;

– *pourre* signifie "poussière";

– *rajourner* signifie "voir le jour, apparaître";

– *reduire* signifie "traduire";

– *serein* lire *serain* "du soir" et le sens, inconnu, me laisse incertain;

– *touilli*, se lira *touillie* (fém. picard pour *-iee*).

Au rayon des régionalismes picards, avec souvent une insistance sur l'Artois, la Flandre et le Hainaut, nous citerons:

– *ahan* "semailles" (ce sens n'est pas enregistré dans le DMF0, mais est connu de FEW 24, 242b et de Gdf 1, 173a), *ahaner* "labourer" et *ahanable* "labourable", sont des sens agricoles spécifiques du Nord et du Nord-Est; sur les deux derniers, v. mon article «L'intérêt philologique de l'étude des régionalismes: le cas du fabliau *Le vilain de Bailluel*» dans *Variations linguistiques*, *Koinè, dialectes, français régionaux*, Textes réunis par P. Nobel, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2003, p. 28;

– *assouffir* "assouvir", cf. FEW 12, 404b et surtout DMF2 [qui a seulement le tort de renvoyer à *assofir* de TL 1, 601, qui repose sur un exemple sans valeur; noter aussi que son attestation de MICHEL, *Myst. Pass.* J., 1486, 284, remonte à Greban *Myst. Pass.* J., v. 18748];

– *buire* "cruche", v. ici, 62, 134, même si la consultation du DMF2 montre que le mot semble avoir connu en mfr. une légère extension géographique;

– *dicque* "digue", cf. TLF 7, 209a, FEW 15, 2, 60b [quand Deschamps l'utilise, c'est dans le récit d'un voyage à Saint-Omer] et DMF1; on lit *dic(h)* "fossé, digue" dans le Rentier d'Artois (v. ici 71, 572-575);

– *escaupine* "démangeaison" cf. FEW 11, 273b, Gdf 3, 358a et DMF2;

– *escli* "fêlé (en parlant d'un récipient)", vient donner de l'ancienneté aux formes patoises relevées ds FEW 17, 151b;

– *estain* "entier", v. RoquesRég 183 et SaisnesB 1135n «appartient au domaine picard», cf. Gdf 3, 592a [en retirant *bouc estain*, forme ancienne de *bouquetin*], TL 3, 1339, FEW 11, 231b [qui ne sépare pas *estain* d'*estanc* (mod. *étanche*) et DMF2; ajouter *estainne* adj. f. "à sec" HystJobG 522;

– *formouvoir* "agiter", *se f.* "s'exciter", cf. Gdf 4, 88bc, TL 3, 2122, FEW 6, 3, 167ab et DMF2;

– *gadru* m. "galant", cf. supra;

– *lieuchon*, signifie plus précisément "cassette", et le mot ne se lit que dans EvDomB (Cambrai, 2e t. du 13e s.) où il sert à traduire le lat. *loculus* "cassette";

– *purain* "qui n'est pas corrompu" cf. FEW 9, 619b «hain. flandr.», Gdf 6, 468bc, DMF2 et TL 7, 2094;

– *rime* "rame", cf. Gdf 7, 198c, TL 8, 1296, FEW 16, 707a, DMF2 et FennisGal et *rimer* "ramer" v. T. Matsumura, «Sur certains régionalismes dans les *Vers de la Mort* attribués à Robert le Clerc» dans *Le point sur la langue française: Hommage à André Goosse*, édité par M. Lenoble-Pinson et Chr. Delcourt, Bruxelles, Le Livre Timperman, 2006, 171, cf. Gdf 7, 199a, TL 8, 1300, FEW 16, 707a [le mot n'est pas dans Chrétien, mais seulement dans le ms. de Mons, cf. PercB 8369var] et DMF2;

– *tanmaint* "plusieurs", v. ici 62, 153;

– *tempre* "tôt", v. en dernier lieu mon article «Les régionalismes dans le fabliau de *Barat et Haimet*» dans *Romans d'Antiquité et littérature du Nord: Mélanges offerts à Aimé Petit*, édités par S. Baudelle-Michels et al., Paris, Champion, 2007, 725;

– *temprieux* "matinal" ou peut-être "précoce", cf. Gdf 7, 668c et 669a, TL 10, 180 (*temprif*), FEW 13, 182ab et DMF2; ajouter SBernCantG, Le Ver Dict. M.E. 390b27, Lefèvre (R.) Hist. Troyes A., MélPlanche 153.

Une pierre supplémentaire, bien équarrie, dans un ensemble instructif à maints égards.

Gilles ROQUES

Nils-Olof JÖNSSON (éd.), *Vie et miracles de saint Josse de Jean Miélot*, publiés avec introduction, notes et glossaire, Turnhout, Brepols (Textes vernaculaires du Moyen Âge, vol. 1), 2004, XXXII + 168 pages.

Nils-Olof Jönsson qui a édité *La Vie de saint Germer et la Vie de saint Josse* de Pierre de Beauvais (v. RLiR 61, 584) a eu l'heureuse idée de publier *Vie et Miracles de saint Josse* de Jean Miélot. L'œuvre est conservée dans deux mss: Bruxelles, Bibliothèque Royale 10598, écrit par l'auteur en 1449 et Valenciennes, Bibliothèque municipale 511 qui donne «une copie plus ou moins exacte de l'original» [VIII]. Dans l'introduction, l'éditeur étudie les rapports de la traduction avec sa source et la langue et le style de l'œuvre. Dans un des derniers paragraphes [XXX] il dresse une liste de premières attestations qui complète utilement HeinzMielot. Elle aurait pu être un peu plus détaillée et l'on peut la compléter maintenant avec l'article d'Anne Schoysman paru dans les MélDiStef 483-489 comme me l'a signalé G. Roques; voici quelques remarques:

– *atave* s.m. "quadrisaïeul", renvoyer au FEW 25, 652a;

– *collaphisier* (cf. la note 23/6 qui renvoie au FEW) est attesté depuis SEloiP, v. Gdf 2, 179c;

– d'où vient la date de 1529 pour *extroper* "extirper"? cf. FEW 3, 321b; TL 3, 1475;

– *foutié* v. infra;

– le s.f. *ignavie* "paresse" (que la note 39/7 qualifie d'hapax) est attesté ailleurs et dès le 4e quart du 13e s., v. DEAF I 49;

– pour les att. antérieures du s.f. *induce* "délai" (la note manque malgré le renvoi dans le gloss.), v. DEAF I 220;

– *reglachier* v. DEAF G 787;

– *retourner* v.tr. "raconter" pourrait être rapproché du FEW 13, 2, 64b fr. *retourner* une chose "(la) redire de plusieurs façons différentes" (14e-15e s.; Sév; Voltaire).

On peut ajouter à cette liste de 1res att. les mots suivants:

– *affreamment* adv. "d'une manière convenable", att. qui précède celle du Dict. lat.-franç. de G. Le Talleur (éd. Edwards et Merrilees, p. XVI) (remarque de G. Roques);

– *apostatiser* v.intr. "faire acte d'apostasie" v. FEW 25, 18a;

– *condiscipple* s.m. "compagnon d'études" 31/31, 1re att. par rapport au FEW 2, 1022a mfr. (1532, RF 32, 35) et au TLF (1470 Le Livre de la discipline d'amour divine, éd. 1537);

– *fleitrissement* s.m. "action de marquer", 1re att. par rapport au FEW 15, 2, 139b;

– *rejectif* adj. "qui rejette", aj. au FEW 5, 19a;

– *reluisement* s.m. "éclat", 1re att. par rapport à Gdf 6, 767b = FEW 5, 430b;

– *rustin* adj. "rustre", att. qui précède (cf. aussi MélDiStef 488, n. 45) celle de JMolinetChronB citée par Gdf 7, 268c > FEW 10, 592b;

– *tritave* s.m. "cinquième aïeul" (aj. 11/32), att. qui précède celle qu'on lit dans un autre texte de Jean Miélot (cf. MélDiStef 487, n. 33) et le mot est à aj. au FEW 25, 1222a (ou il faut créer l'art. *tritavus*).

On peut regretter que les régionalismes n'aient pas intéressé l'éditeur, bien que l'œuvre en contienne plusieurs. En voici une liste sommaire:

– *adevinement* s.m. "divination";

– *bosquillon* s.m. "bûcheron" aj. 65/33 au gloss., v. ici 62, 134;

– *busquier* v.intr. "frapper", v. ici 68, 293;

– *clotel* s.m. "caillot (de sang)" (cf. note 53/6), v. ici 45, 318; FEW 16, 335b;

– *droit cy* loc.adv. "ici même" 7/16, v. ici 67, 607;

– *foursechier* v.tr. "déssécher", v. ici 63, 627;

– *foutié* (var. *foittiet*) adj. "coagulé" (cf. note 53/6 qui identifie la citation que Gdf 4, 47b a tirée de ce texte), v. PercefR2(1) 284/11 note;

– *loucet* s.m. "bêche étroite", v. FEW 16, 483b;

– *muyel* adj. "muet", l'att. de 32/16 est à aj. au gloss., v. RLiR 64, 265;

– *sochon* s.m. "compagnon", v. RLiR 67, 290.

L'introduction est suivie du texte [1-81], de notes [82-104], d'une table des noms propres [105-110], d'un glossaire [111-142] et d'une bibliographie [143-150]. Le volume se termine avec quelques reproductions de mss. Sur le texte qui est établi soigneusement, on n'a que très peu d'observations: 34/21 *preserve* l. *preservé* cf. var. *mis en la protection*; – 44/6 *hovel* l. *houel* cf. DEAF H 525; – 60/17 *ne* l. *né*; – 81/2 l. *Va t'en*.

Le gloss. est assez large et il méritera d'être exploité par un DMF, mais curieusement ses références ne sont pas très étoffées. Voici quelques notes de lecture:

– *atnepveu* s.m. signifie-t-il "quatrième neveu"? ne signifie-t-il pas plutôt "arrière-petit-fils"? cf. FEW 7, 95b mfr. *abneveu* "id." (1486, Lac [> Gdf 1, 25a]);

– s.v. [*e*] "abeille", il vaut mieux ne pas reconstituer *e* à partir de *es* et de *ez*, v. TL 3, 783;

– *emperir* v.intr. "gouverner" (aj. 42/14) n'est-il pas un hapax à aj. au FEW 4, 584b?

– [*laier*], à partir de *lairoit* il vaut mieux reconstituer *laissier*;

– [*laveure*], avec l'att. de 65/39 on peut supprimer les crochets carrés;

– [*liseur*], l'att. de 49/21 permet d'enlever les crochets carrés;

– s.v. [*sourchaindre*], *sourchains* n'est pas l'impér.5 mais le p.p., cf. HeinzMielot 61.

Voici quelques ajouts au gloss.:

– *cendreux* adj. "qui tient de la cendre" 12/19;

– *comedien* adj. "qui concerne la comédie" 9/8, sens à aj. au FEW 2, 964b;

– *debiliter* v.tr. "affaiblir" 12/38;

– *gueline sauvaige* s.f. "faisan" 22/2, 22/11, sens à aj. au FEW 4, 39b et au DEAF G 442;

– *piccard* s.m. "langue picarde" 7/14, aj. au FEW 8, 424b;

– *satirien* s.m. "auteur de satires" 9/9, l'emploi subst. est à aj. au FEW 11, 244a;

– *vexer* v.tr. "tourmenter" 54/25, 60/25.

Bref, la présente publication mérite d'être examinée de près, notamment par les rédacteurs du DMF et du TLF-Etym.

Takeshi MATSUMURA

Abrégé des croniques de France par Noël de Fribois, édité pour la Société de l'Histoire de France par Kathleen DALY avec la collaboration de Gillette LABORY, préface de Bernard GUENÉE, Paris, Champion, 2006, 303 pages.

Dans son compte rendu de NotExtr 33,2 paru dans *R* 19 (1890), 599*sq.*, Antoine Thomas avait reproché à Noël de Fribois d'être «un esprit au dessous du médiocre, d'un patriotisme ardent, mais puéril» et affirmé que sa chronique n'était «guère intéressante par elle-même» (p. 604). Heureusement ce verdict n'a pas

empêché K. Daly de s'intéresser à cet auteur et de mener à bien l'édition intégrale de l'*Abregé des croniques de France*, offert à Charles VII en 1459. On doit lui en savoir gré, d'autant plus que le texte mérite d'être lu et examiné non seulement par les historiens mais aussi par un public plus large, notamment par les lexicographes comme on va le voir ci-dessous. L'introduction [23-86] retrace la vie et l'œuvre de Noël de Fribois, originaire de Normandie et mort probablement en 1467 ou 1468 [27]: KD lui attribue, outre l'*Abregé*, un *Mirouer historial abregié de France* écrit «en 1451 ou peu après» [30] et conservé dans deux groupes de manuscrits, ainsi que deux traductions partielles de la *Chronique du Religieux de Saint-Denis* transmises dans trois manuscrits. Les vingt-trois témoins de l'*Abregé* sont divisés en six groupes (dont les deux derniers, tardifs, ne sont pas dus à Noël de Fribois); pour bien suivre la tradition du texte [43-51] et la description des mss [59-84] que KD nous offre, on dispose de deux figures [52-53] qui résument leur répartition dans cette série de remaniements. L'édition proprement dite [87-215], qui est basée sur le ms. Vat. Reg. lat. 829 daté du 3e quart du 15e siècle, est soignée (on notera qu'en 134/13 *dissoluez* est à lire *dissolvez;* attestation à ajouter au DMF[1] s.v. *dissolver*); un relevé des principales variantes et des notes nombreuses indiquant les sources, tous deux imprimés en bas de page, sont utiles à la lecture. Elle est suivie de deux appendices: l'un [219-246] publie des extraits du *Mirouer*, tandis que l'autre [247-263] donne des variantes des versions tardives de l'*Abregé*. L'ouvrage se clôt avec une bibliographie [265-279], un index des noms propres [281-295] et neuf reproductions de feuillets manuscrits. KD ne semble pas avoir jugé nécessaire la confection d'un glossaire. A-t-elle raison? Je pense que non, car le texte contient des attestations précieuses qui intéresseront les rédacteurs du DMF comme l'équipe du TLF-Etym.

Noël de Fribois n'est d'ailleurs pas inconnu des lexicographes (v. infra sur les att. citées par Gdf). Le texte du 1er groupe du *Mirouer* a été imprimé par Galliot du Pré en 1516 (v. note 7 [30]) et cette édition a été dépouillée par A. Delboulle. Grâce à ses notes, le TLF s.v. *abusivement, attributif, insulaire* et *oppresseur* en a recueilli des attestations charnières auxquelles il donne prudemment la date de 1516. L'appendice I de la présente publication qui contient des extraits du *Mirouer* nous permet de vérifier deux de ces attestations:

– il s'agit d'une part de l'adj. *insulaire* "qui habite une île" qu'on lit en 246/9 et qui semble correspondre au «*Mirouer hist. de France*, 52v° ds Delb. *Notes mss*» du TLF; le mot, qui est absent de DMFDoc, est employé aussi substantivement dans l'*Abregé* en 173/3. Ces deux attestations, datées respectivement de 1451 et de 1459, sont antérieures à celles qu'on connaissait jusqu'ici;

– l'autre cas est l'adj. *oppresseur* «qui exerce une oppression» qu'on lit en 229/17; même si cette att. ne correspond pas à celle que le TLF cite d'après «*Mirouer historial de France*, 66r° ds Delb. *Notes mss*» avec la date de 1516, on voit que le mot, absent de DMFDoc, est employé dans le *Mirouer* et qu'il peut donc être daté de 1451.

Les deux autres mots cités par le TLF ne se trouvent pas dans les extraits publiés. Si donc KD voulait donner une édition intégrale du *Mirouer*, elle nous rendrait un grand service.

Pour montrer que la présente publication mérite d'être examinée attentivement, je relève d'abord les mots qui ne semblent pas être attestés ailleurs (je me réfère à la page et à la ligne):

– *effigiacion* s.f. "image" 105/19, hapax à aj. au FEW 3, 206b;

– *inaufferibilité* s.f. "inamovibilité" 194/13, hapax à aj. au FEW 25, 872a;

– *povrelet* adj. "pauvre" 201/12; 18; 25, hapax à aj. au FEW 8, 57b;

– *susceptif* adj. "qui peut recevoir" 207/6, hapax à aj. au FEW 12, 467b.

Les 1res attestations sont plus nombreuses; j'en ai trouvé une quarantaine. En voici une liste:

– *adaptable* adj. "qui peut être adapté" 170/8, 1re att. par rapport au FEW 24, 134a; mq. DMFDoc;

– *arbitraige* s.m. "libre arbitre" 191/23, 1re att. par rapport au FEW 25, 86b et à DMFDoc;

– *basilique* s.f. "église principale" 122/15, 1re att. par rapport au TLF; mq. DMF-Doc;

– *britannique* adj. "de Grande-Bretagne" 109/6 [*langaige britannique*], 1re att. par rapport au TLF dp. 1611 Cotgr; mq. DMFDoc;

– *calculeur* s.m. "celui qui calcule" 107/18, 1re att., cf. RLiR 64, 292;

– *caldaïque* adj. "chaldéen" 236/15 (app. I); 20 (app. I), 1re att. par rapport à GdfC 9, 27a (> TLF) et au DMF[1] s.v. *chaldéïque;*

– *caucion* s.f. "précaution" 205/19; 208/5, 1re att. par rapport à Hu;

– *citramontain* adj. "qui habite en deçà des monts" 199/20, 1re att. par rapport au FEW 2, 719b; mq. DMFDoc;

– *composer* v.tr. "produire (un ouvrage d'esprit)" 121/7; 135/16; 19; 22; 160/9; "créer (des lois)" 186/3; 225/19 (app. I); "composer (une œuvre musicale)" 128/11; 154/32; "disposer, écrire (des caractères)" 230/19 (app. I), sauf pour le sens de "créer (des lois)" que le DMF[1] atteste dans OresmeEthM 98, ces emplois constitutent la 1re att. par rapport au FEW 8, 67a, au TLF et au DMF[1];

– *computation* s.f. "méthode de supputation du temps" 228/10 (app. I), 1re att. de ce sens par rapport au FEW 2, 995b;

– *confutacion* s.f. "réfutation" 173/13; 213/14, 1re att. par rapport à GdfC 9, 155c et au FEW 2, 1047b; mq. DMFDoc;

– *conjecturatif* adj. "qui conjecture" 207/20, 1re att. par rapport à GdfC 9, 157b (> FEW 2, 1051b); mq. DMFDoc;

– *croisee* s.f. "croisade" 149/8, 1re att. pour ce sens par rapport au DMF[1];

– *cronographe* s.m. "auteur de chroniques" 179/13, 1re att. par rapport à GdfC 9, 88c (> TLF); mq. DMFDoc;

– *dignifier* v.tr. "revêtir d'une dignité" 196/8, sens inconnu de Gdf 2, 714a, du TL 2, 1927 et du DMF[1], mais cf. Hu;

– *emendacion* s.f. "correction (d'un texte)" 97/13, 114/20, 1re att. pour ce sens, apparemment absent de Gdf et de DMFDoc;

– *expositoire* adj. "destiné à expliquer (d'un livre)" 106/12, 1re att. par rapport au FEW 7, 65b qui cite *lettre expositoire* Chastell; le mot n'est pas dans DMFDoc;

– *fulciment* s.m. "soutien" 228/18 (app. I), 1re att. par rapport au FEW 3, 841a; mq. DMFDoc;

– *Galecien* s.m. "Galicien" 115/21, 1re att.; le mot n'est ni dans le FEW ni dans le TLF; le DMF[1] comme DMFDoc ne le connaissent pas non plus;

– *habituacion* s.f. "coutume" 192/23, 1re att. par rapport au FEW 4, 371b; mq. DMFDoc;

– *heresiarche* s.m. "auteur d'une doctrine hérétique" 171/17, 1re att. par rapport au TLF = FEW 4, 374b; mq. DMFDoc;

– *historique* s.m. "historien" 243/24 (app. I), 1re att. du s.m. par rapport à Gdf 4, 478c (> FEW 4, 440a);

– *inconvincible* adj. "invincible" 88/6, 1re att. par rapport à Gdf 4, 567a; le FEW 2, 1136a ne cite que ScèveD; mq. DMFDoc;

– *inhesion* s.f. "union étroite" 194/13, 1re att. par rapport au FEW 4, 692a qui cite mfr. *inhesion* "union étroite de l'âme avec Dieu" FrdeSales (= Hu); mq. DMF-Doc;

– *innombrablement* adv. "de manière innombrable" 115/30, 1re att. par rapport au FEW 8, 245b (= TLF) dp. ca. 1485 MistR; mq. DMFDoc;

– *interlineaire* adj. "qui est écrit dans les interlignes" 107/9; 144/27; 168/14, 1re att. pour ce sens par rapport au TLF qui cite Rabelais (< GdfC);

– *investigateur* s.m. "celui qui fait des recherches systématiques" 169/23, 1re att., cf. RLiR 64, 293;

– *invitateur* s.m. "celui qui invite" 197/7, 1re att. pour ce sens par rapport à Hu; mot à aj. au FEW 4, 802b;

– *Lesbion* s.m. "Lesbien" 154/29, 1re att. par rapport au TLF; mq. DMFDoc;

– *machomatiste* s.m. "musulman" 103/22, 1re att. par rapport à Gdf 5, 60a s.v. *machommetiste* qui cite JLemaire (> FEW 19, 112b); mq. DMFDoc;

– *malefique* s.m. "celui qui use de maléfices" 132/14, 1re att. par rapport au FEW 6, 1, 87a; mq. DMFDoc;

– *mamere* s.f. "mère" 201/25, 1re att. par rapport au FEW 6, 1, 470a;

– *monstruosité* s.f. "anomalie grave dans la formation d'un corps humain" 150/27; 28; 29, 1re att. par rapport au FEW 6, 3, 100b (1488) = TLF; mq. DMFDoc;

– *participativement* adv. "d'une manière participative" 229/23 (app. I), 1re att. par rapport à Gdf 6, 8b (> FEW 7, 676b); mq. DMFDoc;

– *piraterie* s.f. "acte de pirate" 175/22, 1re att. par rapport au FEW 8, 572a = TLF; mq. DMFDoc; attestation d'autant plus intéressante que celles de 1505, citées

par les dictionnaires dep. DG et GdfC 10, 344b, sont manifestement à rejeter (cf. RLiR 69, 595: remarque de G. Roques);

– *quodlibet* s.m. "dispute sur des sujets non préparés" 160/12; 197/1; 199/19, 1re att. par rapport à Hu; le TLF ne précise pas la 1re date de ce sens scolastique et le mot manque au DMF[1];

– *universel* s.m. "le monde entier" 151/20, 1re att. par rapport au FEW 14, 50a qui ne connaît cet emploi qu'entre 1530 et env. 1580;

– *venalité* s.f. "vente d'offices" 147/1, 1re att. par rapport au FEW 14, 230a et au TLF qui ne connaissent le mot que dp. 1573; mq. DMFDoc;

– *vespertin* adj. "du soir" 175/2; 1re att. par rapport au FEW 14, 349a et à Gdf 8, 215c;

– *viateur* s.m. "voyageur" 136/7, 1re att. par rapport au DMF[1] et au FEW 14, 378b;

– *Yonique* s.m. "Ionien" 154/29, 1re att. par rapport au TLF; mq. DMFDoc.

Sans être aussi précoces, il y a des mots qu'on peut relever pour enrichir nos outils. Par exemple:

– *abreviacion* s.f. "résumé d'un texte" 87/16; 88/1; 212/27;

– *absurdité* s.f. "absurdité" 236/10 (app. I), 2e att. après OresmeCielM 318 (= DMF[1]), cf. FEW 24, 58b; mq. DMFDoc;

– *adhortacion* s.f. "exhortation" 148/3, 3e att. après JVignayVegL 3, 27, 15 (att. signalée par G. Roques) et Bersuire (= Gdf 1, 103c > FEW 24, 141a); mq. DMFDoc;

– *adveu (sans – de maistre)* loc. adv. "qui n'est reconnu par aucun seigneur" 140/5, syntagme à aj. au FEW 24, 201b qui cite mfr. *gens sans aveu* (15e s.);

– *ambicieusement* adv. "avec ambition" 195/33; 197/11, 3e att. après Bersuire (cf. FEW 24, 403a et DMFDoc) et PelAmeS 5246 (att. signalée par G. Roques);

– *amenité* s.f. "agrément" 144/11;

– *appendice* s.f. "dépendance" 122/4; l'emploi au singulier mérite d'attirer notre attention, cf. Gdf 1, 330a et FEW 25, 34a;

– *appliquer* v.intr. "aborder, débarquer" 90/13; passage qui semble correspondre au Miroir historial cité par Gdf 1, 343a;

– *asubgectir* v.tr. "obliger à se soumettre" 240/8 (app. I); *assubgectir* 240/11 (app. I), 2e att. après Martin Le Franc, cf. TLF;

– *avete* s.f. "abeille" 223/19 (app. I); régionalisme, cf. FEW 25, 11b (indication de G. Roques);

– *brouderesse* s.f. "brodeuse" 145/1;

– *brutale (beste –)* s.f. "bête brute" 148/30 (on lit en 192/20 *beste brute*), syntagme absent de DMFDoc mais cf. 1494 HelmichMoralités 3, 252a (att. signalée par G. Roques);

– *canoniste* s.m. "celui qui est versé dans la science du droit canon" 197/18; 199/23; 24; etc.;

– *capable de* adj. "qui peut recevoir (Dieu)" 148/27;

– *cheminant* s.m. "voyageur" 136/7;

– *commiscion charnele* s.f. "union charnelle" 135/2; 8, cf. DMF[1] qui cite OresmeEthM 317 [*commistion charnel*]; syntagme à aj. au FEW 2, 957b;

– *composeur* s.m. "celui qui compose (un livre)" 92/6;

– *composicion* s.f. "action de créer (des lois)" 185/9, sens absent du DMF[1];

– *comprehenseur* s.m. "celui qui comprend" 136/8;

– *confiamment* adv. "avec confiance" 137/24;

– *conspirateur* s.m. "celui qui conspire" 213/16; 214/27;

– *cronicqueur* s.m. "auteur de chroniques" 137/28; 179/13; *croniqueur* 220/6 (app. I); 13 (app. I); 221/2 (app. I); etc., 2e att. après JuvUrs ds DMFDoc;

– *desvergoigneusement* adv. "sans vergogne" 228/8, 2e att., cf. Gdf 2, 678b; mq. DMFDoc;

– *directeur* s.m. "celui qui dirige" 212/28;

– *docilité* s.f. "disposition à se laisser instruire" 206/31; 32; 207/6; etc., att. précoce, cf. l'att. citée par GdfC 9, 401b qui doit être datée de 1444 (corriger le TLF); mq. DMFDoc;

– *dogmatiser* v.tr. "formuler comme un dogme" 172/22; 174/13; *dogmatizer* 173/9, 3e att., cf. GdfC 9, 402c; mq. DMFDoc;

– *dogmatizacion* s.f. "affirmation" 175/5;

– *education* s.f. "action d'éduquer" 233/17 (app. I), 2e att. après Daudin qu'on trouve dans DMFDoc;

– *elucidacion* s.f. "action d'élucider" 131/3, 2e att. par rapport à GdfC 9, 430a qui cite JGoulainRat (> TLF);

– *eversion* s.f. "destruction" 89/29;

– *eviter* v.tr. "éviter, fuir" 237/10 (app. I);

– *exasperant* adj. "qui exaspère" 179/12, att. citée par GdfC 9, 578a d'après Vat. Chr. 829 (= ms. de base);

– *exheredacion* s.f. "action d'exhéréder" 214/15; 215/10; 16;

– *existimacion* s.f. "jugement" 205/11; 206/27, 2e att. après OresmeEthM 338; 340; 365 qu'on trouve dans DMFDoc; l'étymon *existimatio* est à aj. au FEW 3, 298b;

– *extirpacion* s.f. "action d'extirper" 227/6 (app. I);

– *extravagant* s.f. "décret ou constitution papale hors collection" 240/9 (app. I), 2e att. après SongeVergierS cité par le DMF[1]; sens non relevé dans le FEW 3, 323b;

– *harou* interj. "(pour attirer l'attention sur qn en détresse)" 124/13 (cf. [125] n. 1 qui cite une autre att. dans la *Grande Chronique de Normandie* d'après le ms. BNF fr. 5388), ces att. sont postérieures à la datation du DEAF H 170, 8;

– *honoracion* s.f. "action d'honorer" 193/4, 2e att. après OresmeEthM 305 cité par le DMF[1]; à aj. au FEW 4, 464b;

– *illicitement* adv. "d'une manière illicite" 127/16, 3e att. après Daudin 377 (= DMFDoc) et OresmeMonW LXVII (= DMF[1]); ces att. antidatent le FEW 4, 559a et le TLF (dp. 1491);

– *impression* s.f. "effet qu'une cause quelconque produit dans le cœur et dans l'esprit" 132/5, cf. DEAF I 141, 19 et I 598;

– *impulsif* adj. "qui incite à qc" 220/4 (app. I), att. citée par GdfC 9, 790b sous les réf. de "1451, *Miroir historial*, Vat. Chr. 751 [l. 767], f° 1v°";

– *incidence* s.f. "digression" 88/2; 89/15; 93/5; etc.; 221/20 (app. I);

– *indisposé* p.p.adj. "affecté d'un léger mal" 214/18; 215/5;

– *indisposicion* s.f. "altération" 150/18; "légère altération dans la santé" 214/14;

– *infamacion* s.f. "diffamation" 151/10, 2e att. après celle de 1359 citée par Gdf 4, 576b (> FEW 4, 658b et DEAF I 232); mq. DMFDoc;

– *infamer* v.pron. "se rendre infâme" 100/10, l'emploi pronominal est absent de Gdf et du DMF[1];

– *irrational* adj. "non doué de raison" 99/25, forme à aj. au DEAF I 443 et DMF[1];

– *literature* s.f. "érudition, connaissance" 172/4; 228/16 (app. I); 241/20 (app. I), 2e att. pour ce sens après Odart Morchesne, cf. RLiR 71, 252;

– *memorablement* adv. "en gardant de bonne mémoire" 206/4; je n'ai pas pu vérifier l'att. que le DG a tirée de chez René d'Anjou;

– *nourriceur* s.m. "celui qui nourrit" 103/31, forme à aj. à Gdf 5, 531a et au FEW 7, 251a; mq. DMFDoc;

– *offensif* adj. "propre à offenser" 171/22, 2e att. après Fauquembergue cité par le TLF et le DMF[1];

– *persuasif* adj. "qui a la force de persuader" 193/16, 2e att. après PhMézPelC 1, p. 635 cité par GdfC 10, 324c (= TLF; DMF[1]) > FEW 8, 276b;

– *politizant* p.pr.adj. "politique" 140/21, cf. *politizer* v.intr. "gouverner" OresmePolM 186; 320 ds DMF[1]; ces att. antidatent le TLF;

– *premiacion* s.f. "récompense" 97/30; 230/30 (app. I); *premiation* 234/3 (app. I);

– *prestituer* v.tr. "fixer d'avance" 203/15, 2e att., cf. Gdf 6, 394c; l'étymon *praestituere* est à aj. au FEW 9, 317a;

– *principer* v.intr. "dominer" 239/6, cf. Gdf 6, 411a (sur «*Traict. de P. Salem.*» qu'il cite, voir B. Roux, *Les Dialogues de Salmon et Charles V*, Droz, 1998); aj. WauqBelleHelC (remarques de G. Roques);

– *prodicion* s.f. "trahison" 177/9;

– *propugnateur* s.m. "défenseur" 150/3, 2e att. après OresmePolM 250 cité par le DMF[1];

– *quotacion* s.f. "référence" 166/1; 220/14 (app. I), 2e att. après GersonG t. VII*, 341, p. 453 (att. signalée par G. Roques); cf. FEW 2, 1547a mfr. *cotation* (Marot-1639); mq. DMFDoc;

– *reddicion* s.f. "action d'accomplir (un devoir)" 233/18 (app. I); *reddicion de graces* s.f. "action de rendre grâce" 96/29;

– *refreschir* v.tr. "rappeler" 137/17; *refreschir la memoire* loc. verb. "renouveler le souvenir" 119/4;

– *regnative* s.f. "art de gouverner un royaume" 208/9; 12; 22; 31; 209/11, mot à aj. au FEW 10, 215b; cf. DMF[1] s.v. *regnatif* qui cite une att. d'OresmePolM 51;

– *resplendisseur* s.f. "éclat" 213/7, att. citée par Gdf 7, 114a d'après Vat. Chr. 829 (= ms. de base);

– *retorquer* v.pron. "retourner" 215/12, l'emploi pronominal est à aj. au FEW 10, 337b;

– *revocquer* v.pron. "se rétracter" 130/14;

– *sacrementelement* adv. "d'une manière sacramentelle" 105/7;

– *sainctefieur* s.m. "celui qui sanctifie" 152/13; 17, cf. JoinvMo 756 cité par le TL 9, 81;

– *scandalizer* v.tr. "choquer par l'éclat du mauvais exemple" 130/14; *scandaliser* 131/21;

– *severité* s.f. "rigueur (en parlant d'une personne)" 123/3, 2e att. pour ce sens après JSaintré cité par le DMF[1]; ces att. antidatent le FEW 11, 553a et le TLF;

– *subjectif* adj. "relatif au sujet" 208/9;

– *supernaturel* adj. "surnaturel" 192/12; 13;

– *taciturnité* s.f. "manière d'être d'une personne taciturne" 244/22 (app. I); 245/26 (app. I);

– *theologiques (trois vertus –)* s.f. "trois vertus théologales" 146/15, att. postérieure à celles relevées dans le DMF[1];

– *tisserresse* s.f. "tisserande" 145/1, cf. GdfC 10, 772a;

– *turpitude* s.f. "ignominie" 120/9, est-ce une 1re att.? cf. TLF;

– *turlupin* s.m. "membre d'une certaine secte hérétique" 184/15;

– *usurpeur* s.m. "usurpateur" 177/3;

– *viril* adj. "qui appartient à l'homme en tant que mâle" 167/19;

– *vulgal langaige* s.m. "langue usitée par le peuple" 132/17.

En rendant compte de volumes précédents de la collection (cf. ici, 60, 300-305 et 64, 290-294 consacrés respectivement à *L'Honneur de la Couronne de France*, éd. N. Pons, 1990 et à Simon de Phares, *Le Recueil des plus célèbres astrologues*, éd. J.-P. Boudet, 1997-1999), j'ai souligné combien l'absence de glossaire ou l'insuffisance de l'index lexicologique était nuisible à la compréhension du texte comme à l'étude historique du français. Souhaitons vivement que la SHF renoue avec la philologie (rappelons-nous *L'Histoire de Guillaume le Maréchal* éditée par P. Meyer) et qu'elle se décide à donner désormais dans toutes leurs publications un glossaire sérieux. Les lecteurs, y compris les historiens, en tireront de grands profits.

Takeshi MATSUMURA

Droit de Réponse

Dans le dernier numéro de la *Revue de Linguistique romane* (t. 71, 2007, p. 246-251) se lit une recension du tome IV de notre édition du *Devisement du Monde* de Marco Polo. En vertu du Droit de Réponse prévu par la Loi du 29 juillet 1881 (article 13) je demande l'insertion dans le prochain volume de la Réponse suivante:

Le compte rendu partiel et partial signé de Takeshi Matsumura se compose de deux parties fondées sur le seul examen des variantes de notre édition. Il s'avère, d'entrée de jeu, gravement incomplet. L'essentiel de notre travail lui échappe. Le goût de Matsumura le porte-t-il seulement vers la tâche modeste d'inspecteur des références et de vérificateur des graphies? On peut se poser la question. En tout cas, sans la moindre préparation on ne peut s'aventurer dans les diverses rédactions du texte de Marco Polo. On risque de s'exposer à des méprises. Je voudrais le montrer rapidement et surtout présenter quelques remarques de méthode.

Dans une première partie le critique s'emploie à dénicher des coquilles ou des erreurs de numérotation au sein de nos variantes. Nous offrons dans ce volume, en effet, 90 pages qui prennent en compte tous les manuscrits, complets ou fragmentaires. Cela représente une masse énorme de matériaux. Si l'on prend, à titre d'exemple, la page 178, on observe qu'elle offre 55 variantes et 93 sigles de manuscrits. Cela constitue environ 150 éléments. Il faut aller plus loin dans le calcul et compter chacun des caractères utilisés dans la page. En effet, l'auteur de la recension examine avec une minutie vétilleuse chacun des signes graphiques employés dans nos variantes: un minuscule élément fait-il défaut, par exemple le n° 1 dans *A1,* il se hâte de le signaler. Il y a 50 signes à la première ligne et 40 lignes dans cette page. Cela fait un total approximatif de 2000 signes. Si l'on multiplie ce chiffre par les 90 pages de variantes on arrive à 180.000 caractères.

L'auteur du compte rendu aurait dû nous remercier d'avoir apporté tant de milliers de variantes. Que se soient glissées, au sein de ce vaste ensemble, de menues erreurs de frappe et de référence, cela est fatal. Mais aucun mot du texte n'a été omis. Nous sommes les premiers et les seuls à avoir exploré une matière immense. T. Matsumura ignore les compliments. Il se borne à compter les lignes et les sigles. Aucun des mérites de l'édition n'est reconnu par ce "recenseur" ou plutôt ce censeur. Les critiques littéraires qui n'éprouvent pas de sympathie pour les auteurs qu'ils étudient ne sont jamais les plus perspicaces.

Quand on prétend faire des remontrances à autrui il faut se montrer soi-même impeccable. Ce n'est pas le cas. Un seul exemple: la première rectification signalée p. 134, § 105, 6 à propos du toponyme *Ginguy* est erronée. Le critique suggère que l'on modifie la référence et qu'on renvoie à la ligne 7. La ligne 7 de notre texte est la suivante: *vivent de marchandises et d'ars; il labourent dras.* Le mot *Ginguy* en est absent. La référence indiquée est fausse.

Le critique semble n'avoir vu aucun des manuscrits concernés: il a exploité l'édition Pauthier pour la famille *A*, l'édition de G. Ronchi pour le manuscrit franco-italien *F* et il a compulsé le dictionnaire de Godefroy qui cite parfois l'édition princeps de Roux de Rochelle de 1824 et celle de Pauthier de 1865. Lorsqu'il constate une légère différence entre notre transcription et celle de Gabriela Ronchi, il

éprouve de la suspicion à notre égard. Malheureusement il n'a pas pris garde que Mme Ronchi corrige parfois son texte sans prévenir. Lorsque nous citons *F* nous le faisons d'après le manuscrit lui-même. Il en résulte que certains soupçons sont infondés. Ainsi, pour la variante de *F* au § 106, 17, nous avons raison d'imprimer *mercadies*, et non *mercandies*. Telle est la leçon du manuscrit que j'ai sous les yeux. Les éditeurs italiens, d'abord Benedetto, puis G. Ronchi, ont corrigé subrepticement. Le premier éditeur, le vénérable Roux de Rochelle (inconnu de Matsumura), avait bien lu *mercadies*. Même chose pour *Ci comance* (titre du chapitre 104). Notre lecture est bonne, car *comança* est une erreur de lecture de G. Ronchi. On voit nettement un *–e* final sur le manuscrit. Le passé simple est, d'ailleurs, incongru à cet endroit. Mieux vaut prendre quelques précautions quand on cherche à relever les fautes d'autrui. Cela dit, j'arrête ici la discussion des points de détail.

Quelques observations de méthode.

En premier lieu limiter un compte rendu à des considérations extérieures relatives aux variantes est une manière de procéder singulière. Aucun des grands problèmes qui se posent n'est examiné: convergence ou dispersion des variantes, parfois diffraction des leçons, constitution des familles de manuscrits, contamination éventuelle de quelques témoins, établissement du texte, réécritures opérées par les manuscrits tardifs, renouvellement lexical à la fin du Moyen Age, volonté d'abréger chez certains copistes. Le critique se borne à compter les lignes et à inspecter les signes graphiques, sans se soucier du sens profond du texte, de l'élucidation des passages difficiles, des apports de l'Introduction, des Notes, du Glossaire, de l'Illustration. On pourrait parler de critique à courte vue.

Lorsque l'auteur du compte rendu se hasarde à porter des appréciations générales, elles s'avèrent discutables. Il constate que dans ce volume on a donné davantage de variantes tirées du ms. *F*. Il feint de s'en réjouir, mais en tire prétexte pour critiquer les volumes antérieurs qui en présentaient peu. Il prétend justifier le recours au ms. *F* en déclarant que «des leçons intéressantes deviennent plus faciles d'accès». Affirmation contestable ! Le ms. *F* offre une tout autre rédaction rédigée en franco-italien. Il n'appartient nullement à la version française, pas plus que les manuscrits toscans ou vénitiens. Nous l'avons cité à titre complémentaire. Nous n'étions nullement tenus de le faire. C'est un supplément, et non un indispensable document. Les reproches relatifs à son absence dans les variantes des volumes antérieurs s'avèrent déplacés. Prétendre qu'il est malaisé de trouver le texte de cette rédaction franco-italienne est inexact: on peut lire en bibliothèque l'édition Roux de Rochelle (j'en ai un exemplaire à portée de la main). La publication de Benedetto est présente dans la plupart des grandes bibliothèques. Enfin celle de Gabriela Ronchi s'achète facilement en Italie.

La seconde partie du compte rendu prend la forme d'une énumération de vingt-huit vocables jugés par Matsumura intéressants au plan lexicologique. Mais un seul terme est absent de notre glossaire: le mot *turquoise*. Il le définit «pierre fine d'un bleu tirant sur le vert». Est-ce une grande découverte? Un mot aussi connu mérite-t-il de figurer dans notre glossaire? Les vingt-sept autres vocables présentent tous le même trait remarquable: aucun d'entre eux ne figure dans notre texte. L'auteur de la recension se garde bien de le dire. A le lire on pourrait croire que nous

avons omis de nous intéresser à des formes ou à des mots importants. Il n'en est rien. Tous sont étrangers au manuscrit que nous publions. Si Matsumura avait fait savoir qu'il mentionnait des mots absents de notre texte, chacun aurait vite compris qu'il était inopportun de les citer dans ce compte rendu. A la suite de la référence du paragraphe et de la ligne de notre texte il ajoute immédiatement le sigle du manuscrit concerné. Comprenne qui pourra! Sans le dire, le critique quitte le sujet. Il prétend mettre en lumière des mots qu'il juge dignes d'attention. La plupart du temps sa source est le manuscrit franco-italien *F*, parfois *A*. Nous sommes en plein amalgame. Il relève, par exemple, *dementiquer* «oublier» ou *banbance* «coton». Mais ce sont là formes courantes en franco-italien. Il oublie de dire que *dimenticare* et *bambagia* ou *bambace* sont fréquents dans les textes écrits en latin ou en langue vernaculaire dans l'Italie médiévale. On pourrait mentionner des centaines d'autres formes du même genre au sein de la version franco-italienne de Marco Polo. L'utile dissertation d'Elgrid Kaiser, qui date de 1957, apparemment ignorée de Matsumura, offre maints vocables de même fabrication. Soutenir en conclusion que notre édition met «clairement en évidence l'intérêt lexicologique du texte de Marco Polo», c'est énoncer à la fois un truisme et des contre-vérités. Il n'y a pas «un texte» de Marco Polo, mais plusieurs versions, nettement différentes. Tous les mots relevés (sauf *turquoise*) n'ont rien à voir avec notre édition. Ils appartiennent à une autre langue et à une autre rédaction. Mieux vaut éviter les amalgames et les confusions. L'appréciation finale est donc à cent lieues du réel. Ainsi la laborieuse recension de Matsumura n'est pas seulement superficielle, elle semble malheureusement erronée dans ses observations lexicologiques.

Philippe MÉNARD

Depuis quelque temps, chaque compte rendu d'un ouvrage publié sous la direction de Ph. Ménard donne lieu à une réponse de celui-ci. Est-ce une bonne habitude? On peut en douter un peu, car une recension s'adresse non pas au directeur de l'entreprise (qui doit connaître toutes ses qualités) mais aux lecteurs de l'ouvrage en leur offrant des informations complémentaires qui puissent leur être utiles. Ainsi, si j'ai consacré les pages 245-251 de la RLiR à l'ouvrage publié par J. Blanchard et M. Quereuil, ce n'est pas pour apprendre au directeur de l'entreprise tous les mérites que celle-ci contient (ils sont soulignés dans l'ouvrage lui-même), mais tout simplement pour signaler quelques détails qui risquent d'embarrasser les lecteurs tout en leur indiquant quelques différences qu'on peut apercevoir entre le volume recensé et les volumes précédents. S'il y a des lecteurs qui trouvent que ces pages ne sont pas tout à fait insignifiantes, j'en suis ravi. Pour le reste (par exemple une liste d'*errata* que j'ai proposée à la page 247), je continue malgré tout à souhaiter qu'un bon entendeur en tire profit.

Takeshi MATSUMURA